Niveau(x) d'enseignement: 7　　　　Numéro EDUQ : 8470253
Centre d'intérêt: 870

Québec (Province) Direction générale de l'enseignement collégial.
Direction de la recherche et du développement.

Le développement de l'enseignement professionnel dans le réseau des CEGEP / Ministère de l'éducation. Direction générale de l'enseignement collégial. Direction de la recherche et du développement. -- Québec : La Direction générale, 1981.
i, 637 p. ; 28 cm.

Code: 15-5893.

ISBN 2-550-05241-2

Cote Dewey: 378.154'09714/Q3d　　　　Cote LC: LC/1047/.C38

Descripteur(s): *Enseignement professionnel *Enseignement public *Programme d'enseignement *Contingentement *Admission *Population étudiante *Accès à l'emploi *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Technologie physique

Le volume comprend quatre parties. 1. analyse des demandes d'autorisation de spécialités professionnelles pour 1982-1983; 2. le contingentement dans les spécialités professionnelles en 1982-1983 (pour chaque spécialité, des tableaux précisent, par cégep, les inscriptions et les contingents autorisés depuis 1976-1977); 3. état du développement des spécialités professionnelles au point de vue quantitatif (pour chaque spécialité, évolution de la clientèle depuis 1973-1974, répartition de la clientèle selon le sexe depuis 1976-1977 et situation des finissants sur le marché du travail depuis 1974); 4. les collèges et leur développement, spécialités professionnelles autorisées (pour chaque cégep, évolution des inscriptions au secteur professionnel depuis 1974-1975, inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation, le secteur et le sexe, prévisions de clientèle depuis 1982-1983 jusqu'à 1991-1992). On retrouve en annexe un dossier concernant l'implantation d'un programme de technologie physique (étude du marché du travail, avis du Conseil des collèges, réponse du ministre).

Type de document: s

EDUQ

8470253

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
**Direction générale
de l'enseignement collégial**

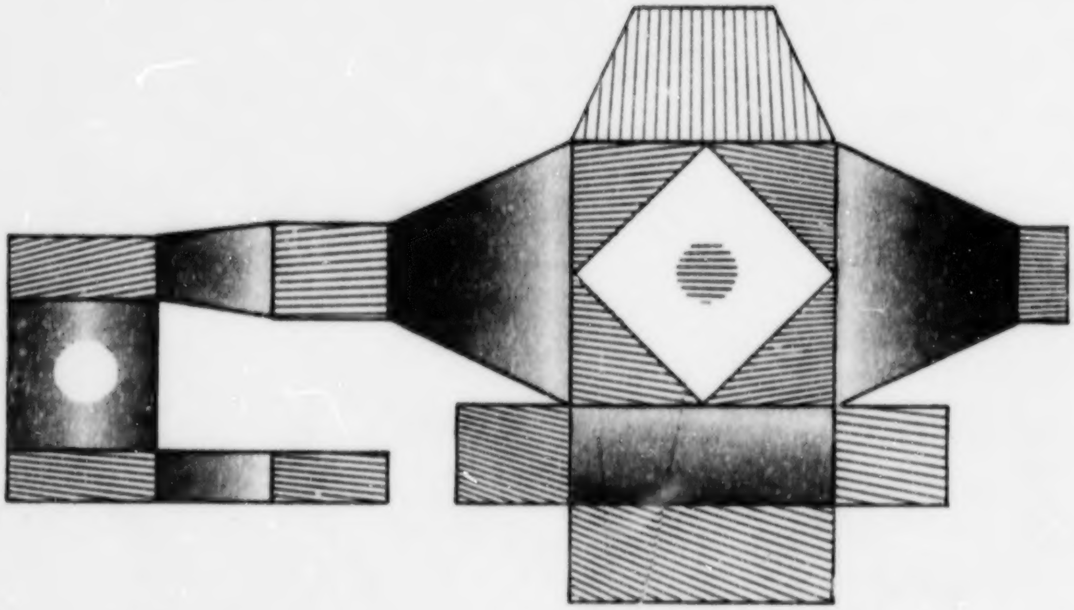

Le développement de l'enseignement professionnel dans le réseau des CEGEP

Décembre 1981

Direction de la recherche
et du développement

15-5893

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
**Direction générale
de l'enseignement collégial**

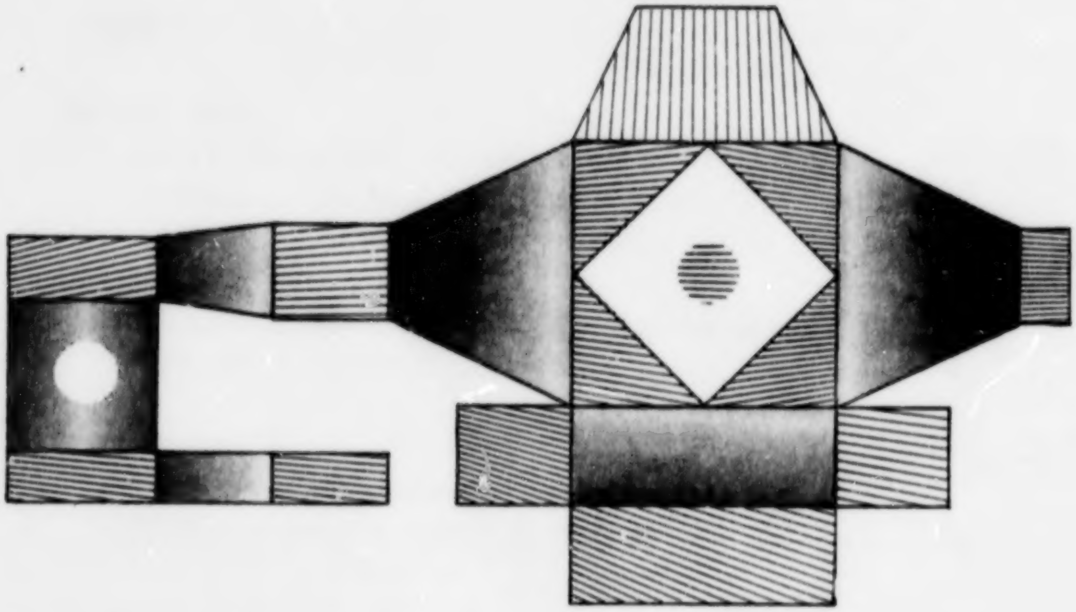

Le développement de l'enseignement professionnel dans le réseau des CEGEP

Décembre 1981

Direction de la recherche
et du développement

15-5893

ISBN 2-550-05241-2
Dépôt légal - Deuxième trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1

PREMIERE PARTIE
Analyse des demandes d'autorisation de spécialités professionnelles pour 1982-1983 1

DEUXIEME PARTIE
Le contingentement des admissions dans les spécialités professionnelles, 1982-1983 45

TROISIEME PARTIE
L'état du développement des spécialités professionnelles au point de vue quantitatif 79

QUATRIEME PARTIE
Les collèges et leur développement, spécialités professionnelles autorisées pour 1982-1983 et clientèle inscrite en 1981-1982 387

ANNEXE I
Le programme de technologie physique, analyse de l'état de la clientèle étudiante et du marché du travail 517

ANNEXE II
Lettres de transmission du ministre à la présidente du Conseil des collèges 557

ANNEXE III
Avis du Conseil des collèges concernant les demandes d'autorisation de spécialités professionnelles pour 1982-1983 et l'implantation du programme de technologie physique 563

ANNEXE IV

Réponse du ministre aux avis du Conseil des collèges concernant les demandes d'autorisation de spécialités professionnelles pour 1982-1983 et l'implantation du programme de technologie physique 621

ANNEXE V

Formulaire de demande d'autorisation d'une spécialités professionnelle pour 1984-1985 629

INTRODUCTION

La Direction de la recherche et du développement est heureuse de présenter l'édition 1981 du document intitulé "Le développement de l'enseignement professionnel dans le réseau des CEGEP".

Le document est divisé en quatre parties.

La première partie porte sur l'opération d'autorisation des spécialités professionnelles pour 1982-1983.

On trouvera dans la deuxième partie un bilan de l'opération de contingentement des admissions dans les spécialités professionnelles pour 1982-1983.

La troisième partie contient une série de tableaux dans lesquels sont regroupées certaines données quantitatives sur le développement de chacune des spécialités professionnelles. Cette partie est précédée d'une brève analyse sur l'évolution des inscriptions dans chaque programme professionnel.

La quatrième partie est centrée sur les collèges et contient des données sur les programmes professionnels qui y sont autorisés et la clientèle qui y est inscrite. Cette partie est également précédée d'une courte analyse de la clientèle du réseau collégial public.

PREMIERE PARTIE

Analyse des demandes d'autorisation de spécialités professionnelles pour 1982-1983

DEMANDES D'AUTORISATION DE SPECIALITES PROFESSIONNELLES POUR 1982-1983

	André-Laurendeau	Chicoutimi	Drummondville	John Abbott	Joliette	Jonquière	Lennoxville	Lionel-Groulx	Matane	Montmorency	Abitibi-Témiscamingue	Rimouski	Rosemont	Sainte-Foy	Saint-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jérôme	Saint-Laurent	Sept-Iles	Valleyfield	Victoriaville	Vieux-Montréal
145.01 Aménagement de la faune														X								
152.01 Gestion d'entreprises agricoles									X											X		
190.01 Aménagement forestier												X										
190.02 Exploitation forestière		X																				
221.04 Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière		X							X	X								X				
241.03 Dessin de conception mécanique																X						
243.03 Electronique			X		X																X	
244.00 Technologie physique	X			X											X						X	
247.01 Technologie de systèmes																X						
280.01 Techniques de fabrication																X						
310.01 Techniques policières																	X					
322.03 Garderie d'enfants						X							X									X
420.00 Informatique			X								X								X			
551.02 Musique populaire								X														
561.01 Interprétation		X																				
561.06 Danse-ballet		X																				
570.01 Céramique							X															

LES DEMANDES D'AUTORISATION DE SPECIALITES PROFESSIONNELLES POUR 1982-1983

L'opération d'autorisation de spécialités professionnelles vise un double objectif: répondre aux besoins quantitatifs du marché du travail, d'une part, et favoriser l'accessibilité à des programmes professionnels, d'autre part.

Au 31 mars de chaque année, les collèges déposent leurs demandes d'autorisation de spécialités professionnelles. En ce qui concerne la présente opération, vingt-deux (22) collèges ont soumis un total de trente (30) demandes touchant dix-sept (17) programmes différents. Douze (12) de ces demandes ont été soumises lors d'opérations antérieures.

Comme à chaque année, l'ensemble de ces demandes a d'abord fait l'objet d'une consultation interne auprès des directions de la Direction générale de l'enseignement collégial. Parallèlement à cette opération, une consultation était menée auprès des ministères ou organismes directement concernés par le développement de certaines spécialités professionnelles.

Au terme de ces consultations, le Ministère a fait la synthèse des divers avis qui lui ont été soumis et adopté une position sur chacune des demandes.

Conformément à l'article 14 de la Loi sur le Conseil des collèges, le ministre de l'Education est tenu de soumettre à l'avis du Conseil le plan de répartition par collège des programmes d'enseignement collégial. En conséquence, un dossier fut préparé puis soumis par le ministre à l'avis du Conseil des collèges. En ce qui

concerne le programme de technologie physique, un avis séparé fut demandé au Conseil.

On trouvera en annexe les lettres de présentation du ministre, les avis du Conseil des collèges et la réponse du ministre à ces avis.

Au terme de l'opération, le ministre de l'Education retenait pour implantation en septembre 1982 les six (6) demandes suivantes:

Chicoutimi:	190.02	Exploitation forestière (3e année)
Abitibi-Témiscamingue:	420.00	Informatique
Rimouski:	190.01	Aménagement forestier (3e année)
Saint-Jean-sur-Richelieu:	241.03	Dessin de conception mécanique (3e année)
Sept-Iles:	420.00	Informatique
Vieux-Montréal:	322.03	Garderie d'enfants

Deux demandes ont été autorisées dans le cadre de la présente opération mais ne seront effectives qu'à compter de septembre 1983:

Matane	152.01	Gestion d'entreprises agricoles
André-Laurendeau:	244.00	Technologie physique (1)

Par ailleurs, dix (10) demandes seront étudiées dans le cadre de l'opération 1983-1984:

Chicoutimi:	221.04	Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière
Drummondville:	243.03	Electronique
John Abbott:	244.00	Technologie physique

(1) Sous réserve d'une approbation officielle.

Joliette:	243.03	Electronique
Matane:	221.04	Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière
Montmorency:	221.04	Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière
Sainte-Foy:	145.01	Aménagement de la faune
Saint-Jean-sur-Richelieu:	247.01	Technologie de systèmes
Saint-Laurent:	221.04	Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière
Victoriaville:	243.03	Electronique

Le ministre refusait enfin d'autoriser les onze (11) demandes qui suivent:

Chicoutimi:	561.01	Interprétation
	561.06	Danse-ballet
Drummondville:	420.00	Informatique
Jonquière:	322.03	Garderie d'enfants
Lionel-Groulx:	551.02	Musique populaire
Rosemont:	322.03	Garderie d'enfants
Saint-Hyacinthe:	244.00	Technologie physique
Saint-Jean-sur-Richelieu:	280.01	Techniques de fabrication
Saint-Jérôme:	310.01	Techniques policières
Valleyfield:	152.01	Gestion d'entreprises agricoles
Victoriaville:	244.00	Technologie physique

La demande du programme de céramique soumise par le collège régional Champlain (campus de Lennoxville) ne sera analysée qu'au moment où l'élaboration des programmes des métiers d'art aura été complétée.

POSITION DU MINISTERE SUR LES

DEMANDES D'AUTORISATION DE SPECIALITES PROFESSIONNELLES

Programme: 145.01 Aménagement de la faune

Collège: Sainte-Foy

L'admission au programme des techniques des sciences naturelles est contingentée depuis 1977-1978, en raison principalement de l'état précaire du marché du travail. Les difficultés qui affectent ce secteur d'emploi sont d'autant plus grandes que certains autres programmes de l'enseignement collégial semblent viser le même marché de travail.

Le collège de Sainte-Foy est conscient de la fragilité du marché du travail en techniques des sciences naturelles et ne souhaite pas voir augmenter son contingent actuel en collège I. Selon le collège de Sainte-Foy, les finissants des programmes d'aménagement de la faune et de laboratoire d'enseignement (spécialité offerte par le collège de Sainte-Foy) postulent les mêmes emplois; le collège de Sainte-Foy en conclut que l'addition du programme d'aménagement de la faune, compte tenu que le contingent fixé en collège I demeurerait le même, ne devrait donc pas modifier la situation du placement. Les données sur le placement des finissants de l'année 1979 vont toutefois à l'encontre de cette assertion: sur seize finissants du programme de laboratoire d'enseignement se destinant à l'emploi, un seul occupait un emploi permanent relié à sa formation et neuf finissants étaient sans emploi; en aménagement de la faune, 16 des 45 finissants se destinant à l'emploi occupaient un poste permanent relié à leur formation, tandis que 6 finissants étaient sans emploi; l'intégration au marché du travail de ces deux types de finissants n'est pas tout à fait comparable. S'il s'avérait malgré tout que les finissants des programmes aménagement de la faune et laboratoire d'enseignement occupent des postes identiques, il y aurait alors lieu de s'interroger tant sur l'opportunité

d'ajouter la spécialité aménagement de la faune au collège de Sainte-Foy que sur la pertinence même de maintenir deux voies de sortie pour des emplois semblables.

La Direction générale de l'enseignement collégial vient d'entreprendre une étude des fonctions de travail reliées aux programmes touchant l'environnement, c'est-à-dire les techniques forestières, les techniques des sciences naturelles, les techniques d'aménagement cynégétique et halieutique, les techniques de milieu naturel et les techniques de l'eau, de l'air et de l'assainissement. L'objectif premier de cette étude est de mesurer l'adéquation entre les programmes actuels de ce secteur et les fonctions de travail existantes.

Compte tenu des implications d'une telle étude sur l'orientation future de ces programmes, le Ministère pense qu'il y a lieu d'attendre les résultats de cette recherche avant de procéder à une éventuelle implantation du programme d'aménagement de la faune. Le Ministère est d'avis que la demande du collège de Sainte-Foy soit réétudiée dans le cadre de l'opération 1983-1984.

Programme: 152.01 Gestion d'entreprises agricoles

Collèges: Matane
Valleyfield
Lévis-Lauzon
Joliette

Dans le dossier qu'il soumettait l'an dernier au Conseil des collèges, le ministère de l'Education avait exposé de façon détaillée la démarche qu'il avait suivie en vue de répondre aux besoins de formation de la relève agricole québécoise. En voici un bref résumé.

Une étude du ministère de l'Education, réalisée en 1979, établissait que les besoins du Québec en relève agricole étaient de l'ordre de 1 200 personnes par année; trente pour cent de ces besoins devraient être comblés par le niveau collégial. Sur la base de ces résultats, le Service de la recherche et du développement préparait un plan de développement du programme de gestion d'entreprises agricoles. Selon ce plan, l'accessibilité au programme de gestion d'entreprises agricoles devait être favorisée dans les cinq régions économiques suivantes: Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, Québec, Estrie, Montréal (Nord), Montréal (Sud). Un collège fut par la suite désigné pour chacune de ces régions: il s'agissait des collèges de Matane, Lévis-Lauzon, Champlain (Lennoxville), Joliette et Saint-Jean-sur-Richelieu. Le plan de développement fut soumis au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui s'y opposa, estimant que la qualité de la formation pourrait être compromise par l'élargissement du programme (le plan de développement et l'avis du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont été publiés en annexe au dossier soumis au Conseil des collèges le 12 décembre 1980).

Suite aux consultations menées par la D.G.E.C., notamment auprès de

l'Union des producteurs agricoles, et après avoir demandé l'avis du Conseil des collèges, le ministre de l'Education, monsieur Camille Laurin, autorisait, par sa lettre du 25 février 1981, le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu et le collège régional Champlain (campus de Lennoxville) à offrir, en septembre 1981, le programme de gestion d'entreprises agricoles.

Des trois autres collèges identifiés dans le plan de développement, seul le collège de Matane a soumis une demande d'autorisation pour 1982-1983. Le collège de Lévis-Lauzon a manifesté sa ferme intention de déposer une demande pour 1983-1984. Le collège de Joliette soumettra également une demande pour 1983-1984.

Compte tenu des besoins en relève agricole identifiés dans le plan de développement et en vue de favoriser l'accessibilité à la formation agricole collégiale pour la clientèle du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, le ministère de l'Education est d'avis qu'il y a lieu d'autoriser le collège de Matane à offrir, en septembre 1983, le programme de gestion d'entreprises agricoles. Le collège de Matane devra cependant accorder une attention toute spéciale aux besoins de formation des agriculteurs déjà en fonction et développer une approche pédagogique spécifiquement adaptée aux besoins de cette clientèle. Les collèges actuellement autorisés à offrir le programme de gestion d'entreprises agricoles limitent leurs inscriptions en première année à soixante (60) étudiants. Un examen des besoins en relève agricole de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie laisse croire qu'un contingent de quarante (40) étudiants permettrait au collège de Matane de répondre plus adéquatement à la demande de main-d'oeuvre.

D'autre part, le ministère de l'Education estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la demande du collège de Valleyfield, la région du Sud de Montréal étant déjà desservie par le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu et l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

Programmes: 190.01 Aménagement forestier (3e année)
190.02 Exploitation forestière (3e année)

Collèges: Chicoutimi
Rimouski

Suite à l'étude de la demande soumise par le collège de Rimouski l'an dernier, le Ministère avait décidé d'attendre les résultats de la recherche sur les fonctions de travail du secteur de l'environnement avant de songer à une éventuelle implantation de la troisième année en technologie forestière. Lors de l'élaboration du mandat de recherche, il est toutefois apparu, en raison de la complexité même du secteur à étudier, que cette décision risquait de retarder indûment les possibilités d'améliorer l'accessibilité à la troisième année en technologie forestière. Ces deux questions, celle de la décentralisation de la troisième année et celle de l'étude du secteur de l'environnement, sont dorénavant dissociées; le Ministère exposera ci-après la façon dont il entend aborder les demandes des collèges de Chicoutimi et de Rimouski.

Le programme de technologie forestière a connu un mode de développement bien particulier: 6 collèges ont été autorisés à offrir les deux premières années du programme tandis qu'un seul collège, le collège de Sainte-Foy, était autorisé à dispenser la troisième année de chacune des 3 voies de sortie (aménagement forestier, exploitation forestière et transformation des produits forestiers). La raison principale de ce type de développement résidait dans le fait que le collège de Sainte-Foy était situé à proximité de la station forestière de Duchesnay et que celle-ci devait être utilisée comme milieu de stage.

Or, nous savons que le collège de Sainte-Foy n'a jamais utilisé la

station forestière de Duchesnay comme milieu de stage pour les étudiants de la 3e année. En fait, les stages s'effectuent dans les futurs milieux de travail des finissants (bureaux régionaux du ministère des Terres et Forêts, grandes compagnies d'exploitation fofestière, usines de transformation, par exemple). La station forestière de Duchesnay est utilisée uniquement comme classe-laboratoire pour les cours de sylviculture et de mesurage du bois. Les arguments qui avaient prévalu en 1968 pour concentrer l'enseignement de la 3e année au collège de Sainte-Foy ne sont donc plus valables à l'heure actuelle.

Si nous posons maintenant le problème en termes d'accessibilité, nous constatons qu'il s'agit là d'un modèle d'organisation qui pénalise l'étudiant, celui-ci étant obligé de quitter sa région après les deux premières années. On notera incidemment que le taux de passage de la première à la cinquième session en technologie forestière (c'est-à-dire de collège I à collège III) est de 51,4%, alors que ce même taux pour l'ensemble des programmes professionnels est de 63,3% (données de 1976 à 1978).

Par ailleurs, le fait qu'un collège ne donne que les deux premières années d'un programme professionnel assimile ce dernier à un programme de formation générale en coupant les liens nécessaires avec le marché du travail; la formation professionnelle prend en effet son véritable sens au cours de la troisième année, la presque totalité des activités y étant consacrée.

Pour ces raisons, le Ministère affirme le principe que le ministre faisait valoir au Conseil des collèges dans sa lettre du 9 juin 1980 sur la nécessité d'autoriser les collèges à offrir au moins une voie de sortie pour chacun de leurs programmes professionnels. Le Ministère est donc d'avis que le collège de Chicoutimi soit autorisé à offrir la troisième année du programme d'exploitation forestière et que le collège de Rimouski soit autorisé à offrir la troisième année du programme d'aménagement forestier.

Le Ministère est toutefois conscient que son intention de décentraliser l'enseignement de la troisième année en technologie forestière aura un impact certain sur la clientèle du collège de Sainte-Foy, et partant, sur les ressources humaines du département de technologie forestière. Afin de bien saisir toutes les conséquences d'un tel geste, nous tenterons de mesurer de la façon la plus précise possible l'effet que pourrait entraîner sur la clientèle et les ressources humaines du collège de Sainte-Foy l'autorisation d'une troisième année aux collèges de Chicoutimi et de Rimouski. Pour ce faire, nous nous baserons sur la clientèle inscrite en septembre 1980, tout en supposant que l'autorisation d'une troisième année dans les deux collèges précités aurait eu lieu en septembre 1980.

Le tableau suivant indique de quelle façon se répartit, en septembre 1980, la clientèle inscrite en collège III, selon le collège d'où elle provient et la spécialité choisie (notons que cette répartition se compare assez bien avec celle des années antérieures):

	Aménagement	Exploitation	Transformation	Total
Sainte-Foy	37	19	7	63 (28,3)
Gaspésie	10	5	1	16 (7,2)
Rimouski	27	12	2	41 (18,4)
Nord-Ouest	23	12	7	42 (18,8)
Hauterive	6	-	1	7 (3,1)
Chicoutimi	20	25	2	47 (21,1)
John Abbott	3	2	2	7 (3,1)
Total	126	75	22	223 (100%)

La clientèle du collège de Sainte-Foy en technologie forestière, pour l'année 1980-1981, est de l'ordre de 393 étudiants, soit 83 étudiants en première année, 87 étudiants en deuxième année et 223 étudiants en troisième année. Les effectifs de la troisième année

représentent 56,8% de la clientèle totale en technologie forestière au collège de Sainte-Foy.

L'impact de l'autorisation d'une troisième année en aménagement forestier au collège de Rimouski et d'une troisième année en exploitation forestière au collège de Chicoutimi peut être mesuré de la façon suivante. A un extrême, nous supposerons que seuls les étudiants ayant choisi la spécialité aménagement forestier au collège de Rimouski et la spécialité exploitation forestière au collège de Chicoutimi ne seraient pas allés au collège de Sainte-Foy; dans ce cas, la diminution de la clientèle du collège de Sainte-Foy aurait été de 52 étudiants, c'est-à-dire 13,2% de l'effectif total en technologie forestière. A l'autre extrême, nous supposerons que tous les étudiants des collèges de Chicoutimi et de Rimouski auraient choisi la voie de sortie autorisée dans leur collège; la baisse de clientèle du collège de Sainte-Foy aurait été de 88 étudiants, c'est-à-dire 22,4% de l'effectif total en technologie forestière.

Au niveau des ressources humaines, l'hypothèse la plus faible aurait entraîné la perte de 4 postes d'enseignant à temps plein; selon l'hypothèse la plus forte, la perte aurait été de 7 postes.

L'autorisation d'une troisième année aurait donc entraîné, en 1980, la mise en disponibilité de 5 ou 6 professeurs; en effet, selon les conventions collectives en vigueur, ces derniers ne peuvent être réaffectés que dans des collèges situés dans un rayon de 50 kilomètres du collège de Sainte-Foy. Le salaire moyen d'un professeur en 1980 est supérieur à 25 000$ par année, excluant les bénéfices marginaux.

En conclusion, le Ministère réitère son intention de décentraliser l'enseignement de la troisième année en technologie forestière. Par contre, vu l'impact humain et financier d'une telle décision, le

Ministère pense qu'il y aurait lieu de confier à un groupe de travail composé de représentants du collège de Sainte-Foy et de la Direction générale de l'enseignement collégial le mandat d'étudier les diverses solutions qui permettraient de réduire au minimum les conséquences négatives de l'autorisation d'une troisième année en technologie forestière.

Le Conseil des collège serait saisi de cette question dès que ces travaux auraient été menés à terme.

Le Ministère est d'avis que les demandes des collèges de Chicoutimi et de Rimouski soient réétudiées dans le cadre de l'opération 1983-1984.

Note: Le texte ci-dessus constitue la position initiale du Ministère sur le développement de la troisième année en technologie forestière. Suite à l'avis du Conseil des collèges, le Ministère modifiait sa position et autorisait les collèges de Chicoutimi et de Rimouski à offrir la troisième année dès septembre 1982.

Programme: 221.04 Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière

Collèges: Chicoutimi
Matane
Montmorency
Saint-Laurent

Ce programme est offert à titre expérimental par le collège de Drummondville depuis septembre 1977. Les premiers finissants sont sur le marché du travail depuis juin 1980.

Ces dernières années, le Service des programmes a suivi de près l'expérimentation du programme d'estimation et d'évaluation foncière. Cette expérimentation doit prendre fin en 1981-1982, au terme de la cinquième année d'existence du programme. Le rapport d'évaluation devrait être produit en mai 1982.

L'évaluation du programme devant se poursuivre jusqu'en mai 1982, le ministère de l'Education n'est pas en mesure de statuer sur le développement du programme d'estimation et d'évaluation foncière avant 1983-1984. Déjà, par sa lettre du 5 juin dernier, le ministre de l'Education, monsieur Camille Laurin, informait les collèges qui ont soumis une demande pour 1981-1982, c'est-à-dire les collèges de Matane, Saint-Laurent et Montmorency, que l'étude en serait reportée dans le cadre de l'opération 1983-1984.

Compte tenu que les demandes des collèges de Matane, Saint-Laurent et Montmorency seront étudiées pour 1983-1984, le Ministère estime qu'il y a lieu de reporter également à cette date l'étude de la demande du collège de Chicoutimi.

Le ministère de l'Education tient à souligner par ailleurs que

tout en poursuivant l'expérimentation de ce programme à l'enseignement régulier, il a déjà autorisé les collèges suivants à offrir le programme d'estimation et d'évaluation foncière dans le cadre de l'éducation des adultes: Montmorency, Saint-Laurent, Vieux-Montréal, Lévis-Lauzon et Jonquière.

Programme: 241.03 Dessin de conception mécanique (3e année)

Collège: Saint-Jean-sur-Richelieu

Selon les données de placement les plus récentes, 95% des finissants du programme de dessin de conception mécanique occupaient un emploi relié à leurs études; les conseillers en main-d'oeuvre signalaient en 1979 une légère pénurie de finissants. Les conseillers en main-d'oeuvre notent également que cet enseignement mériterait de retenir davantage l'attention de la clientèle féminine. De fait, si l'on observe les données sur la répartition des inscriptions selon le sexe depuis 1976-1977, on constate que la proportion de la clientèle féminine inscrite dans ce programme varie entre 2,1 et 6,1% seulement. Les conseillers en main-d'oeuvre font pourtant valoir que les rares finissantes de ce programme sont bien accueillies à leur entrée sur le marché du travail.

Le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu offre actuellement le programme des techniques de fabrication mécanique. Dès son implantation en 1974, ce programme reçut une attention toute particulière. Il fut l'objet d'un projet triennal de 172 362,00$ dans le cadre des accords de coopération franco-québécois pour le développement des enseignements technologiques; ce projet permit au collège de définir une approche originale et exemplaire de cet enseignement, tant au plan des contenus de formation qu'à celui de la démarche pédagogique.

En 1977, le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu offrit aux diplômés en mécanique du niveau secondaire la possibilité de s'intégrer au programme collégial de fabrication mécanique, moyennant une année de transition.

En vue de mieux répondre aux besoins du marché du travail, le ministère de l'Education est d'avis qu'il y a lieu d'autoriser ce collège à offrir, en septembre 1982, la troisième année du programme de dessin de conception mécanique. Le Ministère considère en outre que la réputation que s'est acquise le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu dans l'enseignement de la mécanique constitue un atout pour assurer le succès de cette implantation.

Programme: 243.03 Electronique (3e année)

Collèges: Drummondville
Victoriaville
Joliette

Dans le dossier qu'il soumettait en décembre dernier au Conseil des collèges, le ministère de l'Education recommandait de reporter à l'opération 1982-1983 l'étude des demandes soumises par les collèges de Joliette et Victoriaville; le Ministère préférait attendre les résultats de l'étude sur les fonctions de travail du secteur de l'électrotechnique avant de statuer de façon définitive sur le cas des collèges qui n'offrent que les deux premières années du programme d'électrotechnique.

Par sa lettre du 5 juin dernier, le ministre de l'Education, monsieur Camille Laurin, informait les collèges de Joliette et Victoriaville que leur demande serait plutôt étudiée dans le cadre de l'opération 1983-1984. Les résultats de l'étude sur les fonctions de travail ne sont connus que depuis le mois de juin dernier; le Ministère ne dispose donc pas des délais lui permettant d'analyser en profondeur les résultats de l'étude en question.

Compte tenu que les demandes des collèges de Joliette et Victoriaville seront étudiées pour 1983-1984, le ministère de l'Education estime qu'il y a lieu de reporter également à l'opération 1983-1984 l'étude de la demande du collège de Drummondville.

PROGRAMME: 244.00 Technologie physique

COLLEGES: André-Laurendeau
John Abbott
Saint-Hyacinthe
Victoriaville

Le ministère de l'Education décidait, en 1980, de reporter les demandes d'autorisation soumises par le collège André-Laurendeau, le collège de Saint-Hyacinthe et le collège de Victoriaville après la réalisation, par la Direction de la recherche et du développement, d'une étude concernant les effets négatifs qu'une implantation pourrait entraîner pour le collège de La Pocatière. A ces collèges, est venue s'ajouter la demande du collège John Abbott, déposée au programme d'autorisations pour l'année 1982-1983.

L'étude (1) confirme l'existence de besoins manifestes du marché du travail, besoins traduits par la rapidité d'intégration des finissants de toutes les promotions du programme. On y dégage en outre que le programme de technologie physique correspond aux volontés gouvernementales exprimées dans les énoncés de politique économique et de recherche scientifique, notamment quand ils soulignent la nécessité de combler la carence de personnel technique et scientifique pour soutenir le développement de la recherche industrielle. D'autre part, l'analyse détaillée des étudiants inscrits à La Pocatière

---

(1) Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de la recherche et du développement, Le programme de technologie physique, Analyse de l'état de la clientèle étudiante et du marché du travail, DRD, Septembre 1981, 50 pages.

depuis l'autorisation du programme démontre que la région de Québec occupe une place prépondérante dans le recrutement et que les territoires des collèges de Lévis-Lauzon et de La Pocatière regroupent la majorité des étudiants. Le collège de La Pocatière répond donc principalement aux besoins de la clientèle étudiante de l'Est du Québec; son recrutement se concentre plus précisément dans un corridor allant de Lévis-Lauzon à Rimouski. Le vécu des neuf années étudiées témoigne enfin d'une stabilité dans le comportement de la clientèle étudiante et aucun indice ne permet de croire qu'il se modifiera au cours des prochaines années; l'accessibilité à cette spécialité professionnelle se trouve ainsi réduite. Le rapport conclut qu'il faut étendre le programme à d'autres collèges, bien que cette extension doive se faire de façon progressive; dans un premier temps, elle n'impliquerait qu'une seule autorisation. Quant aux effets négatifs qu'elle pourrait avoir pour le collège de La Pocatière, un seul peut être cerné avec précision; il porte sur la clientèle étudiante; encore faut-il ajouter que ces effets seront fonction de la région collégiale retenue. Le rapport suggère ainsi que cette implantation se réalise dans la partie ouest du Québec afin d'assurer une plus grande accessibilité et de minimiser les conséquences pour le collège de La Pocatière.

Une décision favorable à la demande du collège de Victoriaville aurait des effets significatifs pour le collège de La Pocatière. Quoique des étudiants du territoire du collège de Victoriaville aient été inscrits au programme de technologie physique (deux à l'automne 1975 et 1976, quatre en 1977 et 1978, cinq en 1979 et trois à l'automne 1980), ces chiffres ne peuvent seuls

suffire à rejeter l'hypothèse d'une implantation dans ce collège. En considérant toutefois la proximité de Victoriaville et de Québec, on peut croire qu'il en résulterait un partage des étudiants de la région de Québec, ceux-ci représentant plus de 60% des inscrits au programme. Il se produirait alors une situation où les deux collèges tenteraient de recruter une clientèle à l'intérieur du même bassin, s'affaiblissant par le fait même tous deux et risquant de plus de compromettre le développement du programme à l'échelle provinciale. Le ministère de l'Education croit donc le risque trop grand, tant pour le collège de La Pocatière que pour celui de Victoriaville, pour autoriser le programme de technologie physique au CEGEP de Victoriaville.

Les trois autres collèges demandeurs ne présentent pas le même risque d'effets négatifs. Le document de la Direction de la recherche et du développement établit qu'une implantation dans un collège de l'ouest du Québec permettra alors aux deux institutions autorisées de se constituer des bassins de recrutement distincts, sans que le programme de technologie physique voie son avenir compromis au collège de La Pocatière.

Dans le cas de la demande d'autorisation soumise par le collège de Saint-Hyacinthe, le ministère de l'Education estime important d'en rappeler le contexte. En fait, lors de l'opération de contingentement des programmes professionnels 1979-1980, la Direction générale de l'enseignement collégial proposait la fermeture des programmes de techniques d'hygiène dentaire et de techniques de diététique au campus de Saint-Hyacinthe. Au terme d'une recherche en vue d'explorer de nouvelles voies de développement pour le collège, celui-ci déposait trois demandes

d'implantation: techniques de chimie analytique, technologie physique et mécanique du bâtiment. Dans le cadre des décisions des spécialités professionnelles 1980-1981, le ministre de l'Education autorisait le collège de Saint-Hyacinthe au programme de mécanique du bâtiment. (2) Cette implantation a d'ailleurs nécessité d'importantes transformations aux aménagements physiques du collège; on a, entre autres, relocalisé le département des techniques du textile pour faire place à ce nouveau programme. Il en a résulté le retard d'une année pour l'inscription des premiers étudiants, inscription qui s'est effectuée à la session "automne 1981". Le ministère de l'Education croit donc qu'à moyen terme, le collège de Saint-Hyacinthe doit accorder à cette spécialité professionnelle toute l'attention que requièrent son développement et sa consolidation; le programme de technologie physique ne saurait y être implanté pour 1982-1983.

Dans le cas du collège John Abbott, le ministère de l'Education croit devoir reporter la décision. En effet, la Direction de la recherche et du développement de la Direction générale de l'enseignement collégial travaille à la préparation d'une "carte des enseignements professionnels" où seront étudiés notamment les clientèles et les profils de développement des collèges anglophones. Puisqu'on ne peut parler de région collégiale pour ces collèges, le travail prendra en considération l'ensemble des besoins de la clientèle étudiante anglophone afin d'arrêter le nombre et la nature des enseignements professionnels qu'on devrait y retrouver.

---

(2) Gouvernement du Québec, Direction générale de l'enseignement collégial, Le développement de l'enseignement professionnel dans le réseau des CEGEP, Editeur officiel du Québec, Septembre 1980, page 19.

Le ministère de l'Education estime que le collège André-Laurendeau devrait être autorisé au programme de technologie physique puisqu'il répond à l'ensemble des critères d'implantation des programmes professionnels. L'étude de la Direction de la recherche et du développement démontre que les critères relatifs aux besoins quantitatifs en main-d'oeuvre, au placement des finissants, à l'articulation aux politiques gouvernementales et à l'accessibilité des étudiants au programme sont rencontrés dans la décision d'extension du programme de technologie physique au collège André-Laurendeau. Ce collège dispense aussi le programme d'électrodynamique, le programme de technologie physique se situant alors en complémentarité des enseignements de l'institution; rappelons que la première année du programme de technologie physique est commune au programme d'électrotechnique dont l'une des voies de sortie s'avère être l'électrodynamique. L'infrastructure et certains équipements étant en place, le programme de technologie physique s'intégrerait donc dans les meilleures conditions. De plus, le collège André-Laurendeau poursuit sa croissance, et l'autorisation du programme viendrait ajouter une perspective de développement au secteur des techniques physiques que son environnement industriel immédiat justifie largement; le développement du collège pourrait dès lors se situer en complémentarité d'autres collèges de la région de Montréal. Enfin, soulignons de nouveau que cette décision n'entraînera pas d'effets négatifs importants sur la clientèle du collège de La Pocatière, tel que l'étude l'établit.

Note: L'étude de la Direction générale de l'enseignement collégial citée plus haut est publiée à l'annexe I du présent document.

Programme: 247.01 Technologie de systèmes

Collège: Saint-Jean-sur-Richelieu

Le programme de technologie de systèmes est offert à titre expérimental par le collège Lionel-Groulx depuis 1975. Les finissants des deux premières promotions qui se destinaient au marché du travail se sont tous trouvé un emploi correspondant à leur formation.

Le Service des programmes vient de terminer l'évaluation de ce programme; les résultats de cette évaluation ont été déposés en juin dernier.

Le programme de technologie de systèmes entretient par ailleurs des liens de parenté étroits avec le programme d'électrotechnique (électronique). Le Service de la recherche et du développement a mené en 1980-1981 une étude des fonctions de travail de ce secteur. L'objectif premier de cette étude était d'analyser les fonctions de travail du secteur de l'électrotechnique et de vérifier si les actuelles voies de sortie du programme d'électrotechnique correspondent effectivement aux fonctions de travail identifiées. Les résultats de cette étude sont également connus depuis juin 1981.

Le ministère de l'Education estime qu'il y a lieu de reporter l'étude de la demande du collège de Saint-Jean-sur-Richelieu en 1983-1984. Ce délai permettra au ministère d'analyser en profondeur les résultats de l'étude sur les fonctions de travail en électrotechnique et le rapport sur l'évaluation du programme de technologie de systèmes.

Programme: 280.01 Techniques de fabrication (aéronautique)

Collège: Saint-Jean-sur-Richelieu

L'enseignement de l'aéronautique, exception faite du pilotage, est concentré au collège Edouard-Montpetit (campus de Saint-Hubert) depuis l'intégration de l'Institut aéronautique en 1968. Suite à une entente avec le collège Edouard-Montpetit, le collège John Abbott est autorisé à offrir à la clientèle anglophone les deux premières années du programme d'entretien d'aéronefs (programme 280.03).

Les programmes du secteur de l'aéronautique sont des programmes hautement spécialisés dont l'enseignement requiert une infrastructure très lourde, au plan des équipements notamment. Pour cette raison, le ministère de l'Education juge préférable de maintenir ces enseignements au campus de Saint-Hubert. Le Ministère considère donc qu'il n'y a pas lieu d'autoriser le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu à offrir le programme des techniques de fabrication (programme 280.01).

Par ailleurs, le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu manifeste depuis plusieurs années un intérêt marqué pour le secteur de l'aéronautique. Le collège est situé à proximité de l'aéroport de Saint-Jean et cette région compte des entreprises spécialisées en fabrication ou en entretien aéronautique.

En raison de cet intérêt, le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu a entrepris des démarches en vue de conclure avec le collège Edouard-Montpetit une entente selon laquelle le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu aurait pu offrir la première année du programme d'aéronautique. Jusqu'à ce jour, cette entente n'a pu se réaliser.

Le Ministère continue de croire que la conclusion d'une entente avec le collège Edouard-Montpetit constitue la seule solution acceptable en vue de répondre aux besoins de main-d'oeuvre de l'industrie aérospatiale. Cette entente est d'autant plus réalisable que le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu offre le programme de mécanique (241.01) et que le programme des techniques de fabrication (280.01) lui est étroitement apparenté.

Le Ministère invite donc le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu à chercher à nouveau un terrain d'entente avec le collège Edouard-Montpetit. Le Ministère est disposé à prêter sa collaboration pour faciliter la signature d'une telle entente, si les collèges en cause en expriment le désir.

Programme: 310.01 Techniques policières

Collège: Saint-Jérôme

Après avoir connu une intégration rapide au cours des dernières années, les finissants du programme de techniques policières éprouvent des difficultés de placement depuis 1978. Cette année-là, le taux de chômage se situait à 40,9%. En 1979, on note un taux de chômage de 22,0%, ce qui constitue une certaine amélioration par rapport à l'année précédente.

En avril dernier, le comité interministériel des techniques policières confiait à un sous-comité le mandat d'évaluer, à partir d'une étude de prévisions d'embauche dans les différents corps policiers, le nombre d'étudiants devant être admis en collège I dans le programme des techniques policières. Le sous-comité, dans un document daté du mois de juin, recommandait entre autres de maintenir le nombre des admissions de 1982 et 1983 à leur niveau actuel, c'est-à-dire environ 900 étudiants.

Dans ce contexte, le ministère de l'Education considère qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la demande du collège de Saint-Jérôme.

Le ministère de l'Education rappelle que le collège de Saint-Jérôme sollicite l'autorisation du programme des techniques policières pour une sixième année consécutive. Bien que le collège de Saint-Jérôme n'ait apporté aucun élément nouveau depuis 1977-1978, le ministère de l'Education a consenti à analyser sa demande à chaque année depuis cette date. Dorénavant, le Ministère acceptera d'étudier la demande du collège de Saint-Jérôme à la condition qu'il fasse état d'éléments de nature à modifier les décisions qui lui ont été communiquées depuis 1977-1978.

Programme: 322.03 Techniques de garderie d'enfants

Collèges: Jonquière
Rosemont

En novembre 1979, monsieur Denis Lazure, alors ministre des Affaires sociales, demandait à monsieur Jacques-Yvan Morin, qui était à ce moment-là ministre de l'Education, d'examiner la possibilité d'implanter le programme des techniques de garderie d'enfants dans deux collèges publics du Québec, un situé dans la région de Québec, l'autre dans la région de Montréal. Le ministre des Affaires sociales fondait sa demande sur le développement considérable que devait connaître le réseau des garderies au cours des années à venir. Pour les années 1979-1980 et 1980-1981 notamment, le ministère des Affaires sociales prévoyait la création de 170 nouvelles garderies, pour un total de 7 500 places.

En janvier 1980, le ministre de l'Education acquiesçait à la demande de monsieur Lazure et lui faisait part de son intention d'autoriser deux autres collèges publics à offrir en septembre 1980 le programme des techniques de garderie d'enfants.

En janvier de la même année, le ministre de l'Education, dans le dossier qu'il soumettait au Conseil des collèges sur les demandes d'autorisation des spécialités professionnelles pour 1980-1981, informait le Conseil que la Direction générale de l'enseignement légial se pencherait sur le choix d'un collège de la région de Québec et d'un collège de la région de Montréal. Le projet d'implantation du programme des techniques de garderie d'enfants se trouvait donc reporté à l'automne 1981. En même temps, le ministre signifiait son intention de refuser la demande du collège de Rosemont (ce collège sollicitait l'autorisation de dispenser cet enseignement pour septembre 1980): le ministre prévoyait que ce collège s'orienterait

plutôt vers le développement de programmes dans le secteur de la santé.

En septembre 1980, monsieur Jacques-Yvan Morin sollicitait l'avis du Conseil des collèges sur son intention d'autoriser le collège de Sainte-Foy et le collège André-Laurendeau à offrir, en septembre 1981, le programme des techniques de garderie d'enfants. En choisissant le collège de Sainte-Foy pour desservir la région de Québec, le ministre se fondait principalement sur la complémentarité des enseignements qui y sont offerts avec le programme des techniques de garderie d'enfants. Le choix du collège André-Laurendeau était justifié par le fait qu'il s'agit d'un collège en voie de développement.

Trois mois plus tard, le Conseil des collèges soumettait son avis relativement à l'implantation du programme des techniques de garderie d'enfants. Le Conseil des collèges était d'accord avec la majeure partie des propositions du ministre de l'Education, à savoir: l'accroissement des besoins en main-d'oeuvre, la nécessité d'implanter le programme dans la région de Québec et dans la région de Montréal, le choix du collège de Sainte-Foy. Le Conseil des collèges divergeait toutefois d'opinion sur le choix du collège André-Laurendeau. Le Conseil jugeait ce choix inapproprié, compte tenu que le collège André-Laurendeau n'offre pas les enseignements complémentaires aux techniques de garderie d'enfants. Le Conseil recommandait de surseoir à l'implantation du programme pour une durée d'un an, ce délai devant permettre au ministère de réévaluer le développement du programme des techniques de garderie d'enfants dans le contexte de la consolidation des enseignements professionnels dans la région montréalaise.

Suite à cet avis, le collège de Sainte-Foy était autorisé à offrir, à compter de septembre 1981, le programme des techniques de garderie d'enfants. L'admission à ce programme était limitée à quarante (40) étudiants.

Entre temps, monsieur Jean-Claude Deschênes, sous-ministre des Affaires sociales, demandait à l'Office des services de garde à l'enfance de prendre position sur l'avis du Conseil des collèges. En mars 1981, la présidente de cet organisme, madame Lizette Gervais, signifiait à monsieur Jacques Girard, sous-ministre de l'Education, son accord avec l'avis du Conseil des collèges. L'Office croyait justifié que le programme des techniques de garderie d'enfants soit offert dans deux nouveaux collèges dans les régions de Québec et de Montréal; il était également persuadé que ce programme devrait être offert dans un collège qui dispense les enseignements complémentaires.

En avril 1981, le sous-ministre de l'Education demandait au sous-ministre des Affaires sociales un avis sur la position que venait de prendre l'Office des services de garde à l'enfance. Au début du mois de mai, le sous-ministre des Affaires sociales, rappelant que le gouvernement a comme objectif de développer 45 000 places de garderies, donnait son accord au plan de développement du programme des techniques de garderie d'enfants.

Enfin, en juillet 1981, l'Office des services de garde à l'enfance, consulté cette fois-ci dans le cadre de la présente opération, affirmait à nouveau le principe de la complémentarité des enseignements et, pour cette raison, ne se montrait pas favorable à la demande du collège de Rosemont.

Le ministère de l'Education, au cours de l'année qui vient de s'écouler, a réexaminé son projet d'implantation du programme des techniques de garderie d'enfants. Le Ministère convient que l'axe de développement du collège André-Laurendeau se situe davantage dans le secteur des techniques physiques que dans celui des techniques humaines.

Suite aux avis très explicites qu'ont exprimés le Conseil des collèges, l'Office des services de garde à l'enfance et le ministère des Affaires sociales, le ministère de l'Education estime qu'il y a lieu de respecter le principe de la complémentarité des enseignements et, conséquemment, d'autoriser plutôt le collège du Vieux-Montréal à offrir, en septembre 1982, le programme des techniques de garderie d'enfants. On pourrait objecter que le collège du Vieux-Montréal a atteint, en termes de clientèle et de programmes offerts, un stade maximum de développement. Cependant, en tenant compte que le collège du Vieux-Montréal devrait connaître une baisse de clientèle d'ici les prochaines années et que le contingent admissible en collège I serait fixé à quarante (40) étudiants, le Ministère estime que le collège du Vieux-Montréal peut offrir cet enseignement à l'intérieur de ses capacités actuelles; une vérification auprès des autorités du collège a confirmé la position du Ministère.

En raison de ce qui précède, le Ministère ne juge pas opportun de donner suite à la demande du collège de Rosemont, ce collège n'offrant aucun des enseignements complémentaires aux techniques de garderie d'enfants.

En 1979, à la suite d'entretiens entre des fonctionnaires du ministère des Affaires sociales et du ministère de l'Education, il avait été établi que l'implantation du programme des techniques de garderie d'enfants dans deux nouveaux collèges permettrait de répondre aux besoins quantitatifs des cinq prochaines années, c'est-à-dire jusqu'en 1985. Les compressions budgétaires que nous connaissons actuellement et les ralentissements qu'elles entraîneront dans le développement de nouvelles places de garderies, incitent le ministère de l'Education à s'en tenir à son plan initial et à ne pas songer à étendre le programme à d'autres régions du Québec avant que se soit écoulée la période des cinq années évoquée plus haut. Le Ministère est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'autoriser le collège de Jonquière à offrir les techniques de garderie d'enfants en septembre 1982.

L'Office des services de garde à l'enfance, consulté sur la demande du collège de Jonquière, a exprimé un avis similaire. L'Office croit de plus que "le processus de perfectionnement du personnel en exercice mis en place par le Service de l'éducation des adultes du collège de Jonquière devrait suffire dans un premier temps à répondre aux besoins et intérêts quant à la formation en techniques de garderie"; le ministère de l'Education partage cette position.

Programme: 420.00 Informatique

Collèges: Sept-Iles
Drummondville
Abitibi-Témiscamingue

Le placement des finissants du programme d'informatique se situe à un niveau particulièrement élevé, surtout depuis les années 1978 et 1979. En 1978, 97,2% des finissants de ce programme occupaient un emploi relié à leur formation; en 1979, le taux de placement s'établissait à 95,9%. Selon les conseillers en main-d'oeuvre, le marché du travail pourrait absorber deux fois plus de finissants.

Le programme d'informatique est actuellement offert dans vingt-quatre collèges. Le programme est accessible dans toutes les régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.

En raison de l'excellence du placement, le Ministère considère qu'il serait opportun de favoriser l'accessibilité au programme d'informatique pour les étudiants de la région de la Côte-Nord et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. L'implantation du programme d'informatique au collège de l'Abitibi-Témiscamingue et au collège de Sept-Iles compléterait la distribution de cet enseignement pour ce qui est des collèges francophones.

En conséquence, le Ministère estime qu'il y a lieu d'autoriser les collèges de Sept-Iles et de l'Abitibi-Témiscamingue à offrir en septembre 1982 le programme d'informatique. Par ailleurs, le Ministère ne juge pas opportun de donner suite à la demande du collège de Drummondville, compte tenu que l'accessibilité au programme d'informatique dans la région de Trois-Rivières est déjà assurée dans deux collèges: Shawinigan et Trois-Rivières.

Programme: 551.02 Musique populaire (3e année)

Collège: Lionel-Groulx

Le programme de musique populaire est un programme professionnel d'une durée de trois ans qui s'adresse aux étudiants désireux de s'orienter vers la musique populaire, commerciale et folklorique. Les quatre premières sessions de ce programme sont celles du programme de musique 551.01 (programme de formation générale menant à l'université).

L'objectif premier de ce programme est de mener à des fonctions de travail dans le domaine de la musique populaire. Or, l'examen des données de placement nous révèle que le programme de musique populaire mène davantage les étudiants vers l'université que sur le marché du travail. En 1977, sur 21 finissants rejoints, 17 poursuivaient des études universitaires ou collégiales; 4 finissants se destinaient à l'emploi. En 1978, sur 16 finissants rejoints, 14 se dirigeaient vers l'université et 2 sur le marché du travail. En 1979, sur 28 finissants rejoints, 19 poursuivaient des études universitaires et 7 finissants se destinaient à l'emploi. Des 13 finissants qui au cours des trois dernières années se sont destinés à l'emploi, 4 seulement ont trouvé un emploi relié à leur formation. Au cours de la même période, un total de 50 finissants se sont dirigés vers l'université.

Il apparaît donc clairement que, dans les faits, le programme de musique populaire constitue davantage un programme de formation générale de trois ans qu'une véritable spécialité professionnelle.

Le programme de musique (programme de formation générale de deux ans) est offert par le collège Lionel-Groulx depuis septembre 1980.

Il y a lieu de rappeler que c'est en vue d'en favoriser l'accessibilité pour les étudiants de la région de Montréal que ce programme y avait été autorisé. Une étude des demandes d'admission avait en effet révélé qu'une centaine d'étudiants, aptes à entreprendre des études musicales de niveau collégial, n'avaient pu être admis en musique dans un collège public de la région de Montréal, faute de places disponibles.

Dans la région de Montréal, on constate qu'un seul collège francophone, le collège de Saint-Laurent, offre ce programme; on note par ailleurs que la clientèle inscrite en musique populaire y est fort réduite: 14 étudiants en 1979-1980, 8 en 1980-1981. La même situation prévaut dans le cas des trois autres collèges qui offrent ce programme.

En l'absence de besoins réels du marché du travail, étant donné que l'accessibilité au programme de musique populaire dans la région de Montréal ne pose aucun problème, le ministère de l'Education est d'avis que soit refusée la demande du collège Lionel-Groulx.

Programme: 561.01 Interprétation (théâtre professionnel)

Collège: Chicoutimi

Le collège de Chicoutimi a déjà présenté une demande d'autorisation du programme de théâtre professionnel dans le cadre de l'opération "Autorisation des spécialités professionnelles 1980-1981". La position du ministre de l'Education sur l'implantation du programme de théâtre professionnel dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean avait été des plus explicites: avec l'appui du ministère des Affaires culturelles et du Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le ministre avait fait valoir que le bassin de population du Saguenay-Lac-Saint-Jean était insuffisant pour soutenir un grand nombre de troupes actives. On trouvera aux pages 30, 31 et 54 du document "Le développement de l'enseignement professionnel dans le réseau des CEGEP, décembre 1979", l'exposé complet de la position du ministre de l'Education sur cette question.

De plus, les autorités du ministère de l'Education et du ministère des Affaires culturelles sont convenues de surseoir à toute nouvelle implantation de programmes de théâtre et de danse d'ici à ce qu'une politique générale des arts d'interprétation ait été définie.

Programme: 561.06 Danse-ballet

Collège: Chicoutimi

Le programme de danse-ballet est offert à titre expérimental par le collège du Vieux-Montréal depuis septembre 1979.

Le programme de danse-ballet a été conçu spécifiquement pour les finissants en danse de l'école secondaire Pierre-Laporte de Ville Mont-Royal. A ce titre, l'implantation de ce programme dans tout autre collège est exclue.

De plus, les autorités du ministère de l'Education et du ministère des Affaires culturelles sont convenues de surseoir à toute nouvelle implantation de programmes de danse et de théâtre d'ici à ce qu'une politique générale des arts d'interprétation ait été définie.

Programme: 570.01 Céramique

Collège: Champlain (Lennoxville)

Le développement éventuel du programme de céramique est lié aux travaux menés conjointement par le Service de la recherche et du développement, la Corporation des artisans du Québec et le ministère des Affaires culturelles en vue de l'implantation d'enseignements en métiers d'art au niveau collégial. Ces travaux doivent se poursuivre dans le courant de l'année 1981-1982.

Le Ministère est d'avis que la demande du collège régional Champlain soit étudiée au moment où les travaux sur les métiers d'art seront terminés.

DEUXIEME PARTIE

Le contingentement des admissions

dans les spécialités professionnelles 1982-1983

LE CONTINGENTEMENT DES ADMISSIONS DANS LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES, 1982-1983

Lors de l'opération de contingentement 1980-1981, les programmes touchés par cette opération avaient été divisés en trois catégories distinctes: la première catégorie regroupait les programmes devant faire l'objet de contingents fermes, la deuxième comprenait les programmes pour lesquels des contingents étaient suggérés; on retrouvait enfin dans la troisième catégorie les programmes pour lesquels les collèges étaient simplement informés sur l'état du placement.

Depuis sa mise à l'essai, cette procédure a reçu l'accord tacite de tous les collèges.

Pour 1982-1983, la première catégorie (contingents fermes) comprend les programmes suivants:

- 111.00 Techniques d'hygiène dentaire (programme expérimental)
- 140.00 Techniques médicales
- 142.02 Techniques de médecine nucléaire
- 145.00 Techniques des sciences naturelles
- 147.01 Techniques du milieu naturel (programme expérimental)
- 160.02 Techniques d'audioprothèses (programme expérimental)
- 190.00 Techniques forestières
- 221.04 Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière (programme expérimental)
- 285.00 Contrôle de la circulation aérienne (programme expérimental)
- 322.03 Techniques de garderie d'enfants
- 382.00 Techniques de l'aménagement
- 388.00 Techniques d'assistance sociale
- 391.00 Techniques de loisirs

La deuxième catégorie (contingents suggérés) est constituée des sept programmes qui suivent:

140.04 Electrophysiologie médicale (programme expérimental)
142.01 Techniques de radiodiagnostic
145.04 Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique
152.01 Gestion d'entreprises agricoles
171.01 Techniques de thanatologie (programme expérimental)
351.00 Techniques d'éducation spécialisée
393.00 Techniques de la documentation

Les programmes suivants forment la troisième catégorie:

144.00 Techniques de réadaptation
384.01 Techniques de recherches psycho-sociales
410.00 Techniques administratives

Dans l'ensemble, peu de changements sont intervenus par rapport à l'an dernier; quelques programmes changent de catégorie, selon que le placement s'est amélioré ou qu'il s'est au contraire détérioré. On remarquera surtout l'apparition pour la première fois du programme des techniques administratives, où l'on dénote un accroissement subit du taux de chômage. Le Ministère s'en tient pour l'instant à alerter les collèges. L'importance de la clientèle visée (près de 6 000 étudiants en Collège I cette année) lui dicte cette prudence.

Quelques programmes ne sont plus touchés par la présente opération: il s'agit des programmes des techniques infirmières, techniques de diététique, techniques de chimie-biologie et techniques judiciaires. La situation de l'emploi en 1980 pour les finissants de ces programmes est maintenant stabilisée.

On remarquera dans la liste des programmes ci-dessus la présence de sept programmes expérimentaux; l'admission à ces programmes est contingentée pour des raisons autres que celles du placement.

Les programmes qui suivent ont fait l'objet de considérations plus spécifiques.

> Techniques d'hygiène dentaire: le statu quo est maintenu. Les prévisions du ministère des Affaires sociales quant aux besoins de finissants en techniques d'hygiène dentaire demeurent valables pour l'année 1982-1983.
>
> Techniques médicales: le statut quo est également maintenu dans le cas de ce programme. En 1979, des contingents ont été fixés pour chaque collège au terme d'une étude particulière de la situation en techniques médicales. Les données sur le placement des finissants de l'année 1980 confirment le Ministère de la nécessité de maintenir des contingents fermes.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MINISTERE DE L'EDUCATION

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL

LE CONTINGENTEMENT DES ADMISSIONS DANS LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES

LE CONTINGENTEMENT DES ADMISSIONS DANS LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES

1ère Catégorie (contingents fermes)

111.00 Techniques d'hygiène dentaire (programme expérimental)

140.00 Techniques médicales

142.02 Techniques de médecine nucléaire

145.00 Techniques des sciences naturelles

147.01 Techniques du milieu naturel (programme expérimental)

160.02 Techniques d'audioprothèses (programme expérimental)

190.00 Techniques forestières

221.04 Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière (programme expérimental)

285.00 Contrôle de la circulation aérienne (programme expérimental)

322.03 Techniques de garderie d'enfants

382.00 Techniques de l'aménagement

388.00 Techniques d'assistance sociale

391.00 Techniques de loisirs

2e Catégorie (contingents suggérés)

140.04 Electrophysiologie médicale (programme expérimental)

142.01 Techniques de radiodiagnostic

145.04 Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

152.01 Gestion d'entreprises agricoles

171.01 Techniques de thanatologie (programme expérimental)

351.00 Techniques d'éducation spécialisée

393.00 Techniques de la documentation

3e Catégorie (information)

144.00 Techniques de réadaptation

384.01 Techniques de recherches psycho-sociales

410.00 Techniques administratives

Note: De 1976-1977 à 1978-1979, les contingents étaient fixés par la D.G.E.C. et communiqués aux collèges. Depuis 1979-1980, la D.G.E.C. propose des contingents avant de les arrêter. Dans les tableaux qui suivent, un seul chiffre apparaîtra lorsque le contingent proposé et le contingent arrêté sont identiques. Dans le cas contraire, le chiffre correspondant à la proposition initiale précèdera immédiatement le contingent fixé.

111.00 Techniques d'hygiène dentaire (programme expérimental)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:							1	1	1	1	1	1	1
Edouard-Montpetit	23	16	16	24	20	23	30	15	15	0/25	25	25	25
François-Xavier-Garneau	32	26	17	28	29	28	30	15	15	30/25	25	25	25/30
John Abbott	48	16	20	24	25	27	30	15	15	25	25	25	25
Maisonneuve	31	29	28	31	24	30	30	30	30	30	30	30	30
Saint-Hyacinthe	19	19	19	28	27	35	30	15	15	0/25	25	25	25
Trois-Rivières	30	16	17	28	27	28	30	15	15	30/25	25	25	25
TOTAL	183	122	117	163	152	171	180	105	105	115/155	155	155	155/160

140.00 Techniques médicales

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:										1	1	1	1
Chicoutimi	40	41	36	35	21	13				40/35	32	32	32
Dawson	41	48	46	37	44	54				50/45	42	42	42
Rimouski	31	36	36	33	14	28				35/30	28	28	28
Rosemont	72	62	66	62	58	54				60	56	56	56
Sainte-Foy	85	83	80	74	66	62				50/70	65	65	65
Saint-Jean-sur-Richelieu	21	43	45	37	21	25				25/35	25	25	25
Saint-Jérôme	45	48	42	30	37	44				50/40	37	37	37
Saint-Hyacinthe	27	26	24	22	22	34				25	25	25	25
Shawinigan	34	34	33	28	12	13				25/30	28	28	28
Sherbrooke	47	41	40	31	34	34				40	37	37	37
TOTAL	443	462	448	389	329	361				400/410	375	375	375

140.04 Electrophysiologie médicale (programme expérimental)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:										2	2	2	2
Ahuntsic				14	23	22				30	30	30	30

142.01 Techniques de radiodiagnostic

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
							Catégorie:				3	2	2
Ahuntsic	109	75	68	69	66	74						50	50
Dawson	44	38	27	24	30	22						25	25
Rimouski	22	18	20	22	15	20						25	25
Sainte-Foy	58	62	68	76	72	68						50	50
TOTAL	233	193	183	191	183	184						150	150

142.02 Techniques de médecine nucléaire

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
							Catégorie:	1	1	1	1	2	1
Ahuntsic	15	9	16	16	37	42		10	15	15	15/30	30	30
Dawson	1	-	-	-	-	-		0	0	0	0	0	0
Sainte-Foy	-	-	-	-	-	-		0	0	0	0	0	0
Sherbrooke	11	-	-	-	-	-		0	0	0	0	0	0
TOTAL	27	9	16	16	37	42		10	15	15	15/30	30	30

144.00 Techniques de réadaptation

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)					
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Chicoutimi	38	44	45	37	39	37
François-Xavier-Garneau	32	29	34	40	32	35
Montmorency	31	37	22	33	38	41
Sherbrooke	24	23	25	20	31	18
TOTAL	125	133	126	130	140	131

CONTINGENTS	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:					3	3	3

145.00 Techniques des sciences naturelles

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
							Catégorie:	1	1	1	1	1	1
La Pocatière	44	40	44	52	54	54		45	40	40/50	50	50	50
Sainte-Foy	43	37	44	38	42	42		42	40	40	40	40	40
Sherbrooke	62	56	49	36	43	38		56	50	50	50	50	50
Vanier	57	45	42	42	43	42		45	40	40	40	40	40
TOTAL	206	178	179	168	182	176		188	170	170/180	190	180	180

145.04 Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:								1	1	1	1	2	2
Hauterive	38	44	54	55	50	43		40	50	50	50	50	40

147.01 Techniques du milieu naturel (programme expérimental)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)					
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Saint-Félicien		76	87	90	99	88

	CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:		1	1	1	1	1	1
Saint-Félicien		70	70	70	70/80	80	70/90

152.01 Gestion d'entreprises agricoles

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:												2	2
Alma	39	60	49	53	46	42						60	60
Lennoxville						-						60	60
Saint-Jean-sur-Richelieu						37						60	60
Victoriaville	36	46	41	59	58	67						60	60
TOTAL	75	106	90	112	104	146						240	240

160.02 Techniques d'audioprothèses (programme expérimental)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:												1	1
Rosemont						15						15	15/25

171.01 Techniques de thanatologie (programme expérimental)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
							Catégorie:						2
Rosemont					25	24							30

190.00 Techniques forestières

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
							Catégorie:				3	2	1
Chicoutimi	80	83	87	94	113	66						90	60
Gaspésie	15	33	23	50	29	29						30	25
Hauterive	17	16	18	19	15	14						25	25
John Abbott	42	49	26	31	39	39						35	35
Abitibi-Témiscamingue	34	49	48	45	60	49						50	45
Rimouski	89	54	94	87	84	75						90	60
Sainte-Foy	81	84	86	118	75	80						90	75
TOTAL	358	368	382	444	415	352						410	325

221.04 Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière (programme expérimental)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82		76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
							Catégorie:		1	1	1	1	1	1
Drummondville		27	37	20	29	47			40	40	40	40	40	40

285.00 Contrôle de la circulation aérienne (programme expérimental)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:													1
Saint-Jean-sur-Richelieu													70

322.03 Techniques de garderie d'enfants

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:							1	1	1	1	1	1	1
Sainte-Foy						43						40	40
Saint-Jérôme	29	33	33	33	43	43	30	30	30	30	30/40	40	40
Vanier	46	45	42	42	41	42	40	40	40	40	40	40	40
Vieux-Montréal													40
TOTAL	75	78	75	75	84	128	70	70	70	70	70/80	120	160

351.00 Techniques d'éducation spécialisée

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:											3	3	2
Gaspésie	31	34	25	20	26	21							25
Hauterive	25	24	30	30	30	28							30
Joliette	40	43	50	46	46	45							45
Jonquière	59	99	119	108	99	98							80
La Pocatière	31	41	39	43	42	42							40
Lennoxville	23	23	24	30	21	21							25
Abitibi-Témiscamingue	38	56	64	58	57	68							50
Région de l'Amiante	40	39	39	40	40	40							40
Rimouski	37	38	35	38	37	36							35
Saint-Jérôme	100	112	107	117	120	132							80
Sainte-Foy	85	83	83	79	82	81							80
Sherbrooke	57	57	48	49	78	81							80
Vanier	82	105	80	69	84	86							80
Vieux-Montréal	76	71	74	66	81	73							80
TOTAL	724	825	817	793	843	852							770

382.00 Techniques d'aménagement

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:							1	1	1	1	1	1	1
John Abbott	25	15	14	17	12	21	[illegible]	17	15	30/25	25	25	25
Jonquière	35	42	44	38	40	41	40	40	40	40	40	40	40
Matane	23	24	16	25	22	23	40	40	20	30	30	30	30
Rosemont	23	40	32	33	31	33	40	40	30	30	30	30	30
TOTAL	106	121	106	113	105	118	160	137	105	130/125	125	125	125

384.01 Techniques de recherches psycho-sociales

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:											2	2	3
Rosemont	71	56	77	59	51	65					50	50	

388.00 Techniques d'assistance sociale

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
							76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	Catégorie: 1	1	1	1	1	1	1
Dawson	43	41	36	43	46	42	-	35	30	60/40	40	40	40
Gaspésie	21	29	22	15	21	24	-	30	20	25	25	25	25
Jonquière	57	55	55	53	52	40	50	50	50	45/50	50	50	50
Lévis-Lauzon	39	39	50	42	47	42	60	40	40	30/40	40	40	40
Abitibi-Témiscamingue	25	25	19	22	28	25	-	20	20	25	25	25	25
Rimouski	33	35	30	38	33	35	-	35	35	25/35	35	35	35
Sainte-Foy	42	42	40	47	42	51	-	42	45	30/45	45	45	45
Saint-Jérôme	39	33	33	34	32	32	40	30	30	25/30	30	30	30
Sherbrooke	31	28	32	30	34	34	40	30	31	25/31	31	31	31
Trois-Rivières	53	39	41	41	41	42	-	40	40	30/40	40	40	40
Vieux-Montréal	70	43	57	59	65	54	60	40	60	60	60	60	60
TOTAL	453	409	415	424	441	421	-	392	401	380/421	421	421	421

391.00 Techniques de loisirs

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:							1	1	1	1	1	1	1
Dawson	45	43	50	33	41	44	-	45	35	60/35	35/40	40	40
Rivière-du-Loup	152	136	100	101	102	92	160	120	90	90	75	90	90
Saint-Laurent	79	85	64	61	60	61	80	80	60	60	60	60	60/80
Vieux-Montréal	116	60	84	88	86	85	60	60	80	80	80/90	90	90
TOTAL	392	324	298	283	289	282	-	305	265	290/265	250/265	280	280/300

393.00 Techniques de la documentation

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)						CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:							1	1	1	1	2	2	2
François-Xavier-Garneau	47	34	31	32	33	32	40	40	30	30	30	30	30
John Abbott	23	28	22	20	18	21	30	25	25	45/25	25	25	25
Jonquière	20	33	39	35	35	53	20	30	35	35	35	35	35
Lionel-Groulx	31	33	30	27	29	30	40	30	30	30	30	30	30
Maisonneuve	58	41	46	44	43	55	60	50	50	50	50	50	50
Abitibi-Témiscamingue	21	20	17	7	17	29	-	20	20	25	25	25	25
Outaouais	24	20	19	25	30	31	30	20	20	25	25	25	25
Trois-Rivières	30	38	25	25	24	30	-	30	25	0/25	25	25	25
TOTAL	254	247	229	215	229	281	-	245	235	240/245	245	245	245

410.00 Techniques administratives

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)					
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Ahuntsic	170	172	178	178	177	209
Alma	46	60	65	50	47	47
André-Laurendeau	89	122	131	154	160	197
Bois-de-Boulogne	159	117	119	128	125	140
Chicoutimi	82	127	102	103	115	81
Dawson	253	212	182	179	120	140
Drummondville	65	110	83	58	73	101
Edouard-Montpetit	163	158	219	210	173	187
François-Xavier-Garneau	-	65	82	67	65	111
Gaspésie	33	88	49	50	61	62
Granby	55	82	82	85	99	71
Hauterive	64	60	65	65	69	53
John Abbott	63	107	87	123	131	121
Joliette	111	148	177	136	112	125
Jonquière	96	108	131	74	100	83
La Pocatière	41	60	55	69	49	50

	CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:							3

410.00 Techniques administratives (suite)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)					
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Lennoxville	35	35	36	37	24	46
Lévis-Lauzon	114	203	187	185	176	189
Limoilou	229	328	310	286	221	263
Lionel-Groulx	147	131	114	136	141	132
Maisonneuve	237	247	210	200	187	187
Matane	49	73	76	49	46	45
Montmorency	72	162	156	157	161	285
Abitibi-Témiscamingue	101	157	141	128	127	151
Outaouais	157	189	192	215	197	196
Région de l'Amiante	73	127	82	64	72	64
Rimouski	109	152	131	95	118	150
Rivière-du-Loup	104	102	73	74	76	48
Rosemont	169	139	226	233	228	233
Saint-Félicien	77	83	46	63	42	61
Sainte-Foy	89	131	128	105	126	163
Saint-Hyacinthe	73	109	103	90	107	171

	CONTINGENTS						
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:							3

410.00 Techniques administratives (suite)

	INSCRIPTIONS (COLLEGE I)					
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Saint-Jean-sur-Richelieu	118	136	155	161	144	150
Saint-Jérôme	69	138	129	139	163	182
Saint-Lambert	53	84	94	68	76	74
Saint-Laurent	106	110	73	93	120	98
St.Lawrence	20	22	38	24	30	35
Sept-Iles	34	65	51	51	44	52
Shawinigan	89	192	113	106	101	105
Sherbrooke	178	237	221	193	197	219
Sorel-Tracy	68	86	88	65	69	70
Trois-Rivières	131	255	207	191	179	235
Valleyfield	106	142	114	110	103	118
Vanier	68	78	66	127	118	87
Victoriaville	64	134	84	71	88	77
Vieux-Montréal	225	273	224	217	222	235
TOTAL	4 662	6 136	5 673	5 462	5 379	5 899

CONTINGENTS							
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
Catégorie:							3

TROISIEME PARTIE

Le développement des spécialités professionnelles

au point de vue quantitatif

L'évolution des inscriptions dans les programmes professionnels

Le fait qui a marqué l'évolution de la clientèle de niveau collégial en 1981-1982 fut sans doute l'augmentation, tout autant sensible qu'imprévue, de la clientèle globale. Celle-ci est en effet passée de 118 050 étudiants en 1980-1981 à 123 377 en 1981-1982, une augmentation de 5 327 étudiants. En pourcentage, l'accroissement est de l'ordre de 4,5%.

Contrairement aux années précédentes, ce sont les inscriptions dans les programmes de formation générale qui ont enregistré la plus forte hausse: les effectifs de ce secteur sont passés de 56 676 étudiants à 61 324, une augmentation de 6,3%. Pour sa part, le secteur professionnel accueillait 1 679 étudiants de plus, passant de 60 374 à 62 053, une augmentation de 2,8%.

Il est utile de rappeler qu'au cours des cinq dernières années, c'est-à-dire de 1976-1977 à 1980-1981, la clientèle du secteur professionnel s'était accrue de 19,2% tandis que celle du secteur général n'augmentait que de 3,9%.

Si nous comparons maintenant les inscriptions globales selon le niveau et le type de formation, nous constatons immédiatement que les écarts entre l'accroissement du secteur général et du secteur professionnel tendent à s'estomper

		1980-1981	1981-1982	Accr. en %
Collège I	Général	32 951	35 858	8,8
	Professionnel	25 895	27 861	7,6
Collège II	Général	24 725	25 466	3,0
	Professionnel	18 178	18 397	1,2
Collège III	Professionnel	16 301	15 795	-3,1

		1980-1981	1981-1982	Accr. en %
Total	Général	57 676	61 324	6,3
	Professionnel	60 374	62 053	2,8

Ces chiffres permettent de constater que l'augmentation de la clientèle globale s'est surtout fait sentir en collège I; elle est faible en collège II et négative en collège III. Pour ce qui est des nouveaux inscrits en collège I, l'augmentation de la clientèle dans le secteur général n'est que légèrement supérieure à celle observée dans le secteur professionnel. En collège II, la clientèle du secteur professionnel croît à peine; elle diminue en collège III. Notons enfin que le taux de passage entre collège I et collège II était plus élevé dans le secteur général que dans le secteur professionnel; le taux de passage dans le secteur général était de 77,3% et de 71,0% dans le secteur professionnel.

Si l'on considère maintenant l'évolution de la clientèle globale selon le sexe, on constate encore une fois des écarts significatifs:

		1980-1981	1981-1982	Accr. en %
Collège I	Masculin	29 899	31 624	5,8
	Féminin	28 947	32 095	10,9
Collège II	Masculin	21 977	21 907	- 0,3
	Féminin	20 926	21 956	4,9
Collège III	Masculin	7 856	7 752	- 1,3
	Féminin	8 445	8 043	- 4,8
Total	Masculin	59 732	61 283	2,6
	Féminin	58 318	62 094	6,5

En collège I, là ou l'augmentation fut la plus remarquée, le taux d'accroissement de la clientèle féminine a été près du double de celui de la clientèle masculine. En collège II, la clientèle masculine décroît quelque peu et la clientèle féminine s'accroît encore de près de 5%. Enfin, en collège III, la diminution touche davantage la clientèle féminine.

Pour résumer, l'augmentation de la clientèle globale en 1981-1982 a été causée en majeure partie par un accroissement sensible de la clientèle féminine inscrite en collège I.

Voyons maintenant comment ce phénomène a pu influencer l'évolution des inscriptions au niveau de chacun des programmes professionnels.

Pour faciliter la présentation des tableaux qui vont suivre, nous avons regroupé les programmes en trois catégories: le tableau 1 comprendra les programmes dont la clientèle en collège I est supérieure à 500 étudiants. Le tableau 2 regroupera les programmes dont la clientèle varie entre 100 et 500 étudiants. Le tableau 3 sera constitué des programmes dont la clientèle est inférieure à 100 étudiants. Les programmes seront classés selon l'ordre d'importance de la clientèle qui y était inscrite en 1980-1981.

Ces tableaux permettent de constater que trente-quatre programmes voient leurs effectifs s'accroître en 1981-1982; quinze programmes accusent une baisse de leurs effectifs.

Si l'on ne tient compte que des augmentations supérieures à 50 étudiants, les programmes suivants ont connu les hausses les plus fortes:

	Aug.	%
410.00 Techniques administratives	518	9,6
180.00 Techniques infirmières	432	19,1
420.00 Informatique	251	11,6

		Aug.	%
241.00	Technologie de la mécanique	200	24,9
243.00	Electrotechnique	108	3,9
221.00	Technologie du bâtiment et des travaux publics	102	7,1
412.00	Secrétariat	66	2,8
120.00	Techniques de diététique	61	26,9
310.00	Techniques auxiliaires de la justice	57	5,3

En termes de pourcentage, trois de ces programmes ont connu un taux d'accroissement particulièrement supérieur à la moyenne: il s'agit des techniques infirmières, de la mécanique et des techniques de diététique. La levée du contingentement en techniques infirmières et en techniques de diététique n'est sûrement pas étrangère à cette augmentation. Dans le cas de la mécanique, où l'augmentation est très élevée, on peut penser que l'octroi de bourses spéciales aux étudiants inscrits en collège III a pu jouer un certain rôle; une meilleure information scolaire et professionnelle sur les besoins du marché du travail peut également expliquer ce phénomène.

Par ailleurs, deux programmes accusent une diminution de clientèle supérieure à cinquante étudiants:

		Dim.	%
280.00	Aéronautique	77	-17,6
190.00	Technologie forestière	63	-15,2

Il faut déplorer la baisse de clientèle que doivent subir les programmes de l'aéronautique; des pénuries de main-d'oeuvre dans le secteur de l'aéronautique se font sentir depuis plusieurs années.

L'augmentation de la clientèle masculine se concentre à peu près

entièrement dans six programmes:

	Augm.	%
241.00 Technologie de la mécanique	193	24,6
410.00 Techniques administratives	187	7,0
420.00 Informatique	95	9,3
180.00 Techniques infirmières	82	29,6
243.00 Electrotechnique	78	2,9
221.00 Technologie du bâtiment et des travaux publics	62	5,0

Du côté de la clientèle féminine, un nombre égal de six programmes accapare la plus grande part de la hausse des effectifs:

	Augm.	%
180.00 Techniques infirmières	350	17,7
410.00 Techniques administratives	331	12,3
420.00 Informatique	156	3,5
412.01 Secrétariat	62	2,6
120.00 Techniques de diététique	62	28,4
310.00 Techniques auxiliaires de la justice	60	18,0

En somme, nous pouvons constater que la clientèle inscrite en première année en 1981-1982, même si elle est plus nombreuse que l'année précédente, n'a pas modifié substantiellement ses choix traditionnels. Un nombre très restreint de programmes (une dizaine tout au plus) continue de monopoliser les quatre cinquièmes des inscriptions.

TABLEAU 1

Evolution des inscriptions en collège I
dans les programmes ayant une clientèle de 500 étudiants et plus
en 1980-1981

		1980-1981	1981-1982	Ecart	%
410.00 Techniques administratives	M	2 690	2 877	187	7,0
	F	2 691	3 022	331	12,3
	T	5 381	5 899	518	9,6
243.00 Electrotechnique	M	2 706	2 784	78	2,9
	F	64	94	20	46,9
	T	2 770	2 878	108	3,9
412.01 Secrétariat	M	4	8	4	50,0
	F	2 392	2 454	62	2,6
	T	2 396	2 462	66	2,8
180.00 Techniques infirmières	M	277	359	82	29,6
	F	1 980	2 330	350	17,7
	T	2 257	2 689	432	19,1
420.00 Informatique	M	1 021	1 116	95	9,3
	F	1 152	1 308	156	13,5
	T	2 173	2 424	251	11,6
221.00 Technologie du bâtiment et des travaux publics	M	1 244	1 306	62	5,0
	F	189	229	40	21,2
	T	1 433	1 535	102	7,1
310.00 Techniques auxiliaires de la justice	M	740	737	-3	- 0,4
	F	334	394	60	18,0
	T	1 074	1 131	57	5,3

			1980-1981	1981-1982	Ecart	%
570.00	Arts appliqués	M	319	302	-17	-5,3
		F	634	621	-13	-2,1
		T	953	923	-30	-3,1
351.00	Techniques d'éducation spécialisée	M	125	149	24	19,2
		F	718	703	-15	-2,1
		T	843	852	9	1,1
241.00	Technologie de la mécanique	M	784	977	193	24,6
		F	20	27	7	35,0
		T	804	1 004	200	24,9
Sous-total		M	9 910	10 615	705	7,1
		F	10 174	11 182	1 008	9,9
		T	20 084	21 797	1 713	8,5

TABLEAU 2

Evolution des inscriptions en collège I
dans les programmes ayant une clientèle de 100 à 500 étudiants
en 1980-1981

		1980-1981	1981-1982	Ecart	%
388.00 Assistance sociale	M	64	57	-7	-10,9
	F	376	364	-12	-3,2
	T	440	421	-19	-4,3
280.00 Aéronautique	M	420	343	-77	-18,3
	F	18	18	-	-
	T	438	361	-77	-17,6
190.00 Technologie forestière	M	345	314	-31	-9,0
	F	70	38	-32	-45,7
	T	415	352	-63	-15,2
140.00 Techniques médicales	M	74	58	-16	-21,6
	F	278	325	47	16,9
	T	352	383	31	8,8
210.00 Techniques de chimie industrielle	M	154	176	22	14,3
	F	145	144	-1	-0,7
	T	299	320	21	7,0
391.00 Techniques de loisirs	M	105	101	-4	-3,8
	F	184	181	-3	-1,6
	T	289	282	-7	-2,4
145.00 Techniques de sciences naturelles	M	112	83	-29	-25,9
	F	120	136	16	13,3
	T	232	219	-13	-5,6

		1980-1981	1981-1982	Ecart	%
393.00 Techniques de la documentation	M	22	27	5	22,7
	F	207	254	47	22,7
	T	229	281	52	22,7
120.00 Techniques de diététique	M	9	8	-1	-11,1
	F	218	280	62	28,4
	T	227	288	61	26,9
142.00 Techniques de radiologie	M	35	44	9	25,7
	F	186	191	5	2,7
	T	221	235	14	6,3
271.00 Technologie minérale	M	184	149	-35	-19,0
	F	25	27	2	8,0
	T	209	176	-33	-15,8
230.00 Techniques cartographiques et géodésiques	M	150	142	-8	-5,3
	F	58	57	-1	-1,7
	T	208	199	-9	-4,3
589.01 Art et technologie des média	M	69	72	3	4,3
	F	93	88	-5	-5,4
	T	162	160	-2	-1,2
561.00 Théâtre professionnel	M	70	84	14	20,0
	F	88	85	-3	-3,4
	T	158	169	11	7,0
581.00 Communications graphiques	M	117	124	7	6,0
	F	37	47	10	27,0
	T	154	171	17	11,0
111.00 Techniques d'hygiène dentaire	M	1	1	-	-
	F	151	170	19	12,6
	T	152	171	19	12,5

		1980-1981	1981-1982	Ecart	%
141.00 Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie	M	22	21	-1	-4,5
	F	127	134	7	5,5
	T	149	155	6	4,0
144.00 Techniques de réadaptation	M	9	9	-	-
	F	131	122	-9	-6,9
	T	140	131	-9	-6,4
248.00 Techniques maritimes	M	132	147	15	11,4
	F	7	9	2	28,6
	T	139	156	17	12,2
382.00 Techniques d'aménagement	M	70	74	4	5,7
	F	35	44	9	25,7
	T	105	118	13	12,4
152.01 Gestion d'entreprises agricoles	M	84	120	36	42,9
	F	20	26	6	30,0
	T	104	146	42	40,4
Sous-total	M	2 248	2 154	-94	-4,2
	F	2 574	2 740	166	6,4
	T	4 822	4 894	72	1,5

TABLEAU 3

Evolution des inscriptions en collège I
dans les programmes ayant une clientèle inférieure à 100 étudiants
en 1980-1981

		1980-1981	1981-1982	Ecart	%
147.01 Techniques du milieu naturel	M	58	53	-5	-8,6
	F	41	35	-6	-14,6
	T	99	88	-11	-11,1
233.00 Techniques du meuble et du bois ouvré	M	87	72	-15	-17,2
	F	-	5	5	500,0
	T	87	77	-10	-11,5
322.03 Techniques de garderie d'enfants	M	2	2	-	-
	F	82	126	44	53,7
	T	84	128	44	52,4
260.00 Eau, air et assainissement	M	51	63	12	23,5
	F	25	23	-2	-8,0
	T	76	86	10	13,2
414.00 Tourisme	M	3	2	-1	-33,3
	F	44	51	7	15,9
	T	47	53	6	12,8
110.00 Techniques dentaires	M	40	34	-6	-15,0
	F	3	2	-1	-33,3
	T	43	36	-7	-16,3
270.00 Technologie de la métallurgie	M	27	28	1	3,7
	F	14	16	2	14,3
	T	41	44	3	7,3

			1980-1981	1981-1982	Ecart	%
384.01	Techniques de recherches psycho-sociales	M	11	20	9	81,8
		F	40	45	5	12,5
		T	51	65	14	27,5
411.00	Archives médicales	M	3	2	-1	-33,3
		F	44	51	7	15,9
		T	47	53	6	12,8
211.00	Techniques des matières plastiques	M	40	34	-6	-15,0
		F	3	2	-1	-33,3
		T	43	36	-7	-16,3
311.01	Techniques de prévention	M	27	28	1	3,7
		F	14	16	2	14,3
		T	41	44	3	7,3
244.00	Technologie physique	M	36	40	4	11,1
		F	4	5	1	25,0
		T	40	45	5	12,5
251.00	Techniques du textile	M	23	43	20	87,0
		F	15	29	14	93,3
		T	38	72	34	89,5
247.01	Technologie de systèmes	M	28	38	10	35,7
		F	4	2	-2	-50,0
		T	32	40	8	25,0
171.01	Techniques de thanatologie	M	21	15	-6	-28,6
		F	4	9	5	125,0
		T	25	24	-1	-4,0
160.01	Prothèses visuelles	M	3	5	2	66,7
		F	18	14	-4	-22,2
		T	21	19	-2	-9,5

		1980-1981	1981-1982	Ecart	%
231.00 Techniques de la pêche	M	14	15	1	7,1
	F	5	7	2	40,0
	T	19	22	3	15,8
232.00 Technologie du papier	M	9	21	12	133,3
	F	-	1	1	100,0
	T	9	22	13	144,4
Sous-total	M	483	515	32	6,6
	F	360	439	79	21,9
	T	843	954	111	13,9
TOTAL	M	12 641	13 284	643	5,1
	F	13 108	14 361	1 253	9,6
	T	25 749	27 645	1 896	7,4

La répartition des inscriptions selon le sexe

De façon générale, on dénote peu de changements dans la répartition des inscriptions selon le sexe. La proportion de la clientèle féminine dans les programmes à tradition plutôt masculine demeure aussi faible que celle de la clientèle masculine dans les programmes traditionnellement féminins.

Nous pouvons toutefois déceler une certaine évolution, plus ou moins lente selon les cas, dans quelques programmes. Par exemple, la proportion de la clientèle féminine croît de façon constante depuis les dernières années dans les programmes suivants:

110.01 Techniques dentaires
160.01 Prothèses visuelles
221.01 Génie civil
221.02 Architecture
230.01 Techniques cartographiques
230.02 Techniques géodésiques
310.01 Techniques policières

La clientèle masculine tend à augmenter dans deux programmes seulement:

180.00 Techniques infirmières
384.01 Techniques de recherches psycho-sociales

Programme: 110.00 Techniques dentaires

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	-	1	1

Note: le programme 110.00 a été modifié en 1978 et se compose depuis cette date de deux (2) programmes distincts: 110.01 techniques dentaires et 110.02 techniques de denturologie.

Programme 110.00 Techniques dentaires

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
52	47	39	50	51	54	64	17	1

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	85,1	83,6	85,7	84,3	100,0	100,0
Féminin	14,9	16,4	14,3	15,7	0,0	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	36	32	33	50	52	33	49
	%	97,3	100,0	91,7	100,0	100,0	100,0	96,0
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	-	-	-	-	1
	%	-	-	-	-	-	-	2,0
Sans emploi (3)	Nb	1	-	3	-	-	-	1
	%	2,7	-	8,3	-	-	-	2,0

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 110.01 Techniques dentaires

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	29	29	28

Programme 110,01 Techniques dentaires

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
							14	28

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	-	-	89,3	81,8	73,1	59,3
Féminin	-	-	10,7	18,2	26,9	40,7

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 110.02 Techniques de denturologie

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	28	31	28

Programme110.02 Techniques de denturologie

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
							32	28

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	-	-	84,0	86,9	86,5	89,7
Féminin	-	-	16,0	13,1	13,5	10,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 111.00 Techniques d'hygiène dentaire

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	28	29	30
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	28	25	25
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	35	27	13
	Edouard-Montpetit	23	21	25
MONTREAL (ILE):	Maisonneuve	30	35	32
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	27	23	18
TOTAL:		171	160	143

Programme 111.00 Techniques d'hygiène dentaire

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
	169	166	169	204	150	124	110	143

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	2,7	2,0	1,8	1,3	0,9	0,6
Féminin	97,3	98,0	98,2	98,7	99,1	99,4

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		141	141	161	166	105	112
	%		93,4	97,2	95,3	94,3	97,2	100,0
Emploi non relié (2)	Nb		3	2	2	3	2	-
	%		2,0	1,4	1,2	1,7	1,9	-
Sans emploi (3)	Nb		7	2	6	7	1	-
	%		4,6	1,4	3,5	4,0	0,9	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 120.00 Techniques de diététique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	16	14	9
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	27	17	17
QUEBEC:	Limoilou	51	39	28
	Rivière-du-Loup	13	2	9
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	26	15	20
MONTREAL (NORD):	Montmorency	57	28	27
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	38	17	6
MONTREAL (ILE):	Maisonneuve	60	46	41
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	-	1	-
TOTAL		288	179	157

Programme 120.00 Techniques de diététique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
257	302	335	224	210	166	143	135	157

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	2,3	2,7	2,9	1,4	2,9	2,4
Féminin	97,7	97,3	97,1	98,6	97,1	97,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	117	144	95	103	103	108	88
	%	61,9	59,7	37,4	53,6	63,2	76,1	78,6
Emploi non relié (2)	Nb	18	32	48	27	23	12	10
	%	9,5	13,3	18,9	14,1	14,1	8,4	8,9
Sans emploi (3)	Nb	54	65	111	62	37	22	14
	%	28,6	27,0	43,7	32,3	22,7	15,5	12,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 140.01 Techniques de laboratoire médical

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	(28	15)	23
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	(13	17)	17
QUEBEC:	Sainte-Foy	(62	37)	42
TROIS-RIVIERES:	Shawinigan	(13	8)	12
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(34	23)	35
MONTREAL (NORD):	Saint-Jérôme	(44	34)	21
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	(34	8)	5
	Saint-Jean-sur-Richelieu	(25	17)	9
MONTREAL (ILE):	Rosemont	(54	48)	33
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	(54	44)	10
TOTAL:				207

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 140.01 Techniques de laboratoire médical

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
380	340	355	312	327	350	310	267	207

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	11,9	8,6	6,3	11,6	11,6	13,0
Féminin	88,1	91,4	93,7	88,4	88,4	87,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	291	297	235	212	210	191	191
	%	99,0	98,3	88,3	82,8	76,6	65,6	72,6
Emploi non relié (2)	Nb	-	3	2	2	7	33	18
	%	-	1,0	0,8	0,8	2,6	11,4	6,9
Sans emploi (3)	Nb	3	2	29	42	57	67	54
	%	1,0	0,3	10,9	16,4	20,8	23,0	20,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 140.02 Cytotechnologie

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Sainte-Foy	(62	37)	10
MONTREAL (ILE):	Rosemont	(54	48)	6
TOTAL:				16

Programme 140.02 Cytotechnologie

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
26	19	27	15	19	23	25	15	16

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	20,0	21,1	26,1	16,0	13,3	12,5
Féminin	80,0	78,9	73,9	84,0	86,7	87,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		13	22	17	13	12	15
	%		100,0	95,7	94,4	92,9	85,8	100,0
Emploi non relié (2)	Nb		-	-	1	-	1	-
	%		-	-	5,6	-	7,1	-
Sans emploi (3)	Nb		-	1	-	1	1	-
	%		-	4,3	-	7,1	7,1	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 140.04 Electrophysiologie médicale

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	22	19	16

Programme 140.04 Electrophysiologie médicale

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
							5	16

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin				28,6	21,4	14,0
Féminin				71,4	78,6	86,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 141.00 Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	19	13	18
QUEBEC:	Sainte-Foy	35	36	26
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	12	13	9
MONTREAL (ILE):	Rosemont	68	51	33
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	21	22	12
TOTAL:		155	135	98

Programme 141.00 Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
165	184	170	155	144	124	118	139	98

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	17,8	14,9	14,3	15,6	15,9	15,2
Féminin	82,2	85,1	85,7	84,4	84,1	84,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	138	148	97	78	99	79	81
	%	100,0	98,0	77,0	82,1	86,0	77,4	83,5
Emploi non relié (2)	Nb	-	1	7	4	8	6	2
	%	-	0,7	5,6	4,2	7,0	5,9	2,1
Sans emploi (3)	Nb	-	2	22	13	8	17	14
	%	-	1,3	17,4	13,7	7,0	16,7	14,4

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 142.01 Techniques de radiodiagnostic

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	20	16	14
QUEBEC:	Sainte-Foy	68	55	52
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	74	43	54
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	22	18	6
TOTAL:		184	132	126

Programme 142.01 Techniques de radiodiagnostic

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
160	176	184	169	206	195	153	135	126

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	11,2	10,9	10,9	11,8	11,9	12,9
Féminin	88,8	89,1	89,1	88,2	88,1	87,1

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	123	164	116	115	129	88	59
	%	99,2	100,0	87,2	90,5	74,2	56,1	56,2
Emploi non relié (2)	Nb	1	-	2	3	3	6	14
	%	0,8	-	1,5	2,4	1,7	3,8	13,3
Sans emploi (3)	Nb	-	-	15	9	42	63	32
	%	-	-	11,3	7,1	24,1	40,1	30,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 142.02 Techniques de médecine nucléaire

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Sainte-Foy (1)	-	-	-
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke (1)	-	-	-
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	42	25	13
ANGLOPHONE:	Dawson (1)	-	-	-
TOTAL:		42	24	13

(1) Le contingent de ce collège est fixé à zéro depuis 1977.

Programme 142.02 Techniques de médecine nucléaire

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
22	35	37	37	14	5	8	13	13

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	32,1	23,1	28,1	30,8	26,2	26,3
Féminin	67,9	76,9	71,9	69,2	73,8	73,7

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	14	26	10	20	7	4	5
	%	70,0	92,9	41,7	76,9	70,0	100,0	100,0
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	2	1	-	-	-
	%	-	-	8,3	3,9	-	-	-
Sans emploi (3)	Nb	6	2	12	5	3	-	-
	%	30,0	7,1	50,0	19,2	30,0	-	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 142.03 Techniques de radiothérapie

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Sainte-Foy	-	-	5
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	6	-	1
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	3	1	2
TOTAL:		9	1	8

Programme 142.03 Techniques de radiothérapie

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
1	8	7	8	8	6	10	8	8

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	3,6	9,7	8,8	15,2	11,8	22,2
Féminin	96,4	90,3	91,2	84,8	88,2	77,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		8	6	3	6	2	6
	%		100,0	85,7	100,0	85,7	50,0	100,0
Emploi non relié (2)	Nb		-	-	-	-	-	-
	%		-	-	-	-	-	-
Sans emploi (3)	Nb		-	1	-	1	2	-
	%		-	14,3	-	14,3	50,0	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 144.00 Techniques de réadaptation

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	37	20	24
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	35	29	27
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	18	26	14
MONTREAL (NORD):	Montmorency	41	25	20
TOTAL:		131	100	85

Programme 144.00 Techniques de réadaptation

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
48	35	66	73	105	93	77	87	85

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	5,1	5,5	6,4	9,5	7,0	7,3
Féminin	94,9	94,5	93,6	90,5	93,0	92,7

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	40	29	40	49	56	47	43
	%	93,0	96,7	95,2	87,5	69,1	83,9	76,8
Emploi non relié (2)	Nb	1	1	-	2	6	5	5
	%	2,3	3,3	-	3,6	7,4	8,9	8,9
Sans emploi (3)	Nb	2	-	2	5	19	4	8
	%	4,7	-	4,8	8,9	23,5	7,2	14,3

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 145.00 Techniques des sciences naturelles

Note: le programme 145.00 a été modifié en septembre 1975 et se compose depuis lors de trois (3) programmes distincts au niveau de la troisième année.

Les données sur l'évolution de la clientèle jusqu'en 1974-1975 de même que celles sur l'évolution du placement se retrouveront au tableau correspondant au programme 145.00.

Programme 145.00 Techniques de sciences naturelles

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
103	133							

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin						
Féminin						

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	63	47	50	101			
	%	79,8	71,2	52,6	85,6			
Emploi non relié (2)	Nb	4	10	18	3			
	%	5,0	15,2	19,0	2,5			
Sans emploi (3)	Nb	12	9	27	14			
	%	15,2	13,6	28,4	11,9			

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 145.01 Aménagement de la faune

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	La Pocatière	(54	46)	40
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(38	35)	11
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	(42	35)	16
TOTAL:				67

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 145.01 Aménagement de la faune

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		53	61	72	61	67	79	67

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	n.d.	72,2	60,7	46,3	49,4	60,8
Féminin	n.d.	27,8	39,3	53,7	50,6	39,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					40	23	27
	%					81,6	51,1	51,9
Emploi non relié (2)	Nb					4	16	9
	%					8,2	35,6	17,3
Sans emploi (3)	Nb					5	6	16
	%					10,2	13,3	30,8

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 145.02 Laboratoire d'enseignement et de recherche

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Sainte-Foy	(42	40)	20

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 145.02 Laboratoire d'enseignement et de recherche

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		31	39	35	24	20	28	20

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	43,6	28,6	33,3	30,0	42,9	35,0
Féminin	56,4	71,4	66,7	70,0	57,1	65,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					16	6	7
	%					53,3	37,5	41,2
Emploi non relié (2)	Nb					4	1	4
	%					13,3	6,3	23,5
Sans emploi (3)	Nb					10	9	6
	%					33,4	56,2	35,3

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 145.03 Santé animale

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	La Pocatière	(54	46)	23
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(38	35)	19
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	(42	35)	11
TOTAL:				53

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 145.03 Santé animale

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		28	34	49	47	44	43	53

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	n.d.	28,6	12,5	20,5	25,6	23,8
Féminin	n.d.	71,4	87,5	79,5	74,4	76,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					32	23	24
	%					82,1	63,9	75,0
Emploi non relié (2)	Nb					3	6	6
	%					7,7	16,7	18,8
Sans emploi (3)	Nb					4	7	2
	%					10,2	19,4	6,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 145.04 Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
COTE-NORD:	Hauterive	43	38	39

145.04 Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
	39	26	21	21	28	42	35	39

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	85,9	85,3	88,0	88,4	89,2	81,7
Féminin	14,1	14,7	12,0	11,6	10,8	18,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb				5	7	15	7
	%				83,3	46,7	71,4	26,9
Emploi non relié (2)	Nb				1	2	5	7
	%				16,7	13,3	23,8	26,9
Sans emploi (3)	Nb				-	6	1	12
	%				-	40,0	4,8	46,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 147.01 Techniques du milieu naturel

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Saint-Félicien	88	88	76

Programme 147.01 Techniques du milieu naturel

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
					53	62	60	76

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	-	65,7	66,2	60,2	59,3	56,7
Féminin	-	34,3	33,8	39,8	40,7	43,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							16
	%							47,1
Emploi non relié (2)	Nb							-
	%							-
Sans emploi (3)	Nb							18
	%							52,9

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 152.01 Gestion d'entreprises agricoles

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Matane (1)	-	-	-
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Alma	42	30	25
TROIS-RIVIERES:	Victoriaville	67	45	21
MONTREAL (SUD):	Saint-Jean-sur-Richelieu	37	-	-
COLLEGE ANGLOPHONE:	Lennoxville	-	-	-
TOTAL:		146	75	46

(1) Nouvelle autorisation pour septembre 1983

Programme 152.01 Gestion d'entreprises agricoles

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
15	28	44	49	62	75	47	36	46

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	81,5	81,7	79,0	79,2	77,8	80,6
Féminin	18,5	18,3	21,0	20,8	22,2	19,4

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb				37	26	36	19
	%				88,1	68,4	69,2	46,3
Emploi non relié (2)	Nb				2	2	8	5
	%				4,8	5,3	15,4	12,2
Sans emploi (3)	Nb				3	10	8	17
	%				7,1	26,3	15,4	41,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 160.01 Prothèses visuelles

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	19	23	49

Programme 160.01 Prothèses visuelles

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
			54	42	44	49	53	49

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	58,5	51,8	41,0	36,1	30,9	31,9
Féminin	41,5	48,2	59,0	63,9	69,1	68,1

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb				35	26	26	29
	%				97,2	100,0	100,0	100,0
Emploi non relié (2)	Nb				-	-	-	-
	%				-	-	-	-
Sans emploi (3)	Nb				1	-	-	-
	%				2,8	-	-	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 160.02 Techniques d'audioprothèse

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Rosemont	15	-	-

Programme 160.02 Techniques d'audioprothèse

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin						26,7
Féminin						73,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non_relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 171.01 Techniques de thanatologie

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Rosemont	24	19	-

Programme 171,01 Techniques de thanatologie

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin						72,1
Féminin						27,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 180.00 Techniques infirmières

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	45	38	24
	Matane	31	12	26
	Rimouski	63	38	57
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Alma	21	19	30
	Chicoutimi	46	39	30
	Jonquière	39	32	39
	Saint-Félicien	27	19	27
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	57	59	41
	La Pocatière	22	14	17
	Lévis-Lauzon	61	52	45
	Limoilou	72	63	76
	Sainte-Foy	78	66	53
	Région de l'Amiante	39	31	18
	Rivière-du-Loup	30	24	33
TROIS-RIVIERES:	Drummondville	54	26	7
	Shawinigan	56	39	48
	Trois-Rivières	68	60	50
	Victoriaville	30	23	36
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	125	88	82
MONTREAL (NORD):	Joliette	45	45	27
	Montmorency	72	52	39
	Saint-Jérôme	101	51	49
MONTREAL (SUD):	Granby	42	24	18
	Saint-Hyacinthe	94	29	9
	Sorel-Tracy	28	25	24
	Edouard-Montpetit	114	78	68
	Saint-Jean-sur-Richelieu	77	45	44
	Valleyfield	46	30	37
MONTREAL (ILE):	André-Laurendeau	79	42	48
	Bois-de-Boulogne	109	93	80
	Maisonneuve	104	165	105
	Saint-Laurent	57	50	34
	Vieux-Montréal	141	89	102
OUTAOUAIS:	Outaouais	102	85	55
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	46	39	36
COTE-NORD:	Hauterive	32	9	10
	Sept-Iles	34	9	14
COLLEGES ANGLOPHONES:	Dawson	108	90	40
	John Abbott	85	22	93
	Vanier	100	59	67
TOTAL:		2 580	1 873	1 738

Programme 180.00 Techniques infirmières

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
2 621	2 520	2 548	2 633	2 609	2 497	2 530	2 170	1 738

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	5,4	5,2	6,3	8,0	9,8	12,1
Féminin	94,6	94,8	93,7	92,0	90,2	87,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	2 074	1 851	1 668	1 579	1 520	1 432	1 637
	%	99,6	99,0	92,1	81,0	80,2	80,6	85,3
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	45	50	51	95	52
	%	-	-	2,5	2,6	2,7	5,4	2,7
Sans emploi (3)	Nb	9	18	98	321	324	249	231
	%	0,4	1,0	5,4	16,4	17,1	14,0	12,0

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 180.21 Techniques infirmières

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	8	8	8
QUEBEC:	Limoilou	31	24	21
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	29	-	-
MONTREAL (ILE):	Bois-de-Boulogne	41	21	35
TOTAL:		109	53	64

Programme 180.21 Techniques infirmières

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
						36	60	64

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	-	29,3	24,8	22,1	17,5	15,5
Féminin	-	70,7	75,2	77,9	82,5	84,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 190.01 Aménagement forestier

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(29	23)	
	Rimouski (1)	(75	53)	-
QUEBEC:	Sainte-Foy	(80	73)	136
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	(49	35)	
COTE-NORD:	Hauterive	(14	12)	
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	(39	21)	
TOTAL:				136

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

(1) Nouvelle autorisation pour septembre 1982 (collège III)

Programme 190.01 Aménagement forestier

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
50	43	54	77	87	129	131	132	136

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	93,6	87,4	86,8	83,2	78,9	83,1
Féminin	6,4	12,6	13,2	16,8	21,1	16,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	36	9	9	62	47	42	29
	%	94,7	64,3	50,0	87,3	78,3	60,0	28,2
Emploi non relié (2)	Nb	2	3	4	2	-	8	16
	%	5,3	21,4	22,2	2,8	-	11,4	15,5
Sans emploi (3)	Nb	-	2	5	7	13	20	58
	%	-	14,3	27,8	9,9	21,7	28,6	56,3

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 190.02 Exploitation forestière

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(29	23)	
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi (1)	(66	65)	-
QUEBEC:	Sainte-Foy	(80	73)	76
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	(49	35)	
COTE-NORD:	Hauterive	(14	12)	
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	(39	21)	
TOTAL:				76

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

(1) Nouvelle autorisation pour septembre 1982 (collège III)

Programme 190.02 Exploitation forestière

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
43	79	56	56	70	56	62	82	76

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	98,6	98,2	100,0	100,0	97,4
Féminin	0,0	1,4	1,8	0,0	0,0	2,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	36	41	36	48	27	27	12
	%	100,0	74,5	81,8	92,3	71,1	71,1	37,5
Emploi non relié (2)	Nb	-	5	-	-	-	1	9
	%	-	9,1	-	-	-	2,6	28,1
Sans emploi (3)	Nb	-	9	8	4	11	10	11
	%	-	16,4	18,2	7,7	28,9	26,3	34,4

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 190.03 Transformation des produits forestiers

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(29	23)	
QUEBEC:	Sainte-Foy	(80	73)	38
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	(49	35)	
COTE-NORD:	Hauterive	(14	12)	
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	(39	21)	
TOTAL:				38

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 190.03 Transformation des produits forestiers

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
20	10	9	6	28	10	17	21	38

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	100,0	100,0	100,0	95,2	97,4
Féminin	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8	2,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	13	5	3	2	16	4	7
	%	100,0	62,5	33,3	66,7	72,8	66,7	77,8
Emploi non relié (2)	Nb	-	1	3	-	3	-	-
	%	-	12,5	33,3	-	13,6	-	-
Sans emploi (3)	Nb	-	2	3	1	3	2	2
	%	-	25,0	33,3	33,3	13,6	33,3	22,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 210.01 Techniques de chimie analytique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	(10)	7	11
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	(25)	16	21
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	(27)	16	12
TROIS-RIVIERES:	Shawinigan	(14)	4	14
MONTREAL (SUD):	Valleyfield	(16)	12	9
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(53)	28	29
OUTAOUAIS:	Outaouais	(13)	-	1
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	(36)	15	10
TOTAL			98	107

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 210.01 Techniques de chimie analytique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
166	154	128	124	104	96	94	104	107

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	51,5	57,9	56,2	53,1	58,8	56,1
Féminin	48,5	42,1	43,8	46,9	41,2	43,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	95	89	63	79	65	55	66
	%	89,6	85,6	79,8	87,8	91,6	85,9	85,7
Emploi non relié (2)	Nb	3	7	4	2	3	1	3
	%	2,8	6,7	5,0	2,2	4,2	1,6	3,9
Sans emploi (3)	Nb	8	8	12	9	3	8	8
	%	7,6	7,7	15,2	10,0	4,2	12,5	10,4

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 210.02 Techniques de génie chimique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	(25)	11	14
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	(27)	9	9
TOTAL:			20	23

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 210.02 Techniques de génie chimique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
21	22	28	13	21	23	23	27	23

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	97,2	95,7	100,0	100,0	96,1	97,7
Féminin	2,8	4,3	0,0	0,0	3,9	2,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	18	10	14	7	9	7	11
	%	94,7	90,9	77,8	87,5	90,0	50,0	84,6
Emploi non relié (2)	Nb	1	-	1	-	-	2	-
	%	5,3	-	5,5	-	-	14,3	15,4
Sans emploi (3)	Nb	-	1	3	1	1	5	2
	%	-	9,1	16,7	12,5	10,0	35,7	15,4

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 210.03 Techniques de chimie-biologie

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	37	12	16
TROIS-RIVIERES:	Shawinigan	5	7	10
MONTREAL (NORD):	Lionel-Groulx	16	8	6
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	68	43	50
TOTAL:		126	70	82

Programme 210.03 Techniques de chimie-biologie

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
124	148	114	84	115	108	109	77	82

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	26,7	28,8	30,5	28,7	26,9	31,5
Féminin	73,3	71,2	69,5	71,3	73,1	68,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	75	57	49	42	60	53	60
	%	92,6	78,1	61,3	70,0	76,0	77,9	89,5
Emploi non relié (2)	Nb	3	2	9	5	4	5	2
	%	3,7	2,7	11,2	8,3	5,0	7,4	3,0
Sans emploi (3)	Nb	3	14	22	13	15	10	5
	%	3,7	19,2	27,5	21,7	19,0	14,7	7,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 211.00 Techniques des matières plastiques

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Région de l'Amiante	-	-	
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	36	16	20
TOTAL:		36	16	20

Programme 211.00 Techniques des matières plastiques

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
19	24	20	8	12	9	17	13	20

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	94,1	92,0	94,3	97,4	95,1	94,4
Féminin	5,9	8,0	5,7	2,6	4,9	5,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	7	13	15	4	9	3	12
	%	100,0	76,5	83,3	100,0	100,0	100,0	85,7
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	2	-	-	-	2
	%	-	-	11,1	-	-	-	14,3
Sans emploi (3)	Nb	-	4	1	-	-	-	-
	%	-	23,5	5,6	-	-	-	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 221.01 Technologie de l'architecture

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	(72)	19	26
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	(97)	36	30
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	(68)	61	71
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(116)	42	58
MONTREAL (NORD):	Montmorency	(145)	44	50
MONTREAL (ILE):	Saint-Laurent	(83)	34	34
	Vieux-Montréal	(185)	56	62
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	(44)	34	41
TOTAL:			326	372

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 221.01 Technologie de l'architecture

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
129	155	188	248	287	347	394	355	272

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	83,6	81,5	78,3	77,2	78,0	76,1
Féminin	16,4	18,5	21,7	22,8	22,0	23,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	60	72	103	120	127	150	143
	%	92,3	84,7	79,9	74,1	80,4	78,1	70,4
Emploi non relié (2)	Nb	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	%	3,1	8,2	8,5	11,1	8,9	12,5	9,9
Sans emploi (3)	Nb	3	6	15	24	17	18	40
	%	4,6	7,1	11,6	14,8	10,7	9,4	19,7

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 221.02 Technologie du génie civil

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	(72)	43	67
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	(97)	50	52
QUEBEC:	Limoilou	(85)	67	86
TROIS-RIVIERES:	Shawinigan	(20)	17	16
	Trois-Rivières	(116)	42	50
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(58)	49	54
MONTREAL (NORD):	Joliette	(40)	14	16
	Montmorency	(145)	44	33
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(81)	51	54
	André-Laurendeau	(72)	37	45
	Vieux-Montréal	(185)	44	46
NORD-OUEST:	Nord-Ouest	(19)	17	23
COTE-NORD:	Hauterive	(23)	10	-
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	(38)	25	29
TOTAL:			510	571

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 221.02 Technologie du génie civil

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
330	384	463	509	503	694	744	659	571

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	97,6	96,9	95,2	95,3	94,3	92,6
Féminin	2,4	3,1	4,8	4,7	5,7	7,4

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	223	297	287	324	294	332	358
	%	98,2	98,4	92,3	89,5	93,3	91,2	83,3
Emploi non relié (2)	Nb	2	4	8	6	9	16	9
	%	0,9	1,3	2,6	1,7	2,9	4,4	2,1
Sans emploi (3)	Nb	2	1	16	32	12	16	63
	%	0,9	0,3	5,1	8,8	3,8	4,4	14,6

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 221.03 Mécanique du bâtiment

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	28	18	15
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	78	39	37
QUEBEC:	Limoilou	40	39	56
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	20	-	-
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	45	28	23
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	31	21	18
TOTAL:		242	145	149

Programme 221.03 Mécanique du bâtiment

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
92	91	88	65	91	92	122	147	149

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	99,6	99,1	99,0	99,0	98,3	97,0
Féminin	0,4	0,9	1,0	1,0	1,7	3,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	33	57	69	38	63	56	65
	%	97,1	96,6	95,8	95,0	95,5	96,6	98,5
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	1	-	2	-	1
	%	-	-	1,4	-	3,0	-	1,5
Sans emploi (3)	Nb	1	2	2	2	1	2	-
	%	2,9	3,4	2,8	5,0	1,5	3,4	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 221.04 Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
TROIS-RIVIERES:	Drummondville	47	21	14

Programme 221.04 Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
						20	27	14

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	-	85,2	91,1	89,9	94,4	85,4
Féminin	-	14,8	8,9	10,1	5,6	14,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							15
	%							93,8
Emploi non relié (2)	Nb							-
	%							-
Sans emploi (3)	Nb							1
	%							6,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 230.01 Techniques cartographiques

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Limoilou	(85)	32	27
OUTAOUAIS:	Outaouais	(50)	31	24
TOTAL:			63	51

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 230.01 Techniques cartographiques

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
81	81	76	78	96	75	78	71	51

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	80,7	79,3	73,6	69,1	68,9	63,2
Féminin	19,3	20,7	26,4	30,9	31,1	36,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	60	67	48	57	56	42	45
	%	100,0	100,0	98,0	85,1	96,6	100,0	81,8
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	1	1	2	-	4
	%	-	-	2,0	1,5	3,4	-	7,3
Sans emploi (3)	Nb	-	-	-	9	-	-	6
	%	-	-	-	13,4	-	-	10,9

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 230.02 Techniques géodésiques

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Limoilou	(85)	42	27
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(64)	32	39
TOTAL:			74	66

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 230.02 Techniques géodésiques

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
7	32	47	44	44	55	55	73	66

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	92,5	94,7	92,5	89,9	83,9	80,0
Féminin	7,5	5,3	7,5	10,1	16,1	20,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	3	19	23	29	31	30	37
	%	100,0	86,4	63,9	82,8	96,9	81,1	97,4
Emploi non relié (2)	Nb	-	1	5	3	-	-	1
	%	-	4,5	13,9	8,6	-	-	2,6
Sans emploi (3)	Nb	-	2	8	3	1	7	-
	%	-	9,1	22,2	8,6	3,1	18,9	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 231.03 Traitement des produits marins

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	10	11	6

Programme 231.03 Traitement des produits marins

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		-	4	-	-	3	-	6

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	-	-	78,6	62,5	63,0
Féminin	0,0	-	-	21,4	37,5	37,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							1
	%							50,0
Emploi non relié (2)	Nb							-
	%							-
Sans emploi (3)	Nb							1
	%							50,0

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 231.04 Exploitation et aménagement

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	11	6	5

Programme 231.04 Aménagement et exploitation

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
				1	1	-	1	5

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	-	75,0	75,0	-	90,9	86,4
Féminin	-	25,0	25,0	-	9,1	13,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 231.24 Exploitation et aménagement

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	1		

Programme 231.24 Exploitation et aménagement

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin						100,0
Féminin						0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 232.00 Technologie du papier

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	22	5	21
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	-	-	
TOTAL:		22	5	21

Programme 232.00 Technologie du papier

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
15	-	8	19	24	23	28	22	21

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	94,4	97,0	95,8	97,2	96,2	95,8
Féminin	5,6	3,0	4,2	2,8	3,8	4,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	11	6	2	5	20	20	9
	%	91,7	85,7	100,0	41,7	87,0	83,3	39,1
Emploi non relié (2)	Nb	-	1	-	-	-	1	2
	%	-	14,3	-	-	-	4,2	8,7
Sans emploi (3)	Nb	1	-	-	7	3	3	12
	%	8,3	-	-	58,3	13,0	12,5	52,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 233.00 Techniques du meuble et bois ouvré

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
TROIS-RIVIERES:	Victoriaville	77	66	34

Programme 233.00 Techniques du meuble et du bois ouvré

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
12	19	31	20	22	20	33	37	34

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	95,6	94,7	94,0	96,3	98,8	97,2
Féminin	4,4	5,3	6,0	3,7	1,2	2,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	7	12		13	20	11	18
	%	70,0	75,5		92,9	100,0	84,6	66,7
Emploi non relié (2)	Nb	1	2		1	-	2	3
	%	10,0	12,5		7,1	-	15,4	11,1
Sans emploi (3)	Nb	2	2			-	-	6
	%	20,0	12,5		-	-	-	22,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 241.01 Techniques de fabrication mécanique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(8	-)	10
	Rimouski	(38	24)	
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	(92	58)	30
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	(46	20)	23
	Limoilou	(53	46)	34
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(77	25)	35
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(28	19)	25
MONTREAL (SUD):	Sorel-Tracy	(34	20)	35
	Saint-Jean-sur-Richelieu	(77	32)	22
	Valleyfield	(40	20)	19
MONTREAL (ILE):	Saint-Laurent	(57	38)	19
	Vieux-Montréal	(93	57)	29
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	(88	55)	24
TOTAL:	-			305

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 241.01 Techniques de fabrication mécanique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
207	188	169	184	208	222	237	298	305

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	99,4	99,0	99,5	99,6	99,0	98,4
Féminin	0,6	1,0	0,5	0,4	1,0	1,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	156	113	96	107	123	132	156
	%	98,7	94,2	89,7	92,2	95,3	93,6	96,9
Emploi non relié (2)	Nb	2	7	9	6	2	7	-
	%	1,3	5,8	8,4	5,2	1,6	5,0	-
Sans emploi (3)	Nb	-	-	2	3	4	2	5
	%	-	-	1,9	2,6	3,1	1,4	3,1

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 241.02 Equipement motorisé

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	44	17	14
	Rimouski	33	26	36
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	66	64	51
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	47	34	39
TOTAL:		190	141	140

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 241.02 Equipement motorisé

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
92	95	78	79	115	134	136	158	140

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	100,0	100,0	100,0	99,6	99,4
Féminin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	58	46	56	54	67	66	53
	%	98,3	100,0	94,9	94,7	90,5	97,0	80,3
Emploi non relié (2)	Nb	1	-	-	2	-	1	1
	%	1,7	-	-	3,5	-	1,5	1,5
Sans emploi (3)	Nb	-	-	3	1	7	1	12
	%	-	-	5,1	1,8	9,5	1,5	18,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 241.03 Dessin de conception mécanique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	(38	24)	11
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	(92	58)	13
QUEBEC:	Limoilou	(53	46)	-
	Région de l'Amiante	(45	22)	30
TROIS-RIVIERES:	Shawinigan	(33	12)	13
	Trois-Rivières	(77	25)	7
MONTREAL (ILE):	Saint-Laurent	(57	38)	20
	Vieux-Montréal	(93	57)	31
MONTREAL (SUD):	Saint-Jean-sur-Richelieu(1)	(77	32)	-
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	(88	55)	28
TOTAL:				153

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

(1) Nouvelle autorisation pour septembre 1982 (collège III)

Programme 241.03 Dessin de conception mécanique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
83	78	66	96	117	92	134	147	153

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	97,0	95,9	97,9	95,5	93,9	96,7
Féminin	3,0	4,1	2,1	4,5	6,1	3,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	26	44	47	52	53	58	78
	%	100,0	83,0	92,1	75,4	84,1	95,1	91,8
Emploi non relié (2)	Nb	-	4	1	9	4	2	3
	%	-	7,6	2,0	13,0	6,4	3,3	3,5
Sans emploi (3)	Nb	-	5	3	8	6	1	4
	%	-	9,4	5,9	11,6	9,5	1,6	4,7

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 241.21 Techniques de fabrication mécanique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Saint-Jean-sur-Richelieu	5		

Programme 241.21 Techniques de fabrication mécanique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 243.00 Electrotechnique (1ère et 2e années)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
TROIS-RIVIERES:	Drummondville	56	9	
	Victoriaville	35	37	
MONTREAL (NORD):	Joliette	53	29	
MONTREAL (SUD):	Granby	38	17	
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	51	49	
TOTAL:		233	141	

Programme: 243.00 Electrotechnique (1ère et 2e années)

Note: on retrouvera dans les pages qui suivent, pour chacune des spécialités de l'électrotechnique, les données sur l'évolution de la clientèle totale en collège III, la répartition de la clientèle selon le sexe et l'évolution du placement

Programme: 243.01 Electrodynamique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(43	37)	14
	Rimouski	(109	76)	15
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	(97	71)	24
	Jonquière	(155	88)	18
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	(108	76)	35
	Limoilou	(177	163)	32
	Rivière-du-Loup	(28	32)	19
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(128	75)	21
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(101	62)	34
MONTREAL (NORD):	Montmorency	(100	27)	26
	Saint-Jérôme	(74	52)	26
MONTREAL (SUD):	Valleyfield	(40	36)	24
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(187	102)	12
	André-Laurendeau	(94	34)	15
	Vieux-Montréal	(189	111)	22
OUTAOUAIS:	Outaouais	(157	73)	23
COTE-NORD:	Sept-Iles	(45	25)	25
TOTAL:				385

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 243.01 Electrodynamique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
205	235	228	236	298	330	435	391	385

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	99,5	99,3	99,7	99,1	99,0	99,0
Féminin	0,5	0,7	0,3	0,9	1,0	1,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	126	171	160	161	191	195	234
	%	100,0	97,8	90,9	94,7	94,5	95,6	81,5
Emploi non relié (2)	Nb	-	2	11	5	5	4	12
	%	-	1,1	6,3	2,9	2,5	2,0	4,2
Sans emploi (3)	Nb	-	2	5	4	6	5	41
	%	-	1,1	2,8	2,4	3,0	2,4	14,3

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 243.02 Instrumentation et contrôle

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Matane	(27	15)	16
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	(97	71)	24
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	(108	76)	46
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(128	75)	44
MONTREAL (SUD):	Sorel-Tracy	(35	28)	18
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(187	102)	25
	Vieux-Montréal	(189	111)	2
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	(68	53)	50
TOTAL:				225

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 243.02 Instrumentation et contrôle

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
88	119	117	145	142	193	196	214	225

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	99,2	100,0	99,5	99,5	99,1	99,1
Féminin	0,8	0,0	0,5	0,5	0,9	0,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	61	51	73	98	100	127	101
	%	95,3	89,5	94,8	93,3	87,0	91,4	75,4
Emploi non relié (2)	Nb	-	5	1	4	4	2	15
	%	-	8,8	1,3	3,8	3,5	1,4	11,2
Sans emploi (3)	Nb	3	1	3	3	11	10	18
	%	4,7	1,7	3,9	2,9	9,5	7,2	13,4

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 243.03 Electronique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	(109	76)	56
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	(97	71)	25
	Jonquière	(155	88)	60
QUEBEC:	Limoilou	(177	163)	77
	Région de l'Amiante	(48	28)	27
TROIS-RIVIERES:	Shawinigan	(43	29)	24
	Trois-Rivières	(128	75)	42
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(101	62)	74
MONTREAL (NORD):	Lionel-Groulx	(63	47)	50
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	(87	61)	49
	Saint-Jean-sur-Richelieu	(97	41)	41
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(187	102)	42
	Maisonneuve	(87	80)	78
	Saint-Laurent	(67	46)	34
	Vieux-Montréal	(189	111)	48
OUTAOUAIS:	Outaouais	(157	73)	74
COTE-NORD:	Hauterive	(55	21)	23
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	(130	106)	47
TOTAL:				871

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 243.03 Electronique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
603	604	624	671	749	807	914	850	871

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	98,4	98,4	98,0	97,9	97,9	97,8
Féminin	1,6	1,6	2,0	2,1	2,1	2,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	462	394	336	363	387	434	432
	%	98,3	95,9	88,0	83,2	85,4	88,9	76,6
Emploi non relié (2)	Nb	3	14	21	26	20	21	22
	%	0,6	3,4	5,5	6,0	4,4	4,3	3,9
Sans emploi (3)	Nb	5	3	25	47	46	33	110
	%	1,1	0,7	6,5	10,8	10,2	6,8	19,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 243.05 Equipements audio-visuels

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Limoilou	(177	163)	40
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	(189	111)	23
TOTAL:				63

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 243.05 Equipements audio-visuels

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	50	61	50	63

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	n.d.	100,0	94,0	91,8	88,0	98,4
Féminin	n.d.	0,0	6,0	8,2	12,0	1,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			26	28	10	40	23
	%			78,8	96,6	38,5	80,0	88,5
Emploi non relié (2)	Nb			3	-	5	-	-
	%			9,1	-	19,2	-	-
Sans emploi (3)	Nb			4	1	11	10	3
	%			12,1	3,4	42,3	20,0	11,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 244.00 Technologie physique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	La Pocatière	51	45	36
MONTREAL (ILE):	André-Laurendeau (1)			

(1) Nouvelle autorisation pour septembre 1983 (sous réserve d'une autorisation officielle).

Programme 244.00 Technologie physique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
10	11	13	21	26	29	34	43	26

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	94,8	93,9	97,0	95,5	91,5	92,2
Féminin	5,2	6,1	3,0	4,5	8,5	7,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	10	10	8	10	19	14	14
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	90,4	82,3	70,0
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	-	-	1	1	6
	%	-	-	-	-	4,8	5,9	30,0
Sans emploi (3)	Nb	-	-	-	-	1	2	-
	%	-	-	-	-	4,8	11,8	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 247.01 Technologie de systèmes

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (NORD):	Lionel-Groulx	40	26	17

Programme 247.01 Technologie de systèmes

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
				8	20	21	20	17

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	100,0	98,6	93,5	89,6	95,2
Féminin	0,0	0,0	1,4	6,5	10,4	4,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					5	9	9
	%					100,0	100,0	52,9
Emploi non relié (2)	Nb					-	-	6
	%					-	-	35,3
Sans emploi (3)	Nb					-	-	2
	%					-	-	11,8

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 248.01 Construction navale

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	20	11	7

Programme 248.01 Construction navale

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
n.d.	n.d.	6	3	7	2	3	3	7

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	n.d.	92,9	90,9	100,0	100,0	97,4
Féminin	n.d.	7,1	9,1	0,0	0,0	2,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					2		3
	%					66,7		100,0
Emploi non relié (2)	Nb					1		-
	%					33,3		-
Sans emploi (3)	Nb					-		-
	%					-		-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 248.02 Navigation

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	80	43	36

Programme 248.02 Navigation

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
n.d.	n.d.	21	11	48	49	21	53	36

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	n.d.	96,9	97,2	97,3	94,1	93,1
Féminin	n.d.	3,1	2,8	2,7	5,9	6,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					9		20
	%					100,0		100,0
Emploi non relié (2)	Nb					-		-
	%					-		-
Sans emploi (3)	Nb					-		-
	%					-		-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 248.03 Mécanique de marine

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	56	28	14

Programme 248.03 Mécanique de marine

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
n.d.	n.d.	10	3	19	20	7	14	14

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	n.d.	100,0	100,0	98,6	100,0	98,0
Féminin	n.d.	0,0	0,0	1,4	0,0	2,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					4		5
	%					100,0		100,0
Emploi non relié (2)	Nb					-		-
	%					-		-
Sans emploi (3)	Nb					-		-
	%					-		-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 251.01 Chimie-teinture

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	(72)	2	2

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 251.01 Chimie-teinture

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		10	3	6	5	10	10	2

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	75,0	70,0	50,0	40,0	46,7	100,0
Féminin	25,0	30,0	50,0	60,0	53,3	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		9			6		5
	%		100,0			100,0		100,0
Emploi non relié (2)	Nb		-			-		-
	%		-			-		-
Sans emploi (3)	Nb		-			-		-
	%		-			-		-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 251.02 Production et contrôle

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	(72)	5	3

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 251.02 Production et contrôle

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		11	7	5	14	11	7	3

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	72,7	95,0	100,0	92,9	93,8	87,5
Féminin	27,3	5,0	0,0	7,1	6,2	12,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		10			4		6
	%		76,9			100,0		100,0
Emploi non relié (2)	Nb		3			-		-
	%		23,1			-		-
Sans emploi (3)	Nb		-			-		-
	%		-			-		-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 260.01 Assainissement de l'eau

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Saint-Laurent	(86)	42	43

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 260.01 Assainissement de l'eau

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
43	37	27	22	32	39	32	41	43

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	70,7	72,9	77,3	84,8	85,7	78,8
Féminin	29,3	27,1	22,7	15,2	14,3	21,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	18	18	16	12	14	16	
	%	90,0	100,0	100,0	92,3	93,3	76,2	
Emploi non relié (2)	Nb	2	-	-	-	-	1	
	%	10,0	-	-	-	-	4,8	
Sans emploi (3)	Nb	-	-	-	1	1	4	
	%	-	-	-	7,7	6,7	19,0	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 260.02 Assainissement de l'air et du milieu

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Saint-Laurent	(86)	7	11

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 260.02 Assainissement de l'air et du milieu

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
20	14	13	9	5	7	4	7	11

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	73,3	83,3	75,0	75,0	82,4	66,7
Féminin	26,7	16,7	25,0	25,0	17,6	33,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	3	4	5	5	3	3	
	%	100,0	100,0	83,3	100,0	100,0	75,0	
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	-	-	-	1	
	%	-	-	-	-	-	25,0	
Sans emploi (3)	Nb	-	-	1	-	-	-	
	%	-	-	16,7	-	-	-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 270.02 Contrôle de la qualité (métallurgie)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(54	30)	11

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 270.02 Contrôle de la qualité (métallurgie)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
8	6	12	13	12	15	12	21	11

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	86,7	76,9	87,5	85,7	95,7	81,8
Féminin	13,3	23,1	12,5	14,3	4,3	18,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		7	8		11	10	
	%		100,0	88,9		100,0	100,0	
Emploi non relié (2)	Nb		-	-		-	-	
	%		-	-		-	-	
Sans emploi (3)	Nb		-	1		-	-	
	%		-	11,1		-	-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 270.03 Soudage

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(54	30)	16
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	(26	12)	5
TOTAL:				21

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 270.03 Scudage

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
10	14	6	11	13	12	20	21	21

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		2	4		13	8	
	%		100,0	57,1		100,0	100,0	
Emploi non relié (2)	Nb		-	-		-	-	
	%		-	-		-	-	
Sans emploi (3)	Nb		-	3		-	-	
	%		-	42,9		-	-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 270.04 Procédés métallurgiques

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(54	30)	11

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 270.04 Procédés métallurgiques

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
16	6	14	8	4	5	10	11	11

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		3	6		4	4	
	%		100,0	60		100,0	100,0	
Emploi non relié (2)	Nb		-	-		-	-	
	%		-	-		-	-	
Sans emploi (3)	Nb		-	4		-	-	
	%		-	40,0		-	-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 271.01 Géologie appliquée

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(20	15)	
QUEBEC:	Région de l'Amiante	(57	81)	20
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	(99	46)	4
TOTAL				24

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 271.01 Géologie appliquée

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
28	27	17	19	14	17	18	19	24

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	92,9	94,1	94,4	84,2	91,7
Féminin	0,0	7,1	5,9	5,6	15,8	8,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	15		4			15	
	%	88,2		66,7			100,0	
Emploi non relié (2)	Nb	1		2			-	
	%	5,9		33,3			-	
Sans emploi (3)	Nb	1		-			-	
	%	5,9		-			-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 271.02 Exploitation

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(20	15)	
QUEBEC:	Région de l'Amiante	(57	81)	12
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	(99	46)	7
TOTAL				19

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 271.02 Exploitation

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
45	27	22	12	9	20	25	12	19

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	14		8			7	
	%	93,3		80,0			87,5	
Emploi non relié (2)	Nb	1		-			-	
	%	6,7		-			-	
Sans emploi (3)	Nb	-		2			1	
	%	-		20,0			12,5	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 271.03 Minéralurgie

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(20	15)	
QUEBEC:	Région de l'Amiante	(57	81)	9
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	(99	46)	-
TOTAL:				9

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 271.03 Minéralurgie

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
22	18	13	12	7	6	14	11	9

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	100,0	83,3	100,0	100,0	88,9
Féminin	0,0	0,0	16,7	0,0	0,0	11,1

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	12		4			5	
	%	75,0		100,0			100,0	
Emploi non relié (2)	Nb	1		-			-	
	%	6,2		-			-	
Sans emploi (3)	Nb	3		-			-	
	%	18,8		-			-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 280.01 Techniques de fabrication (aéronautique)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	(267)	87	35

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 280.01 Techniques de fabrication (aéronautique)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
63	36	82	27	36	23	50	77	85

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	99,3	100,0	98,9	97,8	96,3	96,5
Féminin	0,7	0,0	1,1	2,2	3,7	3,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	36	22	10	15	14	15	21
	%	97,3	100,0	76,9	88,2	93,3	100,0	100,0
Emploi non relié (2)	Nb	1	-	3	2	1	-	-
	%	2,7	-	23,1	11,8	6,7	-	-
Sans emploi (3)	Nb	-	-	-	-	-	-	-
	%	-	-	-	-	-	-	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 280.02 Pilotage d'aéronefs

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	60	40	37

Programme 280.02 Pilotage d'aéronefs

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
26	26	31	22	28	29	46	44	37

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	98,0	97,4	97,7	96,5	93,8	90,5
Féminin	2,0	2,6	2,3	3,5	6,2	9,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	19	17	11	16	21	22	17
	%	90,5	94,4	52,4	84,2	91,4	84,6	70,8
Emploi non relié (2)	Nb	-	1	2	-	1	-	4
	%	-	5,6	9,5	-	4,3	-	16,7
Sans emploi (3)	Nb	2	-	8	3	1	4	3
	%	9,5	-	38,1	15,8	4,3	15,4	12,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 280.03 Entretien d'aéronefs

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	(267)	119	135
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	(34)	39	
TOTAL:			158	135

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 280.03 Entretien d'aéronefs

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
	30	37	79	109	61	96	119	135

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	99,3	99,5	98,1	97,7	98,7	99,0
Féminin	0,7	0,5	1,9	2,3	1,3	1,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		23	27	49	44	37	65
	%		100,0	65,9	94,2	93,6	97,4	95,6
Emploi non relié (2)	Nb		-	6	3	3	1	3
	%		-	14,6	5,8	6,4	2,6	4,4
Sans emploi (3)	Nb		-	8	-	-	-	-
	%		-	19,5	-	-	-	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 280.04 Avionique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	(267)	84	64

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 280.04 Avionique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
	6	22	24	44	31	26	42	64

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	97,5	97,6	98,5	100,0	96,0	93,2
Féminin	2,5	2,4	1,5	0,0	4,0	6,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb		5	20	9	21	14	16
	%		100,0	95,2	100,0	100,0	93,3	100,0
Emploi non relié (2)	Nb		-	-	-	-	-	-
	%		-	-	-	-	-	-
Sans emploi (3)	Nb		-	1	-	-	1	-
	%		-	4,8	-	-	6,7	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 280.05 Contrôle de la circulation aérienne

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (SUD):	Saint-Jean-sur-Richelieu	-	-	-

Programme 285.00 Contrôle de la circulation aérienne

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin						
Féminin						

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 310.01 Techniques policières

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	93	92	60
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Alma	115	68	80
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	116	84	89
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	90	87	59
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	89	55	63
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	149	92	91
	Maisonneuve	98	116	108
OUTAOUAIS:	Outaouais	101	42	29
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	80	58	53
TOTAL:		931	694	632

Programme 310.01 Techniques policières

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
66	110	130	185	283	447	547	657	632

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	90,5	88,2	87,9	83,3	79,0	75,8
Féminin	9,5	11,8	12,1	16,7	21,0	24,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	6	68	61	109	93	119	159
	%	100,0	95,8	84,7	90,1	50,6	72,6	57,4
Emploi non relié (2)	Nb	-	1	9	5	17	9	19
	%	-	1,4	12,5	4,1	9,2	5,5	6,9
Sans emploi (3)	Nb	-	2	2	7	74	36	99
	%	-	2,8	2,8	5,8	40,2	21,9	35,7

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 310.02 Techniques correctionnelles

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	25	23	23
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	37	26	21
	Maisonneuve	29	20	10
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	17	1	-
TOTAL:		108	70	54

Programme 310.02 Techniques correctionnelles

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
18	45	33	37	43	49	52	48	54

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	35,1	34,0	46,5	54,2	51,8	49,2
Féminin	64,9	66,0	53,5	45,8	48,2	50,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	15	17	19	21	18	13	15
	%	79,0	44,7	76,0	63,7	51,4	59,1	48,4
Emploi non relié (2)	Nb	2	16	1	4	3	4	14
	%	10,5	42,1	4,0	12,1	8,6	18,2	45,2
Sans emploi (3)	Nb	2	5	5	8	14	5	2
	%	10,5	13,2	20,0	24,2	40,0	22,7	6,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 310.03 Techniques judiciaires

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	31	23	25
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	56	33	30
TOTAL:		87	56	55

Programme 310.03 Techniques judiciaires

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
22	36	35	33	39	46	65	35	55

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	25,8	20,9	15,5	14,9	14,2	12,1
Féminin	74,2	79,1	84,5	85,1	85,8	87,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	7	18	15	24	20	25	28
	%	50,0	64,3	65,2	96,0	58,8	78,1	73,7
Emploi non relié (2)	Nb	4	10	4	-	1	2	3
	%	28,6	35,7	17,4	-	3,0	6,3	7,9
Sans emploi (3)	Nb	3	-	4	1	13	5	7
	%	21,4	-	17,4	4,0	38,2	15,6	18,4

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 311.01 Techniques de prévention

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	44	39	40

Programme 311.01 Techniques de prévention

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
						37	45	40

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	-	82,2	85,9	83,7	79,4	71,5
Féminin	-	17,8	14,1	16,3	20,6	28,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							21
	%							84,0
Emploi non relié (2)	Nb							-
	%							-
Sans emploi (3)	Nb							4
	%							16,0

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 322.03 Garderie d'enfants

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Sainte-Foy	43	-	-
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal (1)	-	-	-
MONTREAL (NORD):	Saint-Jérôme	43	58	23
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	42	20	26
TOTAL:		128	78	49

(1) Nouvelle autorisation pour septembre 1982

Programme 322.03 Garderie d'enfants

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
					49	53	44	49

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	0,0	0,8	1,5	1,1	1,5	1,6
Féminin	100,0	99.2	98,5	98,9	98,5	98,4

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb						26	32
	%						78,8	88,8
Emploi non relié (2)	Nb						3	2
	%						9,1	5,6
Sans emploi (3)	Nb						4	2
	%						12,1	5,6

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 351.00 Techniques d'éducation spécialisée

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	21	17	12
	Rimouski	36	34	36
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	98	73	84
QUEBEC:	La Pocatière	42	39	36
	Sainte-Foy	81	73	61
	Région de l'Amiante	40	33	24
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	81	55	39
MONTREAL (NORD):	Joliette	45	39	35
	Saint-Jérôme	132	90	90
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	73	73	44
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	68	26	40
COTE-NORD:	Hauterive	28	23	17
COLLEGES ANGLOPHONES:	Lennoxville	21	17	19
	Vanier	86	57	46
TOTAL:		852	649	583

Programme 351.00 Techniques d'éducation spécialisée

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
478	467	474	465	465	525	531	574	583

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	16,6	16,4	16,1	17,6	16,1	15,9
Féminin	83,4	83,6	83,9	82,4	83,9	84,1

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	225	295	319	262	269	268	234
	%	84,0	84,5	86,0	80,1	73,5	68,4	61,9
Emploi non relié (2)	Nb	17	31	17	22	26	51	53
	%	6,3	8,9	4,6	6,7	7,1	13,0	14,0
Sans emploi (3)	Nb	26	23	35	43	71	73	91
	%	9,7	6,6	9,4	13,2	19,4	18,6	24,1

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 382.00 Techniques d'aménagement

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Matane	23	12	10
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	41	20	21
MONTREAL (ILE):	Rosemont	33	27	19
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	21	1	4
TOTAL:		118	60	54

Programme 382.00 Technqiues d'aménagement

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
31	44	36	40	40	45	58	62	54

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	75,5	75,8	68,1	72,3	69,1	63,4
Féminin	24,5	24,2	31,9	27,7	30,9	36,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	12	22	22	19	25	18	12
	%	70,6	75,9	68,8	70,4	86,2	90,0	80,0
Emploi non relié (2)	Nb	2	3	5	3	3	2	2
	%	11,8	10,3	15,6	11,1	10,3	10,0	13,3
Sans emploi (3)	Nb	3	4	5	5	1	-	1
	%	17,6	13,8	15,6	18,5	3,5	-	6,7

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 384.01 Techniques de recherches psycho-sociales

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Rosemont	65	24	29

Programme 384.01 Techniques de recherches psycho-sociales

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
			14	29	30	34	29	29

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	12,9	11,7	16,1	16,2	20,6	28,8
Féminin	87,1	88,3	83,9	83,8	79,4	71,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb				2	10	11	14
	%				33,3	52,6	55,0	63,6
Emploi non relié (2)	Nb				3	3	5	4
	%				50,0	15,8	25,0	18,2
Sans emploi (3)	Nb				1	6	4	4
	%				16,7	31,6	20,0	18,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 388.00 Assistance sociale

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	24	24	6
	Rimouski	35	23	30
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	40	34	34
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	42	28	30
	Sainte-Foy	51	32	24
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	42	28	19
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	34	16	23
MONTREAL (NORD):	Saint-Jérôme	32	21	17
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	54	40	37
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	25	17	11
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	42	30	17
TOTAL:		421	293	248

Programme 388.00 Assistance sociale

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
344	406	311	293	309	262	276	257	248

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	13,8	13,7	12,9	12,7	13,4	12,7
Féminin	86,2	86,3	87,1	87,3	86,6	87,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	161	190	109	122	120	98	116
	%	84,3	68,4	47,0	58,4	56,1	53,6	51,6
Emploi non relié (2)	Nb	16	46	46	13	24	29	32
	%	8,4	16,5	19,8	6,2	11,2	15,8	14,2
Sans emploi (3)	Nb	14	42	77	74	70	56	77
	%	7,3	15,1	33,2	35,4	32,7	30,6	34,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 391.00 Techniques de loisirs

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Rivière-du-Loup	92	73	68
MONTREAL (ILE):	Saint-Laurent	61	40	34
	Vieux-Montréal	85	58	64
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	44	30	14
TOTAL:		282	201	180

Programme 391.00 Techniques de loisirs

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
271	235	247	250	335	241	203	202	180

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	44,9	40,5	40,3	37,9	37,2	35,7
Féminin	55,1	59,5	59,7	62,1	62,8	64,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	91	100	117	125	113	91	71
	%	86,7	69,5	71,8	76,2	63,8	64,5	66,3
Emploi non relié (2)	Nb	9	12	19	12	15	27	19
	%	8,6	8,3	11,6	7,3	8,5	19,2	17,8
Sans emploi (3)	Nb	5	32	27	27	49	23	17
	%	4,7	2,2	16,6	16,5	27,7	16,3	15,9

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 393.00 Techniques de la documentation

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	53	28	23
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	32	27	29
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	30	18	14
MONTREAL (NORD):	Lionel-Groulx	30	25	21
MONTREAL (ILE):	Maisonneuve	55	50	38
OUTAOUAIS:	Outaouais	31	18	17
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	29	14	3
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	21	10	7
TOTAL:		281	190	152

Programme 393.00 Techniques de la documentation

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
274	301	243	178	199	160	164	156	152

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	8,8	9,5	9,3	9,5	8,6	9,6
Féminin	91,2	90,5	90,7	90,5	91,4	90,4

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	137	141	138	115	142	88	131
	%	71,3	73,4	71,9	80,4	85,5	80,7	84,5
Emploi non relié (2)	Nb	23	28	12	10	5	1	2
	%	12,0	14,6	6,2	7,0	3,0	0,9	1,3
Sans emploi (3)	Nb	32	23	42	18	19	20	22
	%	16,7	12,0	21,9	12,6	11,5	18,4	14,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 410.01 Marketing

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	(150	102)	16
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	(81	95)	11
	Jonquière	(83	76)	25
QUEBEC:	Rivière-du-Loup	(48	53)	14
	Sainte-Foy	(163	100)	61
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(235	130)	27
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(219	158)	62
MONTREAL (NORD):	Joliette	(125	68)	13
	Lionel-Groulx	(132	111)	14
	Montmorency	(285	104)	22
MONTREAL (SUD):	Edouard-Montpetit	(187	96)	29
	Saint-Jean-sur-Richelieu	(150	105)	30
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(209	115)	14
	André-Laurendeau	(197	89)	18
	Bois-de-Boulogne	(140	103)	18
	Maisonneuve	(187	206)	62
	Rosemont	(233	156)	35
	Saint-Laurent	(98	87)	18
	Vieux-Montréal	(235	124)	31
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	(151	56)	11
COLLEGES ANGLOPHONES:	Dawson	(140	82)	42
	John Abbott	(121	25)	13
TOTAL:				586

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 410.01 Marketing

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
408	379	504	484	465	452	600	653	586

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	70,3	57,1	61,2	65,3	58,8	59,3
Féminin	29,7	42,9	38,8	43,7	41,2	40,7

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	154	159	223	169	203	219	242
	%	77,4	71,0	73,6	70,1	73,0	76,9	67,6
Emploi non relié (2)	Nb	34	45	42	40	30	36	57
	%	17,1	20,1	13,9	16,6	10,8	12,6	15,9
Sans emploi (3)	Nb	11	20	38	32	45	30	59
	%	5,5	8,9	12,5	13,3	16,2	10,5	16,5

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 410.02 Personnel

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	(83	76)	16
QUEBEC:	Limoilou	(263	162)	54
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	(235	130)	-
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(219	158)	30
MONTREAL (ILE):	Maisonneuve	(187	206)	25
	Vieux-Montréal	(235	124)	-
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	(87	88)	8
TOTAL:				133

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 410.02 Personnel

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
292	255	171	130	107	87	138	134	133

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	51,2	51,4	57,5	39,9	32,8	45,1
Féminin	48,8	48,6	42,5	60,1	67,2	54,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	61	90	62	95	41	35	45
	%	73,5	65,7	59,6	66,9	56,2	72,9	57,7
Emploi non relié (2)	Nb	6	22	19	23	10	1	12
	%	7,2	16,1	18,3	16,2	13,7	2,1	15,4
Sans emploi (3)	Nb	16	25	23	24	22	12	21
	%	19,3	18,2	22,1	16,9	30,1	25,0	26,9

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 410.03 Finance

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	(62	31)	25
	Matane	(45	37)	33
	Rimouski	(150	102)	91
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Alma	(47	44)	29
	Chicoutimi	(81	95)	63
	Jonquière	(83	76)	52
	Saint-Félicien	(61	31)	32
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	(111	71)	49
	La Pocatière	(50	44)	50
	Lévis-Lauzon	(189	127)	86
	Limoilou	(263	162)	130
	Sainte-Foy	(163	100)	62
	Région de l'Amiante	(64	40)	32
	Rivière-du-Loup	(48	53)	44
TROIS-RIVIERES:	Drummondville	(101	20)	17
	Shawinigan	(105	72)	82
	Trois-Rivières	(235	130)	91
	Victoriaville	(77	77)	73
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	(219	158)	98
MONTREAL (NORD):	Joliette	(125	68)	67
	Lionel-Groulx	(132	111)	57
	Montmorency	(285	104)	36
MONTREAL (SUD):	Granby	(71	73)	50
	Saint-Hyacinthe	(171	40)	11
	Sorel-Tracy	(70	46)	39
	Edouard-Montpetit	(187	96)	91
	Saint-Jean-sur-Richelieu	(150	105)	66
	Valleyfield	(118	80)	71
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(209	115)	51
	André-Laurendeau	(197	89)	20
	Bois-de-Boulogne	(140	103)	62
	Maisonneuve	(187	206)	102
	Rosemont	(233	156)	100
	Saint-Laurent	(98	87)	37
	Vieux-Montréal	(235	124)	61
OUTAOUAIS:	Outaouais	(196	132)	76
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	(151	56)	48
COTE-NORD:	Hauterive	(53	29)	25
	Sept-Iles	(52	29)	24
COLLEGES ANGLOPHONES:	Lennoxville	(46	13)	8
	Saint-Lambert	(74	53)	23
	St.Lawrence	(35	23)	4
	Dawson	(140	82)	17
	John Abbott	(121	25)	12
	Vanier	(87	88)	52
TOTAL:				2 349

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 410.03 Finance

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
1 080	1 081	1 338	1 481	1 574	2 042	2 704	2 409	2 349

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	52,7	47,8	44,8	39,3	44,2	42,1
Féminin	47,3	52,2	55,2	60,7	55,8	57,9

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	719	731	717	844	879	965	1 056
	%	94,6	93,1	89,6	84,0	82,9	78,8	63,2
Emploi non relié (2)	Nb	19	32	34	56	64	101	204
	%	2,5	4,1	4,3	5,6	6,0	8,3	12,2
Sans emploi (3)	Nb	22	22	49	105	118	158	410
	%	2,9	2,8	6,1	10,4	11,1	12,9	24,6

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 410.04 Gestion industrielle

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	(189	127)	43
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(209	115)	16
	Bois-de-Boulogne	(140	103)	13
	Vieux-Montréal	(235	124)	-
TOTAL:				72

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 410.04 Gestion industrielle

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
51	75	48	41	40	36	33	35	72

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	79,5	75,6	77,8	63,6	71,4	72,2
Féminin	20,5	24,4	22,2	36,4	28,6	27,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	40	40	26	18	30	28	20
	%	97,6	88,9	76,4	90,0	93,8	93,4	83,3
Emploi non relié (2)	Nb	1	1	4	1	2	1	-
	%	2,4	2,2	11,8	5,0	6,2	3,3	-
Sans emploi (3)	Nb	-	4	4	1	-	1	4
	%	-	8,9	11,8	5,0	-	3,3	16,7

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 410.05 Assurance-vie

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Limoilou	(263	162)	26
	Sainte-Foy	(163	100)	38
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	(235	124)	29
TOTAL:				93

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 410.05 Assurance-vie

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
66	48	37	29	32	72	81	92	93

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	44,8	52,9	36,1	39,5	27,2	38,7
Féminin	55,2	47,1	63,4	60,5	72,8	61,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	45	37	50	28	22	50	59
	%	100,0	63,8	92,6	96,6	100,0	92,6	86,8
Emploi non relié (2)	Nb	-	21	-	1	-	2	5
	%	-	36,2	-	3,4	-	3,7	7,3
Sans emploi (3)	Nb	-	-	4	-	-	2	4
	%	-	-	7,4	-	-	3,7	5,9

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 410.07 Transport

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	(111	71)	38
MONTREAL (NORD):	Lionel-Groulx	(132	111)	27
MONTREAL (ILE):	André-Laurendeau	(197	89)	49
TOTAL:				114

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 410.07 Transport

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
18	35	27	29	47	71	129	132	114

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	96,6	70,8	71,8	75,2	66,7	61,4
Féminin	3,4	29,2	28,2	24,8	33,3	38,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	16		19	19	31	28	53
	%	100,0		90,4	79,2	88,6	77,8	63,8
Emploi non relié (2)	Nb	-		1	3	2	1	16
	%	-		4,8	12,5	5,7	2,8	19,3
Sans emploi (3)	Nb	-		1	2	2	7	14
	%	-		4,8	8,3	5,7	19,4	16,9

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 410.11 Administration générale

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (NORD):	Saint-Jérôme	(182	76)	37

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 410.11 Administration générale

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
	30	28	22	14	36	58	53	37

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	66,7	71,4	58,3	56,9	54,7	62,2
Féminin	33,3	28,6	41,7	43,1	45,3	37,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			14	15	9	36	20
	%			100,0	83,3	69,2	80,0	48,8
Emploi non relié (2)	Nb			-	2	3	5	6
	%			-	11,1	23,1	11,1	14,6
Sans emploi (3)	Nb			-	1	1	4	15
	%			-	5,6	7,7	8,9	36,6

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 411.00 Archives médicales

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	53	29	43

Programme 411.00 Archives médicales

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
48	40	38	35	35	40	46	47	43

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	0,0	0,0	0,0	0,8	2,4	4,8
Féminin	100,0	100,0	100,0	99,2	97,6	95,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	41	37	29	34	29	32	35
	%	100,0	97,4	85,3	97,1	90,6	94,2	100,0
Emploi non relié (2)	Nb	-	-	3	1	-	1	-
	%	-	-	8,8	2,9	-	2,9	-
Sans emploi (3)	Nb	-	1	2	-	3	1	-
	%	-	2,6	5,9	-	9,4	2,9	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 412.01 Secrétariat

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Gaspésie	48	40	35
	Matane	21	18	13
	Rimouski	99	70	53
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	90	76	62
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	80	69	56
	La Pocatière	22	19	21
	Lévis-Lauzon	87	69	41
	Limoilou	120	63	41
	Région de l'Amiante	33	40	33
	Rivière-du-Loup	25	11	22
TROIS-RIVIERES:	Drummondville	25	25	10
	Shawinigan	51	19	25
	Trois-Rivières	63	54	46
	Victoriaville	34	25	17
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	40	26	27
MONTREAL (NORD):	Joliette	48	22	23
	Lionel-Groulx	41	67	-
	Montmorency	103	61	11
	Saint-Jérôme	77	32	29
MONTREAL (SUD):	Granby	23	16	16
	Sorel-Tracy	42	31	26
	Edouard-Montpetit	117	68	47
	Saint-Jean-sur-Richelieu	62	35	36
	Valleyfield	54	43	38
MONTREAL (ILE):	André-Laurendeau	87	31	24
	Bois-de-Boulogne	105	77	68
	Maisonneuve	88	70	45
	Rosemont	104	56	34
	Saint-Laurent	44	28	12
OUTAOUAIS:	Outaouais	95	62	44
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue	41	26	16
COTE-NORD:	Hauterive	68	46	35
	Sept-Iles	46	32	28
COLLEGES ANGLOPHONES:	Lennoxville	43	31	1
	Saint-Lambert	57	59	-
	St.Lawrence	36	29	22
	Dawson	65	29	20
	John Abbott	35	24	16
	Vanier	143	72	44
TOTAL:		2 462	1 671	1 137

Programme 412.01 Secrétariat

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
419	729	910	983	1 390	1 771	980	1 199	1 137

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2
Féminin	99,9	99,8	99,7	99,8	99,9	99,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	179	355	500	583	717		757
	%	92,7	93,7	87,1	87,7	85,8		85,2
Emploi non relié (2)	Nb	4	11	25	22	32		51
	%	2,1	2,9	4,4	3,3	3,8		5,7
Sans emploi (3)	Nb	10	13	49	60	87		81
	%	5,2	3,4	8,5	9,0	10,4		9,1

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 414.00 Tourisme

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Matane	27	10	17
MONTREAL (SUD):	Granby	67	29	37
TOTAL:		94	39	54

Programme 414.00 Tourisme

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
19	26	21	19	36	36	62	40	54

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	24,8	25,9	23,1	21,9	22,4	23,5
Féminin	75,2	74,1	76,9	78,1	77,6	76,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			3	13	21		9
	%			23,1	76,5	80,8		39,1
Emploi non relié (2)	Nb			6	-	3		6
	%			46,1	-	11,5		26,1
Sans emploi (3)	Nb			4	4	2		8
	%			30,8	23,5	7,7		34,8

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 420.00 Informatique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Rimouski	82	73	36
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Chicoutimi	92	47	19
	Jonquière	113	63	52
QUEBEC:	Lévis-Lauzon	109	59	36
	Limoilou	131	101	61
	Sainte-Foy	51	34	25
	Région de l'Amiante	71	19	13
TROIS-RIVIERES:	Shawinigan	75	38	14
	Trois-Rivières	148	109	49
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	86	110	76
MONTREAL (NORD):	Lionel-Groulx	57	41	25
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	122	20	3
	Edouard-Montpetit	108	53	45
	Valleyfield	111	37	33
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	112	55	58
	Bois-de-Boulogne	68	52	25
	Maisonneuve	107	79	48
	Rosemont	148	64	37
	Saint-Laurent	83	42	23
	Vieux-Montréal	81	27	28
OUTAOUAIS:	Outaouais	234	77	41
ABITIBI-TEMISCAMINGUE:	Abitibi-Témiscamingue(1)	-	-	-
COTE-NORD:	Sept-Iles (1)	-	-	-
COLLEGES ANGLOPHONES:	Lennoxville	51	26	10
	Saint-Lambert	72	44	37
	Dawson	112	79	65
TOTAL:		2 424	1 349	859

(1) Nouvelle autorisation pour septembre 1982

Programme 420.00 Informatique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
700	545	481	438	494	499	554	577	859

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	50,8	47,9	47,0	49,5	48,3	47,2
Féminin	49,2	52,1	53,0	51,5	51,7	52,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	421	347	339	305	417	330	397
	%	91,9	84,0	89,2	87,4	97,2	95,9	93,2
Emploi non relié (2)	Nb	15	18	14	16	5	3	7
	%	3,3	4,4	3,7	4,6	1,2	0,9	1,6
Sans emploi (3)	Nb	22	48	27	28	7	11	22
	%	4,8	11,6	7,1	8,0	1,6	3,2	5,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 551.02 Musique populaire

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Alma	17
TROIS-RIVIERES:	Drummondville	8
MONTREAL (ILE):	Saint-Laurent	8
COLLEGE ANGLOPHONE:	Vanier	16
TOTAL		49

Programme 551.02 Musique populaire

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
24	32	37	39	58	54	58	51	49

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	88,9	62,1	68,5	71,9	68,6	75,5
Féminin	11,1	37,9	31,5	28,1	31,4	24,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb				3	1	1	1
	%				75,0	50,0	14,3	50,0
Emploi non relié (2)	Nb				1	1	2	1
	%				25,0	50,0	28,6	50,0
Sans emploi (3)	Nb				-	-	4	-
	%				-	-	57,1	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 561.01 Interprétation

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (NORD):	Lionel-Groulx	28	13	8
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	34	16	8
COLLEGES ANGLOPHONES:	Dawson	28	11	8
	John Abbott	22	13	3
TOTAL:		112	53	27

Programme 561.01 Interprétation

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		33	47	42	39	32	36	27

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	49,4	50,8	52,7	51,8	49,4	47,9
Féminin	50,6	49,2	47,3	48,2	50,6	52,1

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			3	9	10	30	
	%			100,0	90,0	76,9	100,0	
Emploi non relié (2)	Nb			-	-	3	-	
	%			-	-	23,1	-	
Sans emploi (3)	Nb			-	1	-	-	
	%			-	10,0	-	-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 561.02 Production (théâtre professionnel)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (NORD):	Lionel-Groulx	15	10	12
MONTREAL (SUD):	Saint-Hyacinthe	13	9	4
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	15	8	6
TOTAL:		43	27	22

Programme 561.02 Production (théâtre professionnel)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		13	26	18	5	13	18	22

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	55,3	47,5	60,0	58,8	50,0	43,5
Féminin	44,7	52,5	40,0	41,2	50,0	56,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			2	5	7	3	
	%			100,0	100,0	87,5	100,0	
Emploi non relié (2)	Nb			-	-	-	-	
	%			-	-	-	-	
Sans emploi (3)	Nb			-	-	1	-	
	%			-	-	12,5	-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 561.06 Ballet-danse

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	9	10	-

Programme 561.06 Ballet-danse

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin				0,0	10,0	15,8
Féminin				100,0	90,0	84,2

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 570.01 Céramique

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	13	8	11
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	39	27	19
COLLEGE ANGLOPHONE:	John Abbott	15	3	11
TOTAL:		67	38	41

Programme 570.01 Céramique

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
31	34	29	35	32	35	44	34	41

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	16,5	18,1	20,8	22,2	16,6	19,2
Féminin	83,5	81,9	79,2	77,8	83,4	80,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb				4	4	19	17
	%				100,0	50,0	95,0	73,9
Emploi non relié (2)	Nb				-	-	-	2
	%				-	-	-	8,7
Sans emploi (3)	Nb				-	4	1	4
	%				-	50,0	5,0	17,4

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 570.02 Esthétique de présentation

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Rivière-du-Loup	11	3	5
	Sainte-Foy	29	24	19
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	62	40	36
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	46	33	12
TOTAL:		148	100	72

Programme 570.02 Esthétique de présentation

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
76	65	75	81	71	75	75	50	72

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	23,3	26,5	26,1	24,3	20,1	20,9
Féminin	76,7	73,5	73,9	75,7	79,9	79,1

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			29	29	22	28	29
	%			52,7	50,0	55,0	48,3	65,9
Emploi non relié (2)	Nb			5	4	3	16	9
	%			9,1	6,9	7,5	27,6	20,5
Sans emploi (3)	Nb			21	25	15	14	6
	%			38,2	43,1	37,5	24,1	13,6

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 570.03 Aménagement d'intérieur

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	François-Xavier-Garneau	38	33	22
	Rivière-du-Loup	34	20	18
TROIS-RIVIERES:	Trois-Rivières	78	46	32
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	71	70	42
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	46	33	17
TOTAL:		267	202	131

Programme 570.03 Aménagement d'intérieur

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
86	92	95	99	88	123	136	145	131

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	21,6	18,9	18,3	18,2	16,3	15,7
Féminin	78,4	81,1	81,7	81,8	83,7	84,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			50	41	44	63	66
	%			64,9	63,1	68,7	81,8	69,5
Emploi non relié (2)	Nb			17	3	8	4	6
	%			22,1	4,6	12,5	5,2	6,3
Sans emploi (3)	Nb			10	21	12	10	23
	%			13,0	32,3	18,8	13,0	24,2

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 570.04 Photographie (prise de vues)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:	Matane	53	30	22
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	59	45	21
TOTAL:		112	75	43

Programme 570.04 Photographie (prise de vues)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
33	24	35	17	31	31	45	53	43

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	77,9	80,6	74,5	73,9	70,3	65,7
Féminin	22,1	19,4	25,5	26,1	29,7	34,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	**Nb**			5	10	22	10	18
	%			35,7	71,4	73,3	90,9	85,7
Emploi non relié (2)	**Nb**			2	-	-	1	2
	%			14,3	-	-	9,1	9,5
Sans emploi (3)	**Nb**			7	4	8	-	1
	%			50,0	28,6	26,7	-	4,8

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 570.05 Photographie (laboratoire)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	-	-	2

Programme 570.05 Photographie (laboratoire)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
-	-	-	1	2	2	5	2	2

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	38,5	64,3	71,4	80,0	100,0	100,0
Féminin	61,5	35,7	28,6	20,0	0,0	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb							
	%							
Emploi non relié (2)	Nb							
	%							
Sans emploi (3)	Nb							
	%							

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 570.06 Graphisme

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Rivière-du-Loup	60	39	19
	Sainte-Foy	29	25	25
CANTONS-DE-L'EST:	Sherbrooke	28	17	14
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	60	46	8
	Vieux-Montréal	63	52	35
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	47	34	15
TOTAL:		287	213	116

Programme 570.06 Graphisme

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
58	63	74	95	108	104	112	142	116

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	46,9	41,0	38,9	40,6	43,5	41,4
Féminin	53,1	59,0	61,1	59,4	56,5	58,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			25	48	57	55	80
	%			58,2	64,0	67,8	72,4	77,7
Emploi non relié (2)	Nb			5	4	4	4	9
	%			11,6	5,3	4,8	5,2	8,7
Sans emploi (3)	Nb			13	23	23	17	14
	%			30,2	30,7	27,4	22,4	13,6

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 570.07 Techniques de design industriel

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
QUEBEC:	Sainte-Foy	-	-	-
MONTREAL (ILE):	Vieux-Montréal	42	42	16
COLLEGE ANGLOPHONE:	Dawson	-	-	-
TOTAL:		42	42	16

Programme 570.07 Techniques de design industriel

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
4	14	32	15	18	19	23	17	16

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	64,6	68,1	66,3	77,9	77,3	72,0
Féminin	35,4	31,9	33,7	22,1	22,7	28,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			9	4	8	10	8
	%			47,4	80,0	88,9	100,0	72,7
Emploi non relié (2)	Nb			4	1	1	-	3
	%			21,0	20,0	11,1	-	27,3
Sans emploi (3)	Nb			6	-	-	-	-
	%			31,6	-	-	-	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 581.01 Graphisme publicitaire

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	-	1	35

Programme 581.01 Graphisme publicitaire

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
36	54	60	42	57	46	57	50	35

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	46,7	51,0	46,9	48,3	53,1	41,7
Féminin	53,3	49,0	53,1	51,7	46,9	58,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			20		25	20	
	%			55,6		83,3	76,9	
Emploi non relié (2)	Nb			1		-	1	
	%			2,8		-	3,9	
Sans emploi (3)	Nb			15		5	5	
	%			41,6		16,7	19,2	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme 581.02 Typographie-photocomposition

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
5	3	6	1	-	-	-	-	1

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	88,2	-	-	-	-	72,7
Féminin	11,8	-	-	-	-	27,3

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			6				
	%			100,0				
Emploi non relié (2)	Nb			-				
	%			-				
Sans emploi (3)	Nb			-				
	%			-				

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 581.02 Typographie-photocomposition

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(171)	20	1

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

FIN

Programme: 581.03 Photolithographie (technique)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(171)	15	1

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 581.03 Photolithographie (technique)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
10	11	2	-	-	-	-	-	1

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	33,3	-	-	100,0	60,0	62,5
Féminin	66,7	-	-	0,0	40,0	37,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			13				10
	%			72,2				66,7
Emploi non relié (2)	Nb			2				2
	%			11,1				13,3
Sans emploi (3)	Nb			3				3
	%			16,7				20,0

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 581.04 Impression (technique)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(171)	6	-

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 581.04 Impression (technique)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
6	4	-	-	-	-	-	-	-

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	-	-	-	50,0	100,0
Féminin	0,0	-	-	-	50,0	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			6				17
	%			100,0				100,0
Emploi non relié (2)	Nb			-				-
	%			-				-
Sans emploi (3)	Nb			-				-
	%			-				-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 581.05 Reliure (technique)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(171)	16	

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 581.05 Reliure (technique)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
4	5	6	5	3	11	9	10	16

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	80,0	66,7	54,5	60,6	60,0	75,0
Féminin	20,0	33,3	45,5	39,4	40,0	25,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	**Nb**			1		6		4
	%			25,0		100,0		100,0
Emploi non relié (2)	**Nb**			2		-		-
	%			50,0		-		-
Sans emploi (3)	**Nb**			1		-		-
	%			25,0		-		-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 581.06 Photomécanique/photographie (laboratoire)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(171)	13	8

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 581.06 Photomécanique/photographie (laboratoire)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
	1	9	7	11	7	9	8	8

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	92,6	93,8	82,4	78,3	72,2	71,4
Féminin	7,4	6,2	17,6	21,7	27,8	28,6

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb			5		4	5	6
	%			100,0		80,0	100,0	100,0
Emploi non relié (2)	Nb			-		1	-	-
	%			-		20,0	-	-
Sans emploi (3)	Nb			-		-	-	-
	%			-		-	-	-

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 581.12 Typographie (administration)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(171)	3	5

( ) Inscriptions au niveau du trons commun

Programme 581.12 Typographie (administration)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
	1	1	10	12	15	13	8	5

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	79,1	72,4	76,5	74,2	68,2	75,0
Féminin	20,9	27,6	23,5	25,8	31,8	25,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					6	15	
	%					66,7	100,0	
Emploi non relié (2)	Nb					3	-	
	%					33,3	-	
Sans emploi (3)	Nb					-	-	
	%					-	-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 581.13 Photolithographie (administration)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(171)	7	19

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 581.13 Photolithographie (administration)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		14	15	18	11	16	13	19

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	86,4	87,5	71,8	67,9	67,4	69,2
Féminin	13,6	12,5	28,2	32,1	32,6	30,8

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb					15	8	
	%					71,4	100,0	
Emploi non relié (2)	Nb					-	-	
	%					-	-	
Sans emploi (3)	Nb					6	-	
	%					28,6	-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 581.14 Impression (administration)

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
MONTREAL (ILE):	Ahuntsic	(171)	[illegible]	8

( ) Inscriptions au niveau du tronc commun

Programme 581.14 Impression (administration)

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
		3	19	23	15	16	10	8

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb						14	
	%						100,0	
Emploi non relié (2)	Nb						-	
	%						-	
Sans emploi (3)	Nb						-	
	%						-	

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

Programme: 589.01 Arts et technologie des média

COLLEGE(S) AUTORISE(S), PAR REGION, ET CLIENTELE
INSCRITE EN 1981-1982

		Coll. I	Coll. II	Coll. III
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:	Jonquière	160	116	103

Programme 589.01 Arts et technologie des média

Evolution de la clientèle totale en collège III

73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
56	60	46	50	56	81	92	84	103

Répartition de la clientèle selon le sexe (en pourcentage)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Masculin	47,7	49,5	47,7	45,6	43,1	43,5
Féminin	52,3	50,5	52,3	54,4	56,9	56,5

Evolution du placement selon les études réalisées en collaboration avec les conseillers en main-d'oeuvre

		1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emploi relié (1)	Nb	41	39	28	25	27	41	40
	%	89,1	90,7	84,8	75,7	90,0	70,7	66,7
Emploi non relié (2)	Nb	-	1	3	2	-	1	6
	%	-	2,3	9,1	6,1	-	1,7	10,0
Sans emploi (3)	Nb	5	3	2	6	3	16	14
	%	10,9	7,0	6,1	18,2	10,0	27,6	23,3

(1) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi relié à leurs études.

(2) Nombre et proportion des finissants qui se destinaient à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, occupaient un emploi non relié à leurs études.

(3) Nombre et proportion des finissants se destinant à l'emploi et qui, au 31 décembre de l'année d'observation, n'occupaient aucun emploi.

QUATRIEME PARTIE

Les collèges et leur développement,

spécialités professionnelles autorisées pour 1982-1983

et clientèle inscrite en 1981-1982

LES COLLEGES PAR REGION

REGION DU BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE:

Collège de la Gaspésie 402
Collège de Matane 404
Collège de Rimouski 406

REGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN:

Collège d'Alma 410
Collège de Chicoutimi 412
Coblège de Jonquière 414
Collège de Saint-Félicien 416

REGION DE QUEBEC:

Collège François-Xavier-Garneau 420
Collège de La Pocatière 422
Collège de Lévis-Lauzon 424
Collège de Limoilou 426
Collège de la Région de l'Amiante 428
Collège de Rivière-du-Loup 430
Collège de Sainte-Foy 432

REGION DE TROIS-RIVIERES:

Collège de Drummondville 436
Collège de Shawinigan 438
Collège de Trois-Rivières 440
Collège de Victoriaville 442

REGION DES CANTONS-DE-L'EST:

Collège de Sherbrooke 446

REGION DE MONTREAL (ILE):

Collège Ahuntsic 450
Collège André-Laurendeau 452
Collège Bois-de-Boulogne 454
Collège de Maisonneuve 456
Collège de Rosemont 458
Collège de Saint-Laurent 460
Collège du Vieux-Montréal 462

REGION DE MONTREAL (NORD):

Collège de Joliette 466
Collège Lionel-Groulx 468
Collège Montmorency 470
Collège de Saint-Jérôme 472

REGION DE MONTREAL (SUD):

Collège Edouard-Montpetit 476
Collège de Granby 478
Collège de Saint-Hyacinthe 480
Collège de Saint-Jean-sur-Richelieu 482
Collège de Sorel-Tracy 484
Collège de Valleyfield 486

REGION DE L'OUTAOUAIS:

Collège de l'Outaouais 490

REGION DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE:

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue 494

REGION DE LA COTE-NORD:

Collège de Hauterive 498

Collège de Sept-Iles 500

COLLEGES ANGLOPHONES:

Campus de Lennoxville 504
Campus de Saint-Lambert 506
Campus St. Lawrence 508
Collège Dawson 510
Collège John Abbott 512
Collège Vanier 514

LES COLLEGES ET LEUR DEVELOPPEMENT

Cette partie du document comprend un ensemble de données sur les collèges, en termes d'inscriptions et d'enseignements autorisés.

Ces données sont précédées d'une courte analyse dans laquelle nous avons voulu dégager les principales tendances qui ont marqué l'évolution de la clientèle du réseau collégial public, tant au plan national qu'à celui de chacune des régions collégiales.

1. La clientèle globale

En 1979-1980, nous avions assisté à la première diminution de la clientèle globale inscrite dans les collèges publics: les effectifs étaient alors passés de 120 775 étudiants en 1978-1979 à 117 337 l'année suivante, c'est-à-dire une baisse de 2,0%. Cette tendance ne s'est pas poursuivie en 1980-1981, les effectifs se stabilisant à peu près au niveau de ce qu'ils étaient en 1979-1980. En 1981-1982, la clientèle croît de façon sensible: elle passe de 118 050 à 123 377, une augmentation de 4,5%.

Au niveau des régions collégiales, l'évaluation de la clientèle globale depuis 1979-1980 s'est effectuée de la façon suivante:

	1979-1980		1980-1981		1981-1982		Accr. en %
Bas-St-Laurent-Gaspésie	5 804	(4,9)	5 863	(5,0)	5 951	(4,8)	1,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 328	(7,1)	8 116	(6,9)	8 165	(6,6)	0,6
Québec	18 647	(15,9)	18 483	(15,6)	19 188	(15,6)	3,8
Trois-Rivières	8 880	(7,6)	8 465	(7,2)	8 931	(7,2)	5,5
Cantons-de-l'Est	3 982	(3,4)	4 069	(3,4)	4 229	(3,4)	3,9
Montréal (Ile)	24 506	(20,9)	25 029	(21,2)	25 830	(21,0)	3,2
Montréal (Nord)	8 374	(7,1)	8 506	(7,2)	9 166	(7,4)	7,8
Montréal (Sud)	12 067	(10,3)	12 392	(10,5)	13 063	(10,6)	5,4
Outaouais	3 388	(2,9)	3 515	(3,0)	3 938	(3,2)	12,0
Abitibi-Témiscamingue	1 980	(1,7)	1 862	(1,6)	1 873	(1,5)	0,6
Côte-Nord	1 666	(1,4)	1 632	(1,4)	1 764	(1,4)	8,1
Anglophones	19 715	(16,8)	20 118	(17,0)	21 279	(17,3)	5,8
TOTAL	117 337	(100%)	118 050	(100%)	123 377	(100%)	4,5

En 1981-1982, la clientèle glogale a augmenté dans toutes les régions collégiales. Les régions de l'Outaouais, du Nord de Montréal et de la Côte-Nord ont enregistré les taux d'accroissement les plus élevés par rapport à 1980-1981.

L'accroissement de la clientèle dans les régions du Bas-St-Laurent-

Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-Ouest a été presque nul.

Pour ce qui est de l'importance relative de chacune des régions, on remarquera que ce sont les collèges anglophones qui ont vu la proportion de leur clientèle s'accroître le plus depuis 1978-1979. Pour la même période, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a vu son importance diminuer d'un pourcentage équivalent (0,5%).

2. Le rapport général/professionnel

En 1979-1980, nous assistions à un renversement du rapport général/professionnel au profit du secteur professionnel. La répartition des inscriptions entre le secteur général et le secteur professionnel était alors la suivante:

Formation générale	48,7
Formation professionnelle	51,3

Depuis cette date, le pourcentage des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle a fléchi et tend à se rapprocher du pourcentage des inscriptions dans les programmes de formation générale. Le rapport général/professionnel en 1981-1982 est le suivant:

Formation générale	49,7
Formation professionnelle	50,3

Le pourcentage des inscriptions dans les programmes professionnels, si l'on ne tient compte que des collèges francophones, s'élève à 55,3%. Ce chiffre se rapproche sensiblement du pourcentage "idéal" de 60% qui avait été établi lors de la mise sur pied des CEGEP.

Au niveau des régions collégiales, le pourcentage des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle en 1981-1982 est le suivant:

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	63,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	63.5
Québec	55,7
Trois-Rivières	54,7
Cantons-de-l'Est	60,6
Montréal (Ile)	54,5
Montréal (Nord)	50,3
Montréal (Sud)	48,6
Outaouais	47,8

Abitibi-Témiscamingue	58,8
Côte-Nord	58,6
Collèges anglohpones	26,3

3. La répartition selon le sexe

Si l'on considère la clientèle globale inscrite en 1981-1982, on peut constater que la proportion de la clientèle féminine et la proportion de la clientèle masculine sont à peu près égales: la clientèle masculine représente 49,7% de la clientèle totale, la clientèle féminine 50,3%.

Pour ce qui est de la clientèle inscrite dans les programmes de formation professionnelle, la proportion de la clientèle féminine est légèrement supérieure à celle de la clientèle masculine: 51,9% contre 48,1%.

Au secteur général, c'est la situation inverse qui prévaut: la clientèle masculine constitue 51,2% des inscriptions dans ce secteur, la clientèle féminine 48,8%.

Il est utile de noter que ces tendances générales ne varient à peu près pas d'une année à l'autre.

4. Les secteurs d'enseignement

En 1981-1982, la répartition des inscriptions dans les divers secteurs de l'enseignement professionnel était la suivante:

Techniques de la santé	16,1
Techniques biologiques	3,1
Techniques physiques	25,8
Techniques humaines	12,5
Techniques de l'administration	37,5
Arts	5,0

Cette répartition varie très peu d'une année à l'autre.

REGION DU BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE

- Collège de la Gaspésie
- Collège de Matane
- Collège de Rimouski

Collège de la Gaspésie

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
70,6	67,5	67,6	63,2	59,2	65,0	65,0	62,5

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	210 (45,6)	251 (54,4)	461 (100%)
Formation professionnelle	361 (47,0)	407 (53,0)	768 (100%)
Total	571 (46,5)	658 (53,5)	1 229 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 218	1 162	1 069	1 017	935	881	840	814	805	809

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de la Gaspésie

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		18	89	107 (13,9)
	(1968) 180.00 Techniques infirmières			
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		45	7	52 (6,8)
	(1969) 190.00 Techniques forestières (coll. I et II)			
TECHNIQUES PHYSIQUES		243	19	262 (34,2)
	(1)(1971) 210.00 Chimie industrielle (coll. I)			
	(1968) 231.03 Traitement des produits marins			
	(1975) 231.04 Aménagement et exploitation			
	(1975) 231.24 Aménagement et exploitation (coll. I)			
	(1976) 241.01 Fabrication mécanique (coll. I et II)			
	(1968) 241.02 Equipement motorisé			
	(1968) 243.01 Electrodynamique			
	(1)(1969) 260.00 Eau, air et assainissement (coll. I)			
	(1970) 271.00 Technologie minérale (coll. I et II)			
TECHNIQUES HUMAINES		15	89	104 (13,6)
	(1971) 351.00 Education spécialisée			
	(1969) 388.00 Assistance sociale			
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		40	202	242 (31,5)
	(1971) 410.03 Finance			
	(1973) 412.00 Secrétariat			
TOTAL		361	406	767 (100%)

(1) Aucune clientèle inscrite

( ) Année d'implantation

Collège de Matane

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
57,2	64,5	67.0	61,9	62,7	70,3	69,3	65,0

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	137 (48,6)	145 (51,4)	282 (100%)
Formation professionnelle	243 (46,4)	281 (53,6)	524 (100%)
Total	380 (47,1)	426 (52,9)	806 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
796	762	707	661	651	624	601	592	585	587

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Matane

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		9	60	69	(13,9)
	(1967) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		-	-	-	-
	(1983) 152.01 Gestion d'entreprises agricoles				
TECHNIQUES PHYSIQUES		58	-	58	(11,6)
	(1979) 243.02 Instrumentation et contrôle				
TECHNIQUES HUMAINES		33	12	45	(9,0)
	(1972) 382.00 Aménagement				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		56	165	221	(44,4)
	(1972) 410.03 Finance				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
	(1975) 414.00 Tourisme				
ARTS		72	33	105	(21,1)
	(1972) 570.04 Photographie (prises de vues)				
TOTAL		228	270	498	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

Collège de Rimouski

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
62,9	64,1	66,7	66,4	67,4	71,0	70,7	71,1

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	503 (44,4)	630 (55,6)	1 133 (100%)
Formation professionnelle	1 523 (54,7)	1 260 (45,3)	2 783 (100%)
Total	2 026 (51,7)	1 890 (48,3)	3 916 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
3 809	3 558	3 277	3 045	2 875	2 776	2 770	2 710	2 663	2 673

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Rimouski

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

Secteur	Spécialités	M	F	T(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		41	272	313 (11,3)
	(1971) 120.00 Diététique			
	(1968) 140.01 Laboratoire médical			
	(1971) 142.01 Radiodiagnostic			
	(1968) 180.00 Techniques infirmières			
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		111	17	128 (4,6)
	(1969) 190.01 Aménagement forestier			
TECHNIQUES PHYSIQUES		971	74	1045 (37,6)
	(1967) 210.01 Chimie analytique			
	(1975) 221.01 Architecture			
	(1967) 221.02 Génie civil			
	(1967) 221.03 Mécanique du bâtiment			
	(1967) 241.01 Fabrication mécanique			
	(1967) 241.02 Equipement motorisé			
	(1967) 241.03 Dessin de conception mécanique			
	(1967) 243.01 Electrodynamique			
	(1967) 243.03 Electronique			
	(1974) 248.01 Construction navale			
	(1974) 248.02 Navigation			
	(1974) 248.03 Mécanique de marine			
TECHNIQUES HUMAINES		203	315	518 (18,7)
	(1972) 310.01 Techniques policières			
	(1973) 310.03 Techniques judiciaires			
	(1971) 351.00 Education spécialisée			
	(1968) 388.00 Assistance sociale			
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		195	577	772 (27,8)
	(1970) 410.01 Marketing			
	(1970) 410.03 Finance			
	(1972) 412.00 Secrétariat			
	(1968) 420.00 Informatique			
TOTAL		1521	1255	2776 (100%)
CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES	511.01 Arts plastiques			
	551.01 Musique			

( ) Année d'implantation

REGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- Collège d'Alma
- Collège de Chicoutimi
- Collège de Jonquière
- Collège de Saint-Félicien

Collège d'Alma

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
39,3	38,9	40,5	42,9	49,9	50,0	52,5	48,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	328 (57,7)	240 (42,3)	568 (100%)
Formation professionnelle	339 (62,5)	203 (37,5)	542 (100%)
Total	667 (60,1)	443 (39,9)	1 110 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 061	1 004	929	807	697	673	688	663	671	692

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège d'Alma

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		16	54	70	(12,9)
	(1971) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		57	15	72	(13,3)
	(1971) 152.01 Entreprises agricoles				
TECHNIQUES HUMAINES		208	55	263	(48,5)
	(1976) 310.01 Techniques policières				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		44	76	120	(22,2)
	(1973) 410.03 Finance				
ARTS		14	3	17	(3,1)
	(1973) 551.02 Musique populaire				
TOTAL		339	203	542	(100%)

CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES

511.01 Arts plastiques
551.01 Musique

( ) Année d'implantation

Collège de Chicoutimi

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
55,0	57,6	58,0	57,6	57,9	59,6	59,1	56,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	632 (53,2)	556 (46,8)	1 188 (100%)
Formation professionnelle	890 (57,1)	670 (42,9)	1 560 (100%)
Total	1 522 (55,4)	1 226 (44,6)	2 748 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
2 688	2 530	2 329	2 092	1 988	1 956	1 967	1 895	1 849	1 928

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Chicoutimi

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE		38	340	378	(24,2)
	(1967) 120.00 Diététique				
	(1968) 140.01 Laboratoire médical				
	(1971) 141.00 Inhalothérapie				
	(1969) 144.00 Réadaptation				
	(1967) 180.00 Techniques infirmières				
	(1977) 180.21 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		117	14	131	(8,4)
	(1967) 190.02 Exploitation forestière				
TECHNIQUES PHYSIQUES		560	83	643	(41,2)
	(1975) 221.01 Architecture				
	(1967) 221.02 Génie civil				
	(1967) 243.01 Electrodynamique				
	(1967) 243.02 Instrumentation et contrôle				
	(1967) 243.03 Electronique				
	(1968) 280.02 Pilotage				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		175	233	408	(26,2)
	(1970) 410.01 Marketing				
	(1969) 410.03 Finance				
	(1967) 420.00 Informatique				
TOTAL		890	670	1560	(100%)
CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE	511.01 Arts plastiques				

( ) Année d'implantation

Collège de Jonquière

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
71,2	70,1	69,1	69,5	69,5	76,1	76,4	74,5

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	460 (51,1)	441 (48,9)	901 (100%)
Formation professionnelle	1 284 (48,8)	1 346 (51,2)	2 630 (100%)
Total	1 744 (49,4)	1 787 (50,6)	3 531 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
3 390	3 204	2 930	2 569	2 337	2 252	2 271	2 232	2 217	2 324

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Jonquière

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		15	95	110	(4,2)
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		714	41	755	(28,7)
	(1967) 210.01 Chimie analytique				
	(1967) 210.02 Génie chimique				
	(1967) 221.03 Mécanique du bâtiment				
	(1967) 241.01 Fabrication mécanique				
	(1967) 241.03 Dessin de conception mécanique				
	(1967) 243.01 Electrodynamique				
	(1967) 243.03 Electronique				
TECHNIQUES HUMAINES		190	482	672	(25,5)
	(1977) 311.01 Techniques de prévention				
	(1968) 351.00 Education spécialisée				
	(1969) 382.00 Aménagement				
	(1967) 388.00 Assistance sociale				
	(1967) 393.00 Documentation				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		196	514	710	(27,0)
	(1970) 410.01 Marketing				
	(1969) 410.02 Personnel				
	(1969) 410.03 Finance				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
	(1967) 420.00 Informatique				
ARTS		169	214	383	(14,6)
	(1967) 589.01 Art et technologie des média				
TOTAL		1284	1346	2630	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE
511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

Collège de Saint-Félicien

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
64,6	55,9	63,8	52,2	55,2	55,8	56,7	57,9

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	186 (56,9)	141 (43,1)	327 (100%)
Formation professionnelle	199 (44,3)	250 (55,7)	449 (100%)
Total	385 (49,6)	391 (50,4)	776 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
785	788	764	705	644	624	618	605	602	616

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Saint-Félicien

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		7	66	73 (16,3)
	(1971) 180.00 Techniques infirmières			
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		143	109	252 (56,1)
	(1976) 147.01 Techniques du milieu naturel			
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		49	75	124 (27,6)
	(1974) 410.03 Finance			
TOTAL		199	250	449 (100%)

( ) Année d'implantation

REGION DE QUEBEC

- Collège François-Xavier-Garneau
- Collège de La Pocatière
- Collège de Lévis-Lauzon
- Collège de Limoilou
- Collège de la région de l'Amiante
- Collège de Rivière-du-Loup
- Collège de Sainte-Foy

Collège François-Xavier-Garneau

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
36,8	34,8	38,5	39,8	40,8	41,9	45,7	42,3

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	1 010 (54,8)	832 (45,2)	1 842 (100%)
Formation professionnelle	433 (32,1)	917 (67,9)	1 350 (100%)
Total	1 443 (45,2)	1 749 (54,8)	3 192 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
3 167	3 032	2 828	2 678	2 643	2 664	2 661	2 614	2 595	2 613

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège François-Xavier-Garneau

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		24	311	335	(24,8)
	(1972) 111.00 Hygiène dentaire				
	(1974) 144.00 Réadaptation				
	(1970) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES HUMAINES		257	191	448	(33,2)
	(1970) 310.01 Techniques policières				
	(1973) 310.02 Techniques correctionnelles				
	(1971) 393.00 Documentation				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		136	338	474	(35,1)
	(1980) 410.03 Finance				
	(1977) 410.07 Transport				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
ARTS		16	77	93	(6,9)
	(1976) 570.03 Aménagement d'intérieurs				
TOTAL		433	917	1350	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de La Pocatière

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
55,3	56,3	61,6	61,7	59,1	63,0	64,1	60,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	204 (47,8)	223 (52,2)	427 (100%)
Formation professionnelle	302 (45,6)	360 (54,4)	662 (100%)
Total	506 (46,5)	583 (53,5)	1 089 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 052	988	916	843	795	770	783	765	757	751

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de La Pocatière

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE	14	39	53	(8,0)
(1970) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES	69	95	164	(24,8)
(1971) 145.01 Aménagement de la faune				
(1971) 145.03 Santé animale				
TECHNIQUES PHYSIQUES	113	9	122	(18,4)
(1971) 244.00 Technologie physique				
TECHNIQUES HUMAINES	25	92	117	(17,7)
(1971) 351.00 Education spécialisée				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	81	125	206	(31,1)
(1971) 410.03 Finance				
(1972) 412.00 Secrétariat				
TOTAL	302	360	662	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

Collège de Lévis-Lauzon

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
72,5	68,4	66,0	62,9	63,7	68,7	66,4	65,0

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	525 (49,4)	538 (50,6)	1 063 (100%)
Formation professionnelle	1 120 (56,7)	857 (43,3)	1 977 (100%)
Total	1 645 (54,1)	1 395 (45,9)	3 040 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
2 969	2 759	2 553	2 388	2 356	2 357	2 369	2 373	2 382	2 421

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Lévis-Lauzon

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		37	121	158	(8,0)
	(1970) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		751	122	873	(44,2)
	(1972) 210.01 Chimie analytique				
	(1971) 210.02 Génie chimique				
	(1975) 210.03 Chimie-biologie				
	(1973) 221.01 Architecture				
	(1969) 241.01 Fabrication mécanique				
	(1969) 241.02 Equipement motorisé				
	(1969) 243.01 Electrodynamique				
	(1969) 243.02 Instrumentation et contrôle				
TECHNIQUES HUMAINES		13	87	100	(5,0)
	(1971) 388.00 Assistance sociale				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		319	527	846	(42,8)
	(1974) 410.03 Finance				
	(1971) 410.04 Production				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
	(1970) 420.00 Informatique				
TOTAL		1120	857	1977	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Limoilou

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
51,0	48,8	48,9	51,5	54,2	57,1	56,8	56,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	1 286 (61,2)	817 (38,8)	2 103 (100%)
Formation professionnelle	1 702 (61,6)	1 063 (38,4)	2 765 (100%)
Total	2 988 (61,4)	1 880 (38,6)	4 868 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
4 892	4 513	4 120	3 827	3 763	3 778	3 770	3 691	3 639	3 592

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Limoilou

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE	67	338	405	(14,6)
(1968) 120.00 Diététique				
(1968) 180.00 Techniques infirmières				
(1977) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES	1100	108	1208	(43,7)
(1967) 221.02 Génie civil				
(1967) 221.03 Mécanique du bâtiment				
(1971) 230.01 Techniques cartographiques				
(1976) 230.02 Techniques géodésiques				
(1967) 241.01 Fabrication mécanique				
(1)(1978) 241.03 Dessin de conception mécanique				
(1967) 243.01 Electrodynamique				
(1967) 243.03 Electronique				
(1972) 243.05 Equipements audio-visuels				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	535	617	1152	(41,7)
(1971) 410.02 Personnel				
(1976) 410.03 Finance				
(1974) 410.05 Assurances				
(1976) 412.00 Secrétariat				
(1968) 420.00 Informatique				
TOTAL	1702	1063	2765	(100%)

( ) Année d'implantation
(1) Aucune clientèle inscrite en collège III

Collège de la Région de l'Amiante

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
63,9	62,8	65,8	61,1	63,5	69,1	69,3	70,0

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	209 (53,6)	181 (46,4)	390 (100%)
Formation professionnelle	502 (55,2)	407 (44,8)	909 (100%)
Total	711 (54,7)	588 (45,3)	1 299 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 273	1 198	1 101	1 026	962	942	956	925	940	954

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de la Région de l'Amiante

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE		25	63	88	(9,7)
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		358	21	379	(41,7)
	(1971) 241.03 Dessin de conception mécanique				
	(1972) 211.00 Matières plastiques (coll. I et II)				
	(1972) 243.03 Electronique				
	(1969) 271.01 Géologie appliquée				
	(1969) 271.02 Exploitation				
	(1969) 271.03 Minéralurgie				
TECHNIQUES HUMAINES		24	73	97	(10,6)
	(1971) 351.00 Education spécialisée				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		95	250	345	(38,0)
	(1971) 410.03 Finance				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
	(1971) 420.00 Informatique				
TOTAL		502	407	909	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Rivière-du-Loup

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
71,0	71,0	73,8	68,9	64,7	69,0	71,2	68,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	206 (53,5)	179 (46,5)	385 (100%)
Formation professionnelle	314 (37,0)	535 (63,0)	849 (100%)
Total	520 (42,1)	714 (57,9)	1 234 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 213	1 169	1 108	1 023	976	946	951	923	904	901

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Rivière-du-Loup

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE	13	98	111	(13,1)
(1971) 120.00 Diététique				
(1970) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES	77	2	79	(9,3)
(1969) 243.01 Electrodynamique				
TECHNIQUES HUMAINES	95	138	233	(27,4)
(1969) 391.00 Techniques de loisirs				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	63	154	217	(25,6)
(1975) 410.01 Marketing				
(1972) 410.03 Finance				
(1975) 412.00 Secrétariat				
ARTS	66	143	209	(24,6)
(1972) 570.02 Esthétique de présentation				
(1973) 570.03 Aménagement d'intérieur				
(1972) 570.06 Graphisme				
TOTAL	314	535	849	(100%)
CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE		-		
511.01 Arts plastiques				

( ) Année d'implantation

Collège de Sainte-Foy

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
55,9	53,8	53,1	50,4	51,3	50,6	50,3	48,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	1 078 (47,2)	1 208 (52,8)	2 286 (100%)
Formation professionnelle	764 (35,0)	1 416 (65,0)	2 180 (100%)
Total	1 842 (41,2)	2 624 (58,8)	4 466 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
4 430	4 277	4 050	3 894	3 897	3 978	4 021	3 953	3 932	3 990

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Sainte-Foy

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		83	542	625	(28,7)
	(1968) 140.01 Laboratoire médical				
	(1971) 140.02 Cytotechnologie				
	(1971) 141.00 Inhalothérapie				
	(1969) 142.01 Radiodiagnostic				
	(1)(1973) 142.02 Médecine nucléaire				
	(1967) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		384	121	505	(23,2)
	(1969) 145.02 Laboratoire d'enseignement				
	(1968) 190.01 Aménagement				
	(1968) 190.02 Exploitation				
	(1968) 190.03 Transformation des produits				
TECHNIQUES HUMAINES		40	325	365	(16,7)
	(1981) 322.03 Garderie d'enfants				
	(1968) 351.00 Education spécialisée				
	(1968) 388.00 Assistance sociale				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		219	315	534	(24,5)
	(1970) 410.01 Marketing				
	(1969) 410.03 Finance				
	(1971) 410.05 Assurances				
	(1967) 420.00 Informatique				
ARTS		38	113	151	(6,9)
	(1972) 570.02 Esthétique de présentation				
	(1971) 570.06 Graphisme				
	(1981) 570.07 Design industriel				
TOTAL		764	1416	2180	(100%)

CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES
511.01 Arts plastiques
551.01 Musique

( ) Année d'implantation
(1) Aucune clientèle inscrite

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

REGION DE TROIS-RIVIERES

- Collège de Drummondville
- Collège de Shawinigan
- Collège de Trois-Rivières
- Collège de Victoriaville

Collège de Drummondville

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
34,6	33,9	35,4	34,6	35,2	40,8	39,6	35,1

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	440 (54,0)	375 (46,0)	815 (100%)
Formation professionnelle	206 (46,8)	234 (53,2)	440 (100%)
Total	646 (51,5)	609 (48,5)	1 255 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 286	1 228	1 158	1 086	1 004	1 011	1 022	982	976	1 003

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Drummondville

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		17	70	87	(19,8)
	(1970) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		130	17	147	(33,4)
	(1976) 221.04 Evaluation foncière				
	(1969) 243.00 Electrotechnique (coll. I et II)				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		54	144	198	(45,0)
	(1972) 410.03 Finance				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
ARTS		5	3	8	(1,8)
	(1973) 551.02 Musique populaire				
TOTAL		206	234	440	(100%)
CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE					
	551.01 Musique				

( ) Année d'implantation

Collège de Shawinigan

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
53,3	56,1	56,8	54,2	53,6	60,3	58,4	57,4

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	357 (52,5)	323 (47,5)	680 (100%)
Formation professionnelle	425 (46,3)	493 (53,7)	918 (100%)
Total	782 (48,9)	816 (51,1)	1 598 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 545	1 444	1 354	1 260	1 129	1 092	1 060	1 018	999	1 022

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Shawinigan

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE	26	150	176	(19,2)
(1969) 140.01 Laboratoire médical (1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES	227	34	261	(28,4)
(1968) 210.01 Chimie analytique (1968) 210.03 Chimie-biologie (1968) 221.02 Génie civil (1968) 241.03 Dessin de conception mécanique (1968) 243.03 Electronique				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	172	309	481	(52,4)
(1971) 410.03 Finance (1974) 412.00 Secrétariat (1971) 420.00 Informatique				
TOTAL	425	493	918	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Trois-Rivières

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
56,6	58,4	59,3	56,4	57,2	62,2	61,5	59,5

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	891 (47,2)	995 (52,8)	1 886 (100%)
Formation professionnelle	1 453 (52,3)	1 323 (47,7)	2 776 (100%)
Total	2 344 (50,3)	2 318 (49,7)	4 662 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
4 527	4 248	3 884	3 565	3 352	3 248	3 208	3 051	3 019	2 993

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Trois-Rivières

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE		31	286	317	(11,4)
	(1972) 111.00 Hygiène dentaire				
	(1971) 120.00 Diététique				
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		855	77	932	(33,6)
	(1968) 221.01 Architecture				
	(1968) 221.02 Génie civil				
	(1968) 232.00 Techniques du papier				
	(1968) 241.01 Fabrication mécanique				
	(1968) 241.03 Dessin de conception mécanique				
	(1968) 243.01 Electrodynamique				
	(1968) 243.02 Instrumentation et contrôle				
	(1968) 243.03 Electronique				
	(1968) 270.02 Contrôle de la qualité				
	(1968) 270.03 Soudage				
	(1973) 270.04 Procédés métallurgiques				
TECHNIQUES HUMAINES		194	193	387	(13,9)
	(1972) 310.01 Techniques policières				
	(1968) 388.00 Assistance sociale				
	(1968) 393.00 Documentation				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		345	607	952	(34,3)
	(1970) 410.01 Marketing				
	(1)(1970) 410.02 Personnel				
	(1970) 410.03 Finance				
	(1974) 412.00 Secrétariat				
	(1968) 420.00 Informatique				
ARTS		28	160	188	(6,8)
	(1971) 570.01 Céramique				
	(1972) 570.03 Aménagement d'intérieur				
TOTAL		1453	1323	2776	(100%)

CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES
- 511.01 Arts plastiques
- 551.01 Musique

( ) Année d'implantation
(1) Aucune clientèle inscrite

Collège de Victoriaville

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
53,0	54,5	52,8	50,6	48,2	53,4	52,9	53,2

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	358 (54,1)	304 (45,9)	662 (100%)
Formation professionnelle	462 (61,3)	292 (38,7)	754 (100%)
Total	820 (57,9)	596 (42,1)	1 416 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 362	1 336	1 282	1 210	1 159	1 143	1 145	1 133	1 128	1 173

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Victoriaville

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		22	67	89 (11,8)
	(1970) 180.00 Techniques infirmières			
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		94	19	113 (15,0)
	(1974) 152.01 Entreprises agricoles			
TECHNIQUES PHYSIQUES		243	6	249 (33,0)
	(1970) 233.00 Meuble et bois ouvré			
	(1971) 243.00 Electrotechnique (coll. I et II)			
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		103	200	303 (40,2)
	(1972) 410.03 Finance			
	(1972) 412.00 Secrétariat			
TOTAL		462	292	754 (100%)

( ) Année d'implantation

REGION DES CANTONS-DE-L'EST

- Collège de Sherbrooke

Collège de Sherbrooke

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
54,6	57,2	54,8	52,7	53,6	56,3	58,3	60,6

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	755 (45,3)	913 (54,7)	1 668 (100%)
Formation professionnelle	1 198 (46,8)	1 363 (53,2)	2 561 (100%)
Total	1 953 (46,2)	2 276 (53,8)	4 229 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
4 140	3 959	3 771	3 568	3 366	3 226	3 249	3 237	3 226	3 234

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Sherbrooke

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		86	422	508	(19,8)
	(1968) 140.01 Laboratoire médical				
	(1971) 141.00 Inhalothérapie				
	(1)(1971) 142.02 Médecine nucléaire				
	(1970) 144.00 Réadaptation				
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
	(1977) 180.21 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		31	72	103	(4,0)
	(1969) 145.01 Aménagement de la faune				
	(1969) 145.03 Santé animale				
TECHNIQUES PHYSIQUES		477	27	504	(19,7)
	(1968) 221.02 Génie civil				
	(1968) 241.01 Fabrication mécanique				
	(1968) 243.01 Electrodynamique				
	(1968) 243.03 Electronique				
TECHNIQUES HUMAINES		216	239	455	(17,8)
	(1972) 310.01 Techniques policières				
	(1969) 351.00 Education spécialisée				
	(1968) 388.00 Assistance sociale				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		367	565	932	(36,4)
	(1970) 410.01 Marketing				
	(1972) 410.02 Personnel				
	(1970) 410.03 Finance				
	(1975) 412.00 Secrétariat				
	(1968) 420.00 Informatique				
ARTS		21	38	59	(2,3)
	(1973) 570.06 Graphisme				
TOTAL		1198	1363	2561	(100%)

CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES
- 511.01 Arts plastiques
- 551.01 Musique

( ) Année d'implantation
(1) Aucune clientèle inscrite

REGION DE MONTREAL (ILE)

- Collège Ahuntsic
- Collège André-Laurendeau
- Collège de Bois-de-Boulogne
- Collège de Maisonneuve
- Collège de Rosemont
- Co-lège de Saint-Laurent
- Collège du Vieux-Montréal

Collège Ahuntsic

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
67,3	68,4	66,7	66,5	67,5	66,3	66,6	67,3

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	763 (48,2)	819 (51,8)	1 582 (100%)
Formation professionnelle	1 940 (59,6)	1 315 (40,4)	3 255 (100%)
Total	2 703 (55,9)	2 134 (44,1)	4 837 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
4 711	4 472	4 246	4 033	3 969	3 905	3 821	3 694	3 590	3 565

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège Ahuntsic

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		57	258	315	(9,9)
	(1979) 140.04 Electrophysiologie médicale				
	(1967) 142.01 Radiodiagnostic				
	(1967) 142.02 Médecine nucléaire				
	(1967) 142.03 Radiothérapie				
TECHNIQUES PHYSIQUES		916	212	1128	(35,5)
	(1967) 210.01 Chimie analytique				
	(1967) 210.03 Chimie-biologie				
	(1970) 211.00 Matières plastiques				
	(1967) 221.02 Génie civil				
	(1967) 221.03 Mécanique du bâtiment				
	(1971) 230.02 Techniques géodésiques				
	(1967) 243.01 Electrodynamique				
	(1967) 243.02 Instrumentation et contrôle				
	(1967) 243.03 Electronique				
TECHNIQUES HUMAINES		331	204	535	(16,8)
	(1969) 310.01 Techniques policières				
	(1971) 310.02 Techniques correctionnelles				
	(1972) 310.03 Techniques judiciaires				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		300	455	755	(23,8)
	(1974) 410.01 Marketing				
	(1974) 410.03 Finance				
	(1971) 410.04 Production				
	(1968) 411.00 Archives médicales				
	(1967) 420.00 Informatique				
ARTS		275	170	445	(14,0)
	(1972) 570.06 Graphisme				
	(1972) 581.03 Photolithographie (technique)				
	(1972) 581.04 Impression (technique)				
	(1972) 581.05 Reliure (technique)				
	(1972) 581.06 Photolithographie (photomécanique)				
	(1972) 581.12 Typographie (administration)				
	(1972) 581.13 Photolithographie (administration)				
	(1972) 581.14 Impression (administration)				
	(1972) 581.15 Reliure (administration)				
TOTAL		1879	1299	3178	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège André-Laurendeau

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
29,5	37,2	42,9	44,5	49,4	55,0	54,0	55,7

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	432 (55,4)	348 (44,6)	780 (100%)
Formation professionnelle	489 (49,8)	492 (50,2)	981 (100%)
Total	921 (52,3)	840 (47,7)	1 761 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 867	1 769	1 591	1 451	1 348	1 301	1 268	1 191	1 119	1 095

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège André-Laurendeau

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		13	156	169	(17,2)
	(1974) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		284	13	297	(30,3)
	(1974) 221.02 Génie civil				
	(1980) 243.01 Electrodynamique				
	(1983) 244.00 Technologie physique(1)				
TECHNQIUES ADMINISTRATIVES		192	323	515	(52,5)
	(1975) 410.01 Marketing				
	(1975) 410.03 Finance				
	(1977) 410.07 Transport				
	(1974) 412.00 Secrétariat				
TOTAL		489	492	981	(100%)

( ) Année d'implantation

(1) Sous réserve d'une autorisation officielle.

Collège de Bois-de-Boulogne

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
37,3	36,6	37,8	37,9	38,3	40,3	40,4	39,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	786 (46,8)	894 (53,2)	1 680 (100%)
Formation professionnelle	274 (24,7)	836 (75,3)	1 110 (100%)
Total	1 060 (38,0)	1 730 (62,0)	2 790 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
2 807	2 730	2 599	2 467	2 391	2 349	2 307	2 217	2 135	2 130

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Bois-de-Boulogne

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		30	349	379	(34,1)
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
	(1977) 180.21 Techniques infirmières				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		244	487	731	(65,9)
	(1975) 410.01 Marketing				
	(1971) 410.03 Finance				
	(1972) 410.04 Production				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
	(1971) 420.00 Informatique				
TOTAL		274	836	1110	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Maisonneuve

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
46,8	48,2	46,6	46,8	48,5	49,9	50,3	52,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	1 053 (48,8)	1 103 (51,2)	2 156 (100%)
Formation professionnelle	890 (36,9)	1 521 (63,1)	2 411 (100%)
Total	1 943 (42,5)	2 624 (57,5)	4 567 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
4 442	4 323	4 143	3 952	3 805	3 702	3 630	3 458	3 279	3 184

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Maisonneuve

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE	38	580	618	(25,6)
(1972) 111.00 Hygiène dentaire (1971) 120.00 Diététique (1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES	236	9	245	(10,2)
(1971) 243.03 Electronique				
TECHNIQUES HUMAINES	275	254	529	(21,9)
(1972) 310.01 Techniques policières (1974) 310.02 Techniques correctionnelles (1968) 393.00 Documentation				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	341	678	1019	(42,3)
(1970) 410.01 Marketing (1972) 410.02 Personnel (1970) 410.03 Finance (1973) 412.00 Secrétariat (1968) 420.00 Informatique				
TOTAL	890	1521	2411	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Rosemont

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
35,8	38,4	40,3	41,1	45,0	51,0	54,2	51,0

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	845 (58,2)	608 (41,8)	1 453 (100%)
Formation professionnelle	599 (39,5)	916 (60,5)	1 515 (100%)
Total	1 444 (48,7)	1 524 (51,3)	2 968 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
3 106	2 841	2 585	2 352	2 175	2 041	1 926	1 786	1 682	1 636

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Rosemont

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		68	283	351	(23,2)
	(1969) 140.01 Laboratoire médical				
	(1972) 140.02 Cytotechnologie				
	(1976) 141.00 Inhalothérapie				
	(1981) 160.02 Techniques d'audioprothèse				
	(1980) 171.01 Thanatologie				
TECHNIQUES HUMAINES		79	118	197	(13,0)
	(1976) 382.00 Aménagement				
	(1975) 384.01 Recherches psycho-sociales				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		452	515	967	(63,8)
	(1974) 410.01 Marketing				
	(1970) 410.03 Finance				
	(1975) 412.00 Secrétariat				
	(1970) 420.00 Informatique				
TOTAL		599	916	1515	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Saint-Laurent

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
34,5	34,6	37,5	38,1	39,6	40,1	40,2	40,7

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	1 054 (52,6)	951 (47,4)	2 005 (100%)
Formation professionnelle	828 (60,2)	548 (39,8)	1 376 (100%)
Total	1 882 (55,7)	1 499 (44,3)	3 381 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
3 291	3 145	2 986	2 862	2 800	2 774	2 716	2 611	2 520	2 532

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Saint-Laurent

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		12	129	141	(10,2)
	(1969) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		537	83	620	(45,1)
	(1969) 221.01 Architecture				
	(1969) 241.01 Fabrication mécanique				
	(1969) 241.03 Dessin de conception mécanique				
	(1969) 243.03 Electronique				
	(1969) 260.01 Assainissement de l'eau				
	(1971) 260.02 Assainissement de l'air				
TECHNIQUES HUMAINES		45	90	135	(9,8)
	(1969) 391.00 Techniques de loisirs				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		230	242	472	(34,3)
	(1971) 410.01 Marketing				
	(1974) 410.03 Finance				
	(1976) 412.00 Secrétariat				
	(1971) 420.00 Informatique				
ARTS		4	4	8	(0,6)
	(1971) 551.02 Musique populaire				
TOTAL		828	548	1376	(100%)

CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES

- 511.01 Arts plastiques
- 551.01 Musique

( ) Année d'implantation

Collège du Vieux-Montréal

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
63,7	63,0	66,6	65,9	65,4	64,2	62,0	62,2

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	945 (45,3)	1 142 (54,7)	2 087 (100%)
Formation professionnelle	1 877 (54,6)	1 562 (45,4)	3 439 (100%)
Total	2 822 (51,1)	2 704 (48,9)	5 526 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
5 498	5 239	4 968	4 682	4 564	4 493	4 415	4 223	4 076	4 034

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège du Vieux-Montréal

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		42	290	332	(9,7)
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		1079	82	1161	(33,8)
	(1968) 221.01 Architecture				
	(1968) 221.02 Génie civil				
	(1968) 241.01 Fabrication mécanique				
	(1968) 241.02 Equipement motorisé				
	(1968) 241.03 Dessin de conception mécanique				
	(1968) 243.01 Electrodynamique				
	(1968) 243.02 Instrumentation et contrôle				
	(1968) 243.03 Electronique				
	(1971) 243.05 Equipements audio-visuels				
	(1968) 270.03 Soudage				
TECHNIQUES HUMAINES		127	401	528	(15,3)
	(1982) 322.03 Garderie d'enfants				
	(1968) 351.00 Education spécialisée				
	(1968) 388.00 Assistance sociale				
	(1968) 391.00 Techniques de loisirs				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		347	269	616	(17,9)
	(1970) 410.01 Marketing				
	(1)(1970) 410.02 Personnel				
	(1970) 410.03 Finance				
	(1)(1970) 410.04 Production				
	(1971) 410.05 Assurances				
	(1968) 420.00 Informatique				
ARTS		282	520	802	(23,3)
	(1970) 561.06 Ballet-danse				
	(1969) 570.01 Céramique				
	(1969) 570.02 Esthétique de présentation				
	(1969) 570.03 Aménagement d'intérieurs				
	(1968) 570.04 Photographie (prise de vues)				
	(1968) 570.05 Photographie (laboratoire)				
	(1969) 570.06 Graphisme				
	(1972) 570.07 Design industriel				
TOTAL		1877	1562	3439	(100%)
CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE	511.01 Arts plastiques				

(1) Aucune clientèle inscrite.

( ) Année d'implantation

REGION DE MONTREAL (NORD)

- Collège de Joliette
- Collège Lionel-Groulx
- Collège Montmorency
- Collège de Saint-Jérôme

Collège de Joliette

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
45,6	46,3	49,4	48,7	50,9	52,6	52,4	53,6

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	334 (51,1)	319 (48,9)	653 (100%)
Formation professionnelle	277 (36,7)	477 (63,3)	754 (100%)
Total	611 (43,4)	796 (56,6)	1 407 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 386	1 289	1 206	1 165	1 138	1 138	1 163	1 170	1 155	1 175

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Joliette

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		15	102	117	(15,5)
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		140	12	152	(20,2)
	(1968) 221.02 Génie civil				
	(1968) 243.00 Electrotechnique (coll. I et II)				
	(1)(1972) 260.00 Eau, air et assainissement (coll. I)				
TECHNIQUES HUMAINES		22	97	119	(15,8)
	(1971) 351.00 Education spécialisée				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		100	266	366	(48,5)
	(1974) 410.01 Marketing				
	(1971) 410.03 Finance				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
TOTAL		277	477	754	(100%)

CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES

511.01 Arts plastiques
551.01 Musique

( ) Année d'implantation
(1) Aucune clientèle inscrite

Collège Lionel-Groulx

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
38,8	38,9	38,2	40,5	43,8	47,3	47,3	44,5

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	644 (50,9)	620 (49,1)	1 264 (100%)
Formation professionnelle	519 (51,3)	493 (48,7)	1 012 (100%)
Total	1 163 (51,1)	1 113 (48,9)	2 276 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
2 285	2 188	2 100	2 017	1 996	2 014	2 031	1 993	1 949	1 984

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège Lionel-Groulx

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES PHYSIQUES		248	25	273	(27,0)
	(1968) 210.03 Chimie-biologie				
	(1968) 243.03 Electronique				
	(1975) 247.01 Technologie de systèmes				
TECHNIQUES HUMAINES		5	71	76	(7,5)
	(1969) 393.00 Documentation				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		220	352	572	(56,5)
	(1969) 410.01 Marketing				
	(1969) 410.03 Finance				
	(1971) 410.07 Transport				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
	(1967) 420.00 Informatique				
ARTS		46	45	91	(9,0)
	(1969) 561.01 Interprétation				
	(1969) 561.02 Production				
TOTAL		519	493	1012	(100%)

CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES

511.01 Arts plastiques
551.01 Musique

( ) Année d'implantation

Collège Montmorency

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
35,7	44,5	43,6	48,6	51,5	54,6	54,9	51,7

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	708 (52,2)	649 (47,8)	1 357 (100%)
Formation professionnelle	731 (50,3)	721 (49,7)	1 452 (100%)
Total	1 439 (51,2)	1 370 (48,8)	2 809 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
3 088	2 877	2 527	2 309	2 295	2 301	2 229	2 122	2 035	2 037

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège Montmorency

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE		27	334	361	(24,9)
	(1973) 120.00 Diététique				
	(1973) 144.00 Réadaptation				
	(1974) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		427	42	469	(32,3)
	(1975) 221.01 Architecture				
	(1973) 221.02 Génie civil				
	(1978) 243.01 Electrodynamique				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		277	345	622	(42,8)
	(1975) 410.01 Marketing				
	(1975) 410.03 Finance				
	(1974) 412.00 Secrétariat				
TOTAL		731	721	1452	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Saint-Jérôme

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
59,8	61,6	57,8	51,8	53,0	55,5	53,5	52,0

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	592 (46,1)	691 (53,9)	1 283 (100%)
Formation professionnelle	416 (29,9)	975 (70,1)	1 391 (100%)
Total	1 008 (37,7)	1 666 (62,3)	2 674 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
2 633	2 514	2 351	2 121	2 059	2 048	2 059	1 971	1 959	1 994

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Saint-Jérôme

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		37	263	300	(21,6)
	(1971) 140.01 Laboratoire médical				
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		146	6	152	(10,9)
	(1979) 243.01 Electrodynamique				
TECHNIQUES HUMAINES		51	455	506	(36,4)
	(1976) 322.03 Garderie d'enfants				
	(1968) 351.00 Education spécialisée				
	(1968) 388.00 Assistance sociale				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		182	251	433	(31,1)
	(1974) 410.11 Administration générale				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
TOTAL		416	975	1391	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE
511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

REGION DE MONTREAL (SUD)

- Collège Edouard-Montpetit
- Collège de Granby
- Collège de Saint-Hyacinthe
- Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
- Collège de Sorel-Tracy
- Collège de Valleyfield

Collège Edouard-Montpetit

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
39,1	40,8	40,6	43,2	44,5	47,8	47,3	46,0

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	1 503 (51,7)	1 405 (48,3)	2 908 (100%)
Formation professionnelle	1 448 (58,5)	1 027 (41,5)	2 475 (100%)
Total	2 951 (54,8)	2 432 (45,2)	5 383 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
5 262	5 162	4 925	4 645	4 710	4 835	4 827	4 677	4 626	4 695

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège Edouard-Montpetit

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE	176	419	595	(24,0)
(1968) 110.01 Techniques dentaires (1978) 110.02 Techniques de denturologie (1972) 111.00 Hygiène dentaire (1974) 160.01 Prothèses visuelles (1969) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES	1008	31	1039	(42,0)
(1968) 243.03 Electronique (1968) 280.01 Techniques de fabrication (1971) 280.03 Entretien d'aéronefs (1973) 280.04 Avionique				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	264	577	841	(34,0)
(1971) 410.01 Marketing (1971) 410.03 Finance (1974) 412.00 Secrétariat (1968) 420.00 Informatique				
TOTAL	1448	1027	2475	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

Collège de Granby

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
41,5	43,1	43,2	46,3	45,1	49,5	50,1	47,1

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	307 (52,5)	278 (47,5)	585 (100%)
Formation professionnelle	205 (39,3)	316 (60,7)	521 (100%)
Total	512 (46,3)	594 (53,7)	1 106 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 084	1 005	947	878	836	825	815	805	814	823

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Granby

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE		11	73	84	(16,1)
	(1969) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		55	-	55	(10,6)
	(1971) 243.00 Electrotechnique (coll. I et II)				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		139	243	382	(73,3)
	(1977) 410.03 Finance				
	(1979) 412.00 Secrétariat				
	(1975) 414.00 Tourisme				
TOTAL		205	316	521	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Saint-Hyacinthe

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
49,0	49,1	46,7	41,1	43,4	46,7	47,5	50,4

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	430 (50,2)	426 (49,8)	856 (100%)
Formation professionnelle	317 (36,4)	553 (63,6)	870 (100%)
Total	747 (43,3)	979 (56,7)	1 726 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 749	1 690	1 609	1 509	1 480	1 493	1 486	1 459	1 469	1 501

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Saint-Hyacinthe

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE		33	282	315	(36,2)
	(1972) 111.00 Hygiène dentaire				
	(1971) 120.00 Diététique				
	(1971) 140.01 Laboratoire médical				
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		74	30	104	(11,9)
	(1980) 221.03 Mécanique du bâtiment				
	(1969) 251.01 Chimie-teinture				
	(1969) 251.02 Production et contrôle				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		173	194	367	(42,2)
	(1971) 410.03 Finance				
	(1970) 420.00 Informatique				
ARTS		37	47	84	(9,7)
	(1969) 561.01 Interprétation				
	(1969) 561.02 Production				
TOTAL		317	553	870	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Saint-Jean-sur-Richelieu

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
38,1	41,3	42,4	45,5	48,8	51,1	48,5	48,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	552 (50,0)	551 (50,0)	1 103 (100%)
Formation professionnelle	540 (51,3)	513 (48,7)	1 053 (100%)
Total	1 092 (50,6)	1 064 (49,4)	2 156 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
2 099	2 043	1 921	1 807	1 778	1 767	1 772	1 730	1 768	1 804

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Saint-Jean-sur-Richelieu

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		32	185	217	(20,6)
	(1973) 140.01 Laboratoire médical				
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		28	9	37	(3,5)
	(1981) 152.01 Entreprises agricoles				
TECHNIQUES PHYSIQUES		304	11	315	(29,9)
	(1974) 241.01 Fabrication mécanique				
	(1982) 241.03 Dessin de conception mécanique				
	(1977) 241.21 Fabrication mécanique (coll. I)				
	(1971) 243.03 Electronique				
	(1982) 280.05 Circulation aérienne				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		176	308	484	(46,0)
	(1974) 410.01 Marketing				
	(1971) 410.03 Finance				
	(1972) 412.00 Secrétariat				
TOTAL		540	513	1053	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

Collège de Sorel-Tracy

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
44,8	48,3	51,5	48,9	53,0	55,1	51,8	48,4

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	296 (55,2)	240 (44,8)	536 (100%)
Formation professionnelle	230 (45,8)	272 (54,2)	502 (100%)
Total	526 (50,7)	512 (49,3)	1 038 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 054	990	911	885	873	878	889	861	833	789

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Sorel-Tracy

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		9	68	77 (15,3)
	(1970) 180.00 Techniques infirmières			
TECHNIQUES PHYSIQUES		166	5	171 (34,1)
	(1970) 241.01 Fabrication mécanique			
	(1969) 243.02 Instrumentation et contrôle			
	(1972) 260.00 Eau, air et assainissement (coll. I)			
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		55	199	254 (50,6)
	(1975) 410.03 Finance			
	(1977) 412.00 Secrétariat			
TOTAL		230	272	502 (100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Valleyfield

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
45,2	46,7	47,1	49,1	53,6	57,5	56,8	56,3

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	318 (44,0)	405 (56,0)	723 (100%)
Formation professionnelle	434 (46,6)	497 (53,4)	931 (100%)
Total	752 (45,5)	902 (54,5)	1 654 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 653	1 551	1 469	1 380	1 382	1 393	1 389	1 341	1 293	1 289

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Valleyfield

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE	12	101	113	(12,1)
(1969) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES	192	24	216	(23,2)
(1967) 210.01 Chimie analytique				
(1967) 241.01 Fabrication mécanique				
(1967) 243.01 Electrodynamique				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	230	372	602	(64,7)
(1970) 410.03 Finance				
(1973) 412.00 Secrétariat				
(1968) 420.00 Informatique				
TOTAL	434	497	931	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

REGION DE L'OUTAOUAIS

- Collège de l'Outaouais

Collège de l'Outaouais

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
49,3	44,7	44,9	42,9	43,8	45,9	45,3	47,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	998 (48,6)	1 057 (51,4)	2 055 (100%)
Formation professionnelle	952 (50,6)	931 (49,4)	1 883 (100%)
Total	1 950 (49,5)	1 988 (50,5)	3 938 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
3 975	3 773	3 592	3 444	3 261	3 164	3 094	3 010	2 862	2 752

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de l'Outaouais

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE	16	226	242	(12,9)
(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES	411	35	446	(23,7)
(1967) 210.01 Chimie analytique				
(1971) 230.01 Techniques cartographiques				
(1967) 243.01 Electrodynamique				
(1967) 243.03 Electronique				
TECHNIQUES HUMAINES	132	106	238	(12,6)
(1973) 310.01 Techniques policières				
(1969) 393.00 Documentation				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	393	564	957	(50,8)
(1970) 410.03 Finance				
(1972) 412.00 Secrétariat				
(1969) 420.00 Informatique				
TOTAL	952	931	1883	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

REGION DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

- Collège de L'Abitibi-Témiscamingue

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
50,9	52,6	50,6	46,7	47,1	52,5	57,0	58,8

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	377 (48,9)	394 (51,1)	771 (100%)
Formation professionnelle	497 (45,1)	605 (54,9)	1 102 (100%)
Total	874 (46,7)	999 (53,3)	1 873 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 846	1 766	1 632	1 553	1 538	1 535	1 520	1 456	1 449	1 426

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		9	112	121	(11,0)
	(1968) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		65	19	84	(7,6)
	(1969) 190.00 Techniques forestières (coll. I et II)				
TECHNIQUES PHYSIQUES		272	43	315	(28,6)
	(1972) 221.02 Génie civil				
	(1967) 243.00 Electrotechnique (coll. I et II)				
	(1967) 271.01 Géologie appliquée				
	(1967) 271.02 Exploitation				
	(1967) 271.03 Minéralurgie				
TECHNIQUES HUMAINES		43	190	233	(21,1)
	(1970) 351.00 Education spécialisée				
	(1967) 388.00 Assistance sociale				
	(1968) 393.00 Documentation				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		108	241	349	(31,7)
	(1973) 410.01 Marketing				
	(1970) 410.03 Finance				
	(1973) 412.00 Secrétariat				
	(1982) 420.00 Informatique				
TOTAL		497	605	1102	(100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation

REGION DE LA COTE-NORD

- Collège de Hauterive
- Collège de Sept-Iles

Collège de Hauterive

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
59,3	55,8	55,1	59,7	62,5	66,5	65,5	62,7

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	195 (50,3)	193 (49,7)	388 (100%)
Formation professionnelle	306 (46,9)	347 (53,1)	653 (100%)
Total	501 (48,1)	540 (51,9)	1 041 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 015	964	888	840	770	717	707	711	712	719

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Hauterive

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		5	46	51	(7,8)
	(1969) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		124	22	146	(22,4)
	(1972) 145.04 Cynégétique et halieutique				
	(1971) 190.00 Techniques forestières (coll. I et II)				
TECHNIQUES PHYSIQUES		118	14	132	(20,2)
	(1981) 221.02 Génie civil				
	(1980) 243.03 Electronique				
TECHNIQUES HUMAINES		24	44	68	(10,4)
	(1971) 351.00 Education spécialisée				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		35	221	256	(39,2)
	(1974) 410.03 Finance				
	(1973) 412.00 Secrétariat				
TOTAL		306	347	653	(100%)

( ) Année d'implantation

Collège de Sept-Iles

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
52,3	62,7	63,3	57,6	54,9	55,2	54,2	52,6

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	158 (46,1)	185 (53,9)	343 (100%)
Formation professionnelle	143 (37,6)	237 (62,4)	380 (100%)
Total	301 (41,6)	422 (58,4)	723 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
764	757	739	714	707	692	693	676	649	655

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège de Sept-Iles

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE	6	51	57 (15,7)
(1971) 180.00 Techniques infirmières			
TECHNIQUES PHYSIQUES	93	2	95 (26,2)
(1)(197[illegible]) 241.00 Mécanique (coll. I)			
(19[illegible]) 243.01 Electrodynamique			
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	32	179	211 (58,1)
(1977) 410.03 Finance			
(1973) 412.00 Secrétariat			
(1982) 420.00 Informatique			
TOTAL	131	232	363 (100%)

CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation
(1) Aucune clientèle inscrite

COLLEGES ANGLOPHONES

- Campus de Lennoxville
- Campus de Saint-Lambert
- Campus St. Lawrence
- Collège Dawson
- Collège John Abbott
- Collège Vanier

Collège régional Champlain
Campus de Lennoxville

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
18,7	17,8	20,8	20,1	21,5	21,3	22,0	23,0

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	473 (49,3)	486 (50,7)	959 (100%)
Formation professionnelle	109 (38,1)	177 (61,9)	286 (100%)
Total	582 (46,7)	663 (53,3)	1 245 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
1 246	1 152	1 177	1 123	1 042	1 017	985	924	861	823

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège régional Champlain
Campus de Lennoxville

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		-	-	-	
	(1)(1981) 152.01 Entreprises agricoles				
TECHNIQUES HUMAINES		10	47	57	(19,9)
	(1972) 351.00 Education spécialisée				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		99	130	229	(80,1)
	(1973) 410.03 Finance				
	(1973) 412.00 Secrétariat				
	(1971) 420.00 Informatique				
TOTAL		109	177	286	(100%)
CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE					
	511.01 Arts plastiques				

( ) Année d'implantation

(1) Aucune clientèle inscrite

Collège régional Champlain
Campus de Saint-Lambert

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
17,2	13,6	16,8	18,0	20,1	20,3	20,2	19,4

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	890 (51,2)	848 (48,8)	1 738 (100%)
Formation professionnelle	145 (34,6)	274 (65,4)	419 (100%)
Total	1 035 (48,0)	1 122 (52,0)	2 157 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
2 270	2 193	2 041	1 914	1 888	1 888	1 788	1 639	1 513	1 468

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège régional Champlain
Campus de Saint-Lambert

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T(en % du T)
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	145	274	419 (100%)
(1974) 410.03 Finance			
(1972) 412.00 Secrétariat			
(1972) 420.00 Informatique			
CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE			
511.01 Arts plastiques			

( ) Année d'implantation

Collège régional Champlain
Campus St. Lawrence

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
15,3	11,8	17,1	20,0	20,7	27,9	21,2	21,9

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	260 (48,9)	272 (51,1)	532 (100%)
Formation professionnelle	35 (23,5)	114 (76,5)	149 (100%)
Total	295 (43,3)	386 (56,7)	681 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
643	588	556	559	535	498	470	419	393	402

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège régional Champlain
Campus St.Lawrence

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

	M	F	T(en % du T)
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	35	114	149 (100%)
(1978) 410.03 Finance			
(1972) 412.00 Secrétariat			

( ) Année d'implantation

Collège Dawson

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
31,8	34,4	33,6	32,7	33,2	33,6	33,7	32,1

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	2 646 (57,1)	1 986 (42,9)	4 632 (100%)
Formation professionnelle	1 050 (48,0)	1 137 (52,0)	2 187 (100%)
Total	3 696 (54,2)	3 123 (45,8)	6 819 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
6 627	6 345	6 050	5 824	5 606	5 392	4 938	4 412	3 981	3 743

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège Dawson

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		51	347	398	(18,2)
	(1969) 140.01 Laboratoire médical				
	(1969) 142.01 Radiodiagnostic				
	(1971) 142.02 Médecine nucléaire				
	(1971) 142.03 Radiothérapie				
	(1969) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES PHYSIQUES		593	38	631	(28,8)
	(1969) 210.01 Chimie analytique				
	(1969) 221.02 Génie civil				
	(1969) 241.01 Fabrication mécanique				
	(1969) 241.03 Dessin de conception méc.				
	(1969) 243.03 Electronique				
TECHNIQUES HUMAINES		41	136	177	(8,1)
	(1969) 388.00 Assistance sociale				
	(1970) 391.00 Techniques de loisirs				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		237	414	651	(29,8)
	(1971) 410.01 Marketing				
	(1971) 410.03 Finance				
	(1977) 412.00 Secrétariat				
	(1969) 420.00 Informatique				
ARTS		128	202	330	(15,1)
	(1975) 561.01 Interprétation				
	(1970) 570.02 Esthétique de présentation				
	(1970) 570.03 Aménagement d'intérieur				
	(1973) 570.06 Graphisme				
	(1)(1976) 570.07 Design industriel				
TOTAL		1050	1137	2187	(100%)

CONCENTRATIONS PRE-UNIVERSITAIRES

511.01 Arts plastiques
551.01 Musique

( ) Année d'implantation
(1) Aucune clientèle inscrite

Collège John Abbott

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
21,6	27,2	25,2	24,5	24,4	25,3	24,9	23,4

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	1 810 (54,3)	1 524 (45,7)	3 334 (100%)
Formation professionnelle	423 (41,6)	594 (58,4)	1 017 (100%)
Total	2 233 (51,3)	2 118 (48,7)	4 351 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
4 222	3 907	3 585	3 396	3 364	3 352	3 280	3 098	2 829	2 682

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège John Abbott

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983 ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T(en % du T)	
TECHNIQUES DE LA SANTE		3	266	269	(26,5)
	(1973) 111.00 Hygiène dentaire				
	(1972) 120.00 Diététique				
	(1971) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		56	4	60	(5,9)
	(1974) 190.00 Techniques forestières (coll. I et II)				
TECHNIQUES PHYSIQUES		70	3	73	(7,2)
	(1)(1979) 232.00 Techniques du papier (coll. I et II)				
	(1975) 280.03 Entretien d'aéronefs (coll. I et II)				
TECHNIQUES HUMAINES		172	101	273	(26,8)
	(1973) 310.01 Techniques policières				
	(1981) 310.02 Techniques correctionnelles				
	(1974) 382.00 Aménagement				
	(1972) 393.00 Documentation				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		92	154	246	(24,2)
	(1973) 410.01 Marketing				
	(1973) 410.03 Finance				
	(1979) 412.00 Secrétariat				
ARTS		30	66	96	(9,4)
	(1973) 561.01 Interprétation				
	(1973) 561.02 Production				
	(1973) 570.01 Céramique				
TOTAL		423	594	1017	(100%)

COCNENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE

511.01 Arts plastiques

( ) Année d'implantation
(1) Aucune clientèle inscrite

Collège Vanier

Evolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle, en pourcentage de la clientèle totale

74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
24,6	25,2	24,8	23,6	24,0	25,9	26,2	25,4

Inscriptions en 1981-1982 selon le type de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Formation générale	2 284 (50,8)	2 210 (49,2)	4 494 (100%)
Formation professionnelle	461 (30,1)	1 071 (69,9)	1 532 (100%)
Total	2 745 (45,6)	3 281 (54,4)	6 026 (100%)

Prévisions de clientèle*

82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
5 961	5 779	5 396	5 116	4 923	4 781	4 412	3 942	3 571	3 356

*Ces prévisions sont sujettes à révision

Collège Vanier

SPECIALITES PROFESSIONNELLES AUTORISEES POUR 1982-1983
ET CLIENTELE INSCRITE EN 1981-1982, SELON LE SECTEUR ET LE SEXE

		M	F	T	(en % du T)
TECHNIQUES DE LA SANTE		17	264	281	(18,3)
	(1970) 141.00 Inhalothérapie				
	(1970) 180.00 Techniques infirmières				
TECHNIQUES BIOLOGIQUES		34	70	104	(6,8)
	(1971) 145.01 Aménagement de la faune				
	(1971) 145.03 Santé animale				
TECHNIQUES PHYSIQUES		320	40	360	(23,5)
	(1973) 221.01 Architecture				
	(1970) 221.03 Mécanique du bâtiment				
	(1971) 243.02 Instrumentation et contrôle				
TECHNIQUES HUMAINES		7	270	277	(18,1)
	(1976) 322.03 Garderie d'enfants				
	(1971) 351.00 Education spécialisée				
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES		69	425	494	(32,3)
	(1972) 410.02 Personnel				
	(1974) 410.03 Finance				
	(1973) 412.00 Secrétariat				
ARTS		14	2	16	(1,0)
	(1973) 551.02 Musique populaire				
TOTAL		461	1071	1532	(100%)
CONCENTRATION PRE-UNIVERSITAIRE					
	551.01 Musique				

( ) Année d'implantation

A N N E X E I

LE PROGRAMME DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE,

ANALYSE DE L'ETAT DE LA CLIENTELE ETUDIANTE

ET DU MARCHE DU TRAVAIL

LE PROGRAMME DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE,

ANALYSE DE L'ETAT DE LA CLIENTELE ETUDIANTE

ET DU MARCHE DU TRAVAIL

PIERRE GINGRAS
DRD - DGEC
28 SEPTEMBRE 1981

[illegible]

TABLE DES MATIERES

Introduction 1

Besoins du marché du travail:

Orientations économiques du Québec 4
Situation des finissants 6
Analyse de l'intégration 10

La clientèle étudiante:

Analyse de l'évolution des inscrits 14
Sources et méthode utilisées 17
Analyse de l'origine géographique des étudiants .. 18

Conclusion 29

Retombées pour le collège de La Pocatière 31

Annexe I

Description sommaire du travail exercé par des finissants de technologie physique 35

Annexe II

Tableau des régions et territoires de l'enseignement collégial 41

Annexe III

Tableaux de l'origine des étudiants des régions collégiales du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et de Québec regroupés par territoire des collèges et inscrits en collège I et collège II au programme de technologie physique 45

Annexe IV

Tableaux de l'origine, par région collégiale, des étudiants inscrits en collège I et collège II au programme de technologie physique 48

INTRODUCTION

La Direction des programmes de la Direction générale de l'enseignement collégial présentait en janvier 1978 un "Rapport d'évaluation du programme technologie physique (244.00)" dont la lecture de la table des matières révèle les préoccupations à caractère principalement pédagogique qui ont animé les travaux. C'est ainsi qu'on a resitué dans leur perspective historique les objectifs du programme, analysé le contenu du programme de formation ainsi que les réactions des employeurs aux cours dispensés et étudié la pertinence des stages et l'utilité des projets de technologie physique; la progression des clientèles et les réalités du marché du travail n'ont fait l'objet que d'une description sommaire au rapport. Au terme du rapport, les auteurs recommandaient néanmoins:

> " que le CEGEP de La Pocatière joue un rôle provincial dans le recrutement de la clientèle étudiante pour le programme de "technologie physique" (1)

Or ce rôle provincial, le collège de La Pocatière devait déjà l'assumer, non en raison d'une orientation en ce sens définie par le ministère de l'Education, mais bien en l'absence d'une implantation du programme dans un ou plusieurs autres collèges du réseau collégial. En effet, depuis l'autorisation accordée en 1971, le collège de La Pocatière dispensait ce programme en exclusivité au plan provincial, cette situation ne devant pas être

---

(1) Service des programmes, Rapport d'évaluation du programme technologie physique (244.00), S.P., DGEC, Janvier 1978, page 64.

interprétée, faut-il immédiatement le préciser, comme une exclusivité de droit. Une prudence dans la généralisation de ce programme, prudence fondée sur le caractère relativement nouveau de ce secteur d'activités et une volonté d'assurer la meilleure insertion possible des finissants au marché du travail, avait ainsi entraîné cette exclusivité de fait pour le programme de technologie physique.

Par ailleurs, trois collèges déposaient dans le cadre des demandes d'autorisation des programmes professionnels pour l'année 1980-1981 un dossier en vue d'offrir le programme de "technologie physique"; il s'agissait du collège André-Laurendeau, du collège de Victoriaville et du campus de Saint-Hyacinthe (2) du collège régional Bourgchemin. Dans la réponse à ces demandes, le ministre de l'Education soutenait:

> " Les données sur le placement indiquent que non seulement ce programme répond à de réels besoins du marché du travail, mais que ces mêmes besoins ne peuvent être entièrement comblés.
>
> Avant d'autoriser un ou plusieurs autres collèges à offrir le programme de technologie physique, le ministre tient par contre à s'assurer qu'un développement éventuel de ce programme n'aura pas d'effets négatifs pour le collège de La Pocatière. " (3)

A cette liste des collèges désireux de dispenser le

---

(2) Devenu collège de Saint-Hyacinthe à la suite du démantèlement du collège régional Bourgchemin. Il en est ainsi des collèges régionaux de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(3) Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, Direction générale de l'enseignement collégial, Le développement de l'enseignement professionnel dans le réseau des CEGEP, Editeur officiel du Québec, Septembre 1980, page 24.

programme s'ajoute le collège John Abbott qui soumettait un dossier d'implantation à l'opération d'autorisation de programmes professionnels pour l'année 1982-1983. C'est dire que quatre collèges ont à ce jour manifesté leur intérêt au niveau de cette spécialité professionnelle.

La présente étude a donc pour objectifs, conséquemment à la position du ministre de l'Education, d'analyser la situation de la clientèle étudiante et du marché du travail et d'évaluer les impacts pour le collège de La Pocatière d'une généralisation du programme. A ces fins, nous prendrons en considération les orientations économiques du Gouvernement du Québec, utiliserons les cotes d'intégration au marché du travail à titre d'indicateur des capacités d'accueil des finissants et étudierons l'évolution des inscrits et de leur origine géographique, pour finalement arriver à déterminer les effets négatifs pour le collège de La Pocatière de cette généralisation.

BESOINS DU MARCHE DU TRAVAIL

Orientations économiques du Québec

Le rapport d'évaluation préparé par la Direction des programmes contenait déjà des renseignements sur le marché du travail des finissants du programme de technologie physique. On spécifiait que 56% des gradués se retrouvent dans l'industrie alors que 44% oeuvrent dans le secteur des services; et on ajoutait:

> " Au départ, (en 1972) le programme de "technologie physique" était essentiellement orienté vers les services. Graduellement, l'inversion s'est faite en faveur des secteurs de production industrielle. Cette tendance va se continuer et d'ici quelques années au moins 70% des diplômés se dirigeront en industrie". (4)

Quant aux domaines de la technologie physique dans lesquels travaillent les diplômés, ils sont au nombre de sept: électrotechnique; mécanique; physique du vide; physique de la radiation; physique optique; physique de l'acoustique; physique nucléaire. (5) Un document de novembre 1978 préparé par le premier coordonnateur du programme précise d'ailleurs, à l'annexe I, les entreprises ayant embauché des finissants et décrit les fonctions de travail assumées au sein des divers laboratoires de recherche. Les secteurs dans lesquels nous retrouvons des finissants et l'orientation de ceux-ci dans des laboratoires de recherche industrielle rejoignent des préoccupations majeures avancées dans l'énoncé de politique

(4) Op. cit. supra, note 1, page 5.
(5) Id., page 9.

économique du gouvernement. On y soutient qu'"il importe en effet de préparer suffisamment de chercheurs, d'ingénieurs concepteurs et de techniciens qui désirent s'orienter vers la recherche industrielle et le développement des produits". (6) Or, si nous nous référons à la description de tâches de certains techniciens gradués du programme, il ressort immédiatement que le programme de technologie physique répond à ces objectifs gouvernementaux généraux et qu'il est apte à soutenir l'effort gouvernemental envisagé pour l'innovation et la recherche au Québec. Le livre vert sur la politique scientifique identifiait d'ailleurs les carences en matière de personnel scientifique et technique dans le secteur industriel. On soulignait:

> " Le secteur industriel, qui vient en tête dans l'emploi du personnel scientifique et technique présente des déséquilibres similaires. C'est le secteur où le personnel scientifique et technique francophone est le moins représenté: dans le sous-secteur manufacturier, la proportion de francophones représente à peine 28% des effectifs" (7)

Dans cette perspective, le Gouvernement du Québec prenait position dans la formulation de sa politique économique en vue de "favoriser la croissance des capacités innovatrices des entreprises et susciter l'émergence de grandes entreprises technologiques québécoises". Puisque le développement de l'économie est lié aux efforts

---

(6) Gouvernement du Québec, Développement économique, Bâtir le Québec, Enoncé de politique économique, Synthèse, orientations et actions, Editeur officiel du Québec, Québec, 1979, page 80.

(7) Gouvernement du Québec, Pour une politique québécoise de la recherche scientifique, Editeur officiel, Québec, 1979, page 206.

de recherche et à la capacité d'innovation des entreprises, des moyens d'action étaient avancés aux fins de réaliser ces objectifs. (8)

Ces mesures devraient donc contribuer à stimuler le besoin de techniciens formés au programme de technologie physique et en contrepartie, elles requièrent du personnel scientifique et technique pour permettre leur réalisation.

Par ailleurs, nous notons que les secteurs où le Québec profite d'une recherche intensive, notamment dans l'industrie pharmaceutique, l'électronique des communications, le transport et l'énergie, correspondent déjà aux lieux d'emploi des finissants du programme. Cette correspondance entre ces secteurs et certaines des priorités gouvernementales dans le développement économique laisse croire à de réels besoins du marché du travail pour des gradués de technologie physique.

Situation des finissants

Bien que ces perspectives de développement de la recherche industrielle ne quantifient pas l'importance

---

(8) Etaient ainsi retenus: l'élaboration d'une politique scientifique, un programme de sensibilisation à l'importance et à la nécessité de l'innovation, la participation financière à la mise sur pied ou à l'amélioration de services conseils, l'extension de l'aide de la SDI aux laboratoires de recherche industrielle, la transformation du programme d'expansion de l'entreprise innovatrice pour répondre aux besoins liés à la naissance et au développement d'entreprises technologiques et à l'aide aux inventeurs, l'intensification des services offerts par le CRIQ, la proposition par le CRIQ d'un protocole d'entente à chacune des universités pour le développement de produits ou de procédés industriels issus d'une recherche ou d'une invention du milieu universitaire, et l'augmentation des budgets de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec. Op. cit., page 173.

du personnel scientifique et technique requis, il n'en demeure pas moins que les finissants du programme de technologie physique peuvent y occuper une place que leur formation justifie. D'ailleurs, cette insertion sur le marché du travail est assurée depuis 1973-1974. Les données du tableau 1 révèlent qu'au cours des sept premières années d'implantation du programme, 140 finissants ont été formés. De ce nombre toutefois, seulement 96 étudiants (68,5%) se destinaient à l'emploi, alors que 43 autres se disaient non disponibles car poursuivant des études à l'université, au CEGEP et pour autres raisons (9); c'est dire qu'en moyenne moins de 14 finissants par année ont intégré le marché du travail. Cela

---

(9) Le nombre de 8 finissants de 1976-1977 et de 11 en 1979-1980 qui poursuivent des études de niveau collégial étonne, sans que l'on puisse toutefois identifier une raison spécifique. S'agit-il d'une réorientation de carrière ou seulement d'étudiants qui doivent ajouter une session en vue de compléter leur programme de formation? Nous aurions tendance à privilégier la seconde possibilité. La liste des diplômés par programme, par collège et par année d'obtention tirée du fichier des diplômés d'études collégiales indique que cinq D.E.C. ont été émis par le ministère de l'Education, sur recommandation du collège, au terme de la session "automne 1977". Une vérification des noms de ces étudiants confirme qu'ils étaient inscrits en collège III à la session précédente, tout comme ils le sont encore à l'automne 1977; ces étudiants auraient ainsi eu besoin d'une session additionnelle. En conséquence, il faudrait plutôt interpréter la catégorie "candidats poursuivant des études collégiales" comme signifiant, pour la majorité, un temps d'étude supérieur aux six sessions requises.

Par contre, nous constations que cette situation intervient au terme du programme où le nombre d'admis en collège I s'était accru considérablement par rapport à l'année précédente: de 28 à 37 à l'automne 1974 et de 27 à 41 à l'automne 1977, année de la double promotion. Est-ce seulement une coïncidence? Le collège devrait tenter d'expliquer le phénomène.

T A B L E A U 1

SITUATION DES FINISSANTS DU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE

	Nombre de finissants	Statut inconnu	Se destinant à l'emploi	Non disponibles	Emploi			Non disponibles		
					Relié	Non relié	Sans	Uni.	CEGEP	Autre
1973-1974	10	-	10	-	10	-	-	-	-	-
	100,0%	-	100,0%	-	100,0	-	-	-	-	-
1974-1975 (1)	11	-	10	1	10	-	-	-	-	1
	100,0%	-	90,9%	9,1%	100,0	-	-	-	-	100,0
1975-1976	12	1	8	3	8	-	-	3	-	-
	100,0%	8,4 %	66,6%	25,0%	100,0	-	-	100,0	-	-
1976-1977	18	-	10	8	10	-	-	-	8	-
	100,0%	-	55,5%	44,5%	100,0	-	-	-	100,0	-
1977-1978	30	-	21	9	19	1	1	2	6	1
	100,0%	-	70,0%	30,0%	90,5	4,8	4,8	22,2	66,0	11,1
1978-1979 (2)	23	-	17	6	14	1	2	2	3	1
	100,0%	-	73,9%	26,1%	82,4	5,9	11,8	33,3	50,0	16,7
1979-1980 (3)	36	-	20	16	14	5	1	5	11	-
	100,0%	-	55,6%	44,4%	70,0	25,0	5,0	31,3	68,7	-
TOTAL	140	1	96	43	85	7	4	12	28	3
	100,0%	0,00%	68,5%	30,7%	88,5	7,3	4,2	27,9	65,1	7,0

(1) Les données des années 1974-1975 à 1977-1978 ont été, pour les deux premières promotions, publiées sous la responsabilité du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration alors que les deux dernières l'ont été par la Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Éducation.

(2) Source: Commission de l'emploi et de l'Immigration du Canada, Les finissants du secteur professionnel des CEGEP et le marché de l'emploi, Promotion 1978-1979, Emploi et Immigration Canada, 1980

(3) Les résultats furent fournis à la suite d'un appel téléphonique auprès du conseiller en main-d'oeuvre de la Commission Emploi et Immigration du collège de La Pocatière.

constitue donc une réponse modeste par rapport aux capacités d'accueil du marché du travail; nous reviendrons sur cet aspect à l'occasion de l'analyse de l'intégration au marché du travail.

Dans un dernier temps, nous comparons le pourcentage des finissants du programme de technologie physique disponibles ou non disponibles pour le marché du travail avec celui du secteur des techniques physiques:

	Technologie physique		Techniques physiques (10)	
	Disponibles	Non disponibles	Disponibles	Non disponibles
1974	90,9%	9,1%	85,3%	14,7%
1975	72,7%	27,3%	78,9%	21,1%
1976	55,5%	45,5%	75,5%	24,5%
1977	70,0%	30,0%	74,9%	25,1%
1978	73,9%	26,1%	72,0%	28,0%

En fonction du nombre réduit de finissants du programme de technologie physique par rapport à l'ensemble du secteur, on peut certes conclure que le comportement observé est comparable à celui de toutes les "techniques physiques". Tenant cependant compte de l'analyse contenue à la note 9 précédente, nous avançons l'hypothèse que les échecs à l'intérieur du programme sont supérieurs à la moyenne du secteur, ce qui oblige alors les étudiants relancés à indiquer qu'ils poursuivent des études collégiales, d'autant que les conseillers en main-d'oeuvre soulignent à chaque rapport annuel le besoin de

---

(10) Pour les fins de la comparaison, nous avons ramené les pourcentages en omettant les finissants dont le statut était inconnu. À titre d'exemple, en technologie physique 1975-1976 qui se lisait: 66,6% disponibles; 25,0% non disponibles; 8,4% statut inconnu, est devenu: 72,7% disponibles et 27,3% non disponibles.

détenir le Diplôme d'études collégiales pour s'intégrer au marché du travail. Ceci contribue à expliquer qu'à certaines années, comme ce fut le cas en 1976-1977 et comme il en sera ainsi pour 1979-1980 lorsque toutes les données seront publiées, le pourcentage est nettement inférieur à la moyenne du secteur.

Analyse de l'intégration

Les cotes d'intégration au marché du travail, basées sur l'application d'une formule mathématique aux données recueillies annuellement par les conseillers en main-d'oeuvre, traduisaient, dans les premières études sur les finissants du secteur professionnel, la rapidité d'accueil du marché du travail et partant, étaient un indice valable de la pénurie ou du surplus de main-d'oeuvre. L'édition de la promotion 1974-1975 mentionnait d'ailleurs:

> " ... on peut attribuer aux cotes d'intégration la signification suivante:
> De 1.00 à 3.00 inclusivement: le placement s'est effectué rapidement ou très rapidement, aucun problème digne de mention n'est à signaler dans l'immédiat pour les candidats. Mais pour l'employeur, les cotes 1.00 à 1.75 indiquent régulièrement qu'il y a pénurie de spécialistes." (11)

Quant aux résultats des années 1976-1977 et 1977-1978, on déterminait pour chaque programme le temps d'intégration défini par le nombre de mois consacrés à la recherche d'un emploi.

---

(11) Michel Desrosiers, Les diplômés du secteur professionnel des CEGEP et le marché du travail, Promotion 74-75, Main-d'oeuvre et Immigration, 1975, page 9.

Quel que soit l'indicateur utilisé, les résultats de placement des finissants du programme de technologie physique sont excellents. Dès la première promotion de 1973-1974, la cote d'intégration était de 3,00 pour passer à 1,00 l'année suivante et se maintenir entre 1,00 et 2,00 (ou 9,61 avec les nouvelles cotes) pour la promotion 1974-1975. En 1976-1977 et 1977-1978, le temps moyen pour l'intégration des gradués du programme de technologie physique était de 1,00 mois et de 0,95 mois, au moment où la moyenne du secteur se situait à 2,54 mois et 2,14 mois. Quant aux résultats des années subséquentes, ils sont aussi significatifs, bien que la notion de cote d'intégration ou ses variantes ait disparu.

A ces données quantitatives s'ajoutent les commentaires annuels des conseillers en main-d'oeuvre. De façon récurrente, on indique "pénurie dans ce domaine où les emplois sont variés et exigent la mobilité"(12); "l'offre d'emploi dépasse largement le nombre de finissants" et "bien que le nombre de finissants se destinant à l'emploi ait doublé, les statistiques de placement se comparent très bien à celles de l'année précédente" (13); "les possibilités d'emploi dans ce domaine demeurent très bonnes" (14); "emplois de nature permanente" (15).

---

(12) _Op. cit._, _Promotion 74-75_, page 29.

(13) Gouvernement du Québec, ministère de l'Education, Direction générale de l'enseignement collégial, _Les finissants du secteur professionnel de niveau collégial (1977-1978), Etude sur l'intégration au marché du travail des finissants (secteur professionnel) des CEGEP et des instituts relevant d'autres ministères_, Editeur officiel du Québec, avril 1979, page 128.

(14) _Op. cit._, _Promotion 1978-1979_.

(15) Commentaires recueillis par téléphone auprès du conseiller en main-d'oeuvre.

Le tableau suivant illustre enfin la situation du placement de 1973-1974 à 1979-1980 et confirme encore une fois l'excellente capacité d'accueil à l'endroit des finissants du programme de technologie physique, voire de leur pénurie sur le marché du travail.

Bref, les priorités gouvernementales en matière de développement de la recherche industrielle au Québec, le besoin de personnel scientifique et technique pour soutenir cet effort, le nombre réduit de finissants et conséquemment, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée sont autant de facteurs qui caractérisent la situation du marché du travail pour les finissants du programme de technologie physique.

TABLEAU 2

EVOLUTION DE LA SITUATION DE L'EMPLOI DES FINISSANTS DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE

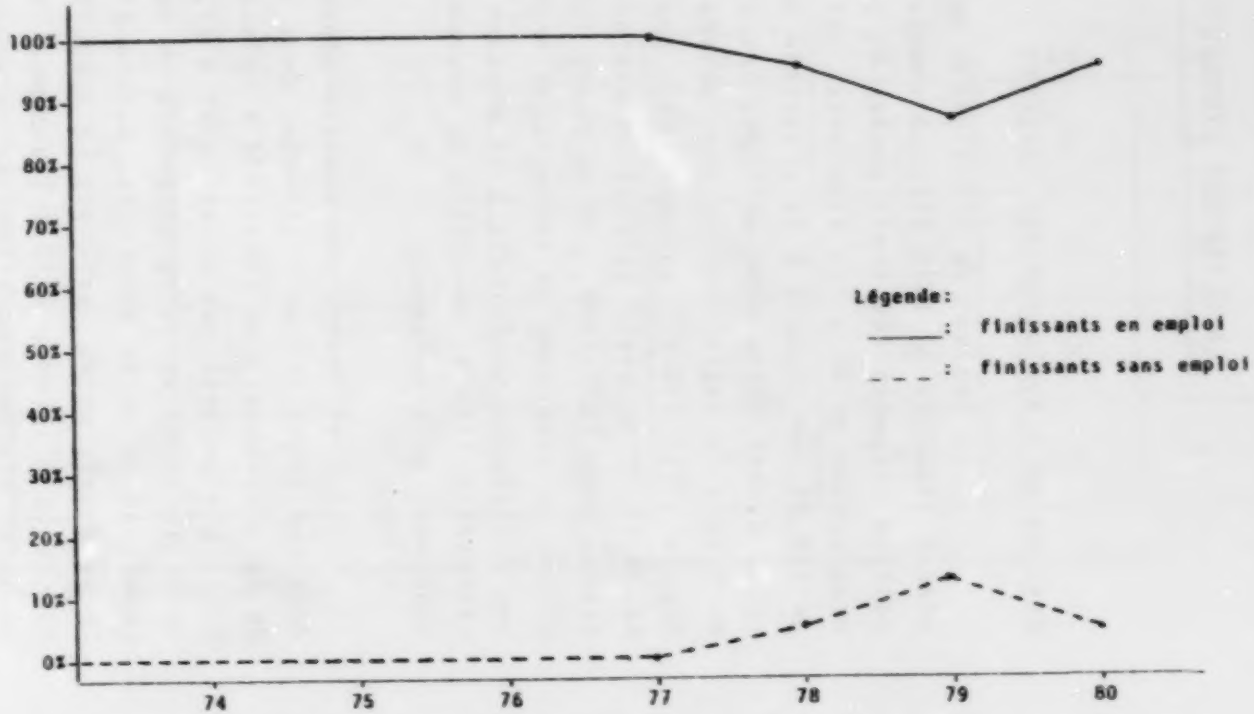

LA CLIENTELE ETUDIANTE

Analyse de l'évolution des inscrits

Le tableau de l'évolution de la clientèle étudiante (tableau 3) fait état, à compter du moment où le collège dispense les trois années du programme, d'une progression de 52 à 119 étudiants, soit une augmentation de 128,8% par rapport à la clientèle de l'année 1973-1974; durant cette même période, les clientèles totales au niveau collégial public sont passées de 94 970 étudiants à 118 048 à l'automne 1980, pour une augmentation de 24,3% après avoir atteint un plafond de 120 773 étudiants pour 1978-1979. En ce sens, les clientèles inscrites au programme de technologie physique ont connu une croissance supérieure à la moyenne provinciale, croissance liée au caractère de nouveauté et de développement du programme.

D'ailleurs, une analyse poussée des inscrits démontre trois phases distinctes dans le développement de ce programme: de 1973-1974 à 1976-1977 où le nombre total d'étudiants est passé de 52 à 77, alors que pour la seule année scolaire 1977-1978 on enregistrait une augmentation de 26 étudiants, suivie d'une addition de 16 étudiants entre 1977-1978 et 1980-1981. La forte hausse de l'automne 1976 à l'automne 1977 coïncide avec ce qu'il est convenu d'appeler le phénomène de la "double promotion"; le réseau collégial a plus particulièrement ressenti les effets de la réforme de la structure scolaire caractérisée par la réduction d'une année au programme de l'élémentaire et conséquemment, les promotions de 7e et de 6e année se retrouvant au même

T A B L E A U 3

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETUDIANTS INSCRITS AU PROGRAMME 244.00 "TECHNOLOGIE PHYSIQUE"

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Collège I	24	28	37	34	27	41	37	39	40
Collège II	15	14	14	21	29	32	34	39	35
Collège III	-	10	11	13	21	30	29	34	44
Total	39	52	62	68	77	103	100	112	119

* Les données sont tirées des "listes des inscrits au programme 244.00 à l'automne __" fournies par l'exploitation du système d'information des clientèles du collégial (S.I.C.C.).

moment au niveau secondaire. Un ajout de 14 étudiants en collège I est donc attribuable à cette double promotion (16) et à certains égards, a pu influencer la croissance de 27 étudiants en collège I en 1976-1977 à 32 étudiants en collège II pour 1977-1978. (17) Quant à l'augmentation de 9 étudiants en collège III, elle découle d'un taux de passage nettement plus élevé que celui des trois premiers groupes. Alors qu'il était respectivement de 45,8% et 46,4% pour les inscrits de collège I de 1972, 1973 et 1974, ce taux atteint 88,2% en collège III en 1977; cette situation se confirme d'ailleurs depuis ce moment.

Relativement à l'analyse de l'évolution des clientèles, observons enfin que le nombre d'inscrits de collège I s'est passablement maintenu au niveau atteint en 1977 et que la croissance générale est attribuable à des taux de passage supérieurs et à un nombre plus élevé d'admis en collège II.

Par contre, les demandes d'admission en collège I ont évolué à la hausse depuis l'automne 1978. Le collège admettait en effet au cours des premières années un nombre d'étudiants sensiblement égal aux demandes d'admission; pour 45 demandes en 1977-1978, 41 étudiants étaient acceptés. En 1978-1979, 70 demandes étaient déposées, 74 l'année suivante, 94 pour 1980-1981 et 75 aux deux premiers tours du Service régional

---

(16) La diminution de 4 inscrits en collège I à l'automne 1978 nous semble un indice additionnel confirmant la "double promotion" comme facteur explicatif de la croissance observée en 1977.

(17) Puisque la première année est celle du programme 243.00 "électrotechnique", les finissants de première année d'autres collèges peuvent être admis en deuxième année du programme de technologie physique.

des admissions au collégial de Québec. (18) Ces changements ont-ils modifié l'origine de la clientèle étudiante et partant, permis un recrutement d'étudiants provenant de toutes les régions du Québec?

Sources et méthode utilisées

De fait, l'étude de cette dimension constitue la partie importante du développement de notre analyse. Aux fins de comprendre les divers tableaux qui suivent, mentionnons immédiatement que la nomenclature retenue est celle développée à la Direction de la recherche et du développement concernant les régions et les territoires des collèges du Québec. D'autre part, les données relatives à la clientèle inscrite, soit le nom, l'adresse, la ville, le comté et le niveau d'enseignement, sont une exploitation du Système d'information des clientèles du collégial (S.I.C.C.). Le travail de base a donc consisté à replacer chaque étudiant à l'intérieur du territoire du collège où nous aurions normalement dû le retrouver, n'eût été du caractère provincial du programme de technologie physique. En vue de faciliter la lecture des tableaux, nous annexons la liste des territoires des collèges à l'intérieur de chacune de leur région; c'est ainsi que le numéro 01-03 signifie: région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, territoire du collège de Rimouski et qu'il faut comprendre par 03-02, région de Québec, territoire du collège de Lévis-Lauzon. Nous n'avons, pour la région de Montréal, retenu que la structure des sous-régions et n'avons pas rattaché chaque étudiant à un territoire spécifique de collège; d'ailleurs, le nombre réduit d'étudiants originaires de cette région ne justifiait pas un tel niveau de précision.

---

(18) Ces données ont été transmises par le Service de registrariat du collège lors d'un appel téléphonique.

Analyse de l'origine géographique des étudiants

L'analyse détaillée de l'origine des étudiants, par région et territoire de l'enseignement collégial, révèle à la fois une forte concentration d'une région en particulier et une stabilité dans le comportement de la clientèle étudiante.

En effet, la région collégiale de Québec, soit la région 03, attire près de 70% des étudiants inscrits, et ce de l'automne 1972 à l'automne 1980. Bien que le nombre d'étudiants soit passé de 23 à 119 au cours de cette période, ceci n'a eu aucune influence quant à l'importance de cette région au niveau des étudiants inscrits. Cette constatation vaut d'ailleurs pour l'automne 1977, année de la double promotion; nous aurions en effet pu croire que les pressions sur les collèges dues à un accroissement subit et massif de finissants du secondaire auraient modifié la composition de la clientèle. Or, le nombre d'étudiants est alors passé de 51 à 67 sans que le pourcentage en soit véritablement modifié, celui-ci étant respectivement de 66,2% et 65,0%. Cette importance démesurée de la clientèle originaire de la région de Québec entraîne par ailleurs une faible représentation des autres régions collégiales, quelle qu'en soit l'importance démographique ou économique. C'est ainsi que la région de Montréal n'a jamais obtenu un pourcentage supérieur à 8, qui n'a été atteint qu'à l'automne 1979 pour fléchir de nouveau très légèrement en 1980-1981. Elle a de plus toujours été dépassée par la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie qui a atteint 12,3% en 1974 et qui, de façon relativement équilibrée depuis 1978, attire 11,0%, 10,7% et 9,2%. Même la région de la Côte-Nord a eu, à compter de 1975, une représentation égale ou supérieure à celle

TABLEAU 4

ORIGINE DES ETUDIANTS, PAR REGION COLLEGIALE, INSCRITS AU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE

Régions / Années	01		02		03		04		05		06		07		08		09		Autre		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1972	-	-	5	21,8	15	65,3	1	4,3	1	4,3	1	4,3	-	-	-	-	-	-	-	-	23	100,0
1973	3	5,8	4	7,7	35	67,2	3	5,8	4	7,7	3	5,8	-	-	-	-	-	-	-	-	52	100,0
1974	7	12,3	1	1,7	41	71,9	2	3,5	3	5,3	3	5,3	-	-	-	-	-	-	-	-	57	100,0
1975	3	4,4	-	-	48	70,6	2	2,9	2	2,9	5	7,4	-	-	2	2,9	5	7,4	1	1,5	68	100,0
1976	4	5,2	-	-	51	66,2	3	3,9	4	5,2	4	5,2	-	-	2	2,6	6	7,8	3	3,9	77	100,0
1977	8	7,8	1	1,0	67	65,0	9	8,7	2	1,9	4	3,9	-	-	1	1,0	10	9,7	1	1,0	103	100,0
1978	11	11,0	1	1,0	66	66,0	9	9,0	1	1,0	4	4,0	-	-	1	1,0	7	7,0	-	-	100	100,0
1979	12	10,7	2	1,8	69	61,6	10	8,9	1	0,8	9	8,0	-	-	-	-	9	8,0	-	-	112	99,8
1980	11	9,2	1	0,8	84	70,6	8	6,7	-	-	9	7,6	-	-	-	-	5	4,2	1	0,8	119	99,9
Total et moyenne	59	8,3	15	2,1	476	66,9	47	6,6	18	2,5	42	5,9	-	-	6	0,9	42	5,9	6	0,9	711	100,0

de la région de Montréal et n'a été dépassée par cette dernière qu'en 1980-1981. Conséquemment, des régions comme celle de l'Outaouais sont carrément absentes au niveau de la clientèle depuis l'autorisation du programme ou encore, absentes à quelques années comme c'est le cas des régions des Cantons-de-l'Est et du Nord-Ouest; enfin, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'exception de 1972-1973, ne joue plus en 1980-1981 qu'un rôle marginal, d'ailleurs égal à celui de la classification "autre" en raison de l'inscription d'un étudiant étranger.

Nous évoquions précédemment la stabilité dans le comportement observé en précisant le pourcentage remarquablement fixe de la clientèle de la région de Québec. A ceci, nous pourrions ajouter que la place des régions, en fonction du nombre d'inscrits au programme de technologie physique, n'a que peu fluctué au cours des années, sans que nous ne puissions fournir des facteurs explicatifs au phénomène observé; l'ordre, indifféremment du pourcentage, est le suivant:

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (01)	3	4	2	4	3	4	2	2	2
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	2	2	6	NIL	NIL	7	6	6	6
Québec (03)	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Trois-Rivières (04)	3	4	5	5	6	3	3	3	4
Cantons-de-l'Est (05)	NIL	2	3	5	3	6	6	7	NIL
Montréal (06)	3	4	3	2	3	5	5	4	3
Outaouais (07)	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Nord-Ouest (08)	NIL	NIL	NIL	5	7	7	6	NIL	NIL
Côte-Nord (09)	NIL	NIL	NIL	2	2	2	4	4	5

NIL: aucun étudiant de cette région n'a été inscrit.

L'importance de la région de Québec ayant déjà été soulignée, nous nous attacherons davantage aux second et troisième rangs occupés par les autres régions. Dans l'ensemble, trois blocs d'égale durée s'induisent des résultats: de 1972 à 1974, de 1975 à 1977, et de 1978 à 1980. Ces périodes correspondent sensiblement aux trois étapes de développement du programme que nous dégagions de l'analyse globale des inscriptions. (19)

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean occupe au cours des deux premières années la seconde place dans le recrutement de la clientèle mais glisse dès l'automne 1974 au sixième rang pour s'y maintenir depuis lors. Dans le deuxième bloc, la région de la Côte-Nord s'accapare du second rang pour les trois années, c'est-à-dire de 1975-1976 à 1977-1978. Ceci est étonnant puisqu'aucun étudiant n'originait de cette région durant les trois premières années. (20) Pour la dernière période identifiée, on dégage une stabilisation de l'importance respective de chaque région, au même titre qu'il y a stabilisation de la clientèle totale. La région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie s'installe en 1978 au second rang et conserve depuis cette position. La seule modification mineure au cours de cette période est le déplacement de la région de Montréal, qui est passée de la cinquième à

---

(19) Rappelons brièvement que ces périodes témoignaient d'une augmentation progressive entre 1973-1974 et 1976-1977, suivie en 1977-1978 d'une croissance remarquable liée, entre autres, au phénomène de double promotion et à une augmentation des taux de passage et à compter de 1978-1979, stabilisation des clientèles.

(20) En vue d'expliquer le phénomène, qui ne s'est d'ailleurs pas poursuivi au-delà de cette période, nous avancions l'hypothèse d'un comportement lié à l'absence d'une voie de sortie au programme 243.00 "Electrotechnique", le collège de Sept-Iles n'étant autorisé qu'aux deux premières années du tronc commun. Cette hypothèse ne résiste cependant pas car le ministère de l'Education autorisait dès 1975 le collège à la voie de sortie électrodynamique.

la troisième position.

La seconde place de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie nous amène donc à considérer l'importance de l'Est du Québec dans le recrutement de la clientèle étudiante au programme de technologie physique. Ajoutant les pourcentages de la région 01 à ceux de la région de Québec, force est de constater que près de 80% des étudiants proviennent de cette partie du Québec (21); le total de ces deux régions n'a jamais diminué au-dessous du 71,4% atteint à l'automne 1976. Considérant qu'il s'est accru depuis cette session et que nous avons assisté dans l'intervalle à une stabilisation des clientèles, faisant suite au phénomène de la "double promotion", nous croyons fondé d'affirmer que cette situation, aucun autre facteur n'intervenant, devrait se perpétuer dans l'avenir. Du reste, nous estimons qu'au cours des trois prochaines années ce pourcentage devrait s'accroître. Pour ce faire, nous nous référons aux résultats des tableaux qui reproduisent le nombre d'étudiants respectivement inscrits en collège I et collège II. (22) Dans un premier temps, nous réalisons que le pourcentage d'étudiants inscrits en collège I pour les années 1976 à 1979 est sensiblement égal, quoique légèrement supérieur au pourcentage total des étudiants originaires des régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et de Québec:

	1976	1977	1978	1979
Collège I	70,4%	78,0%	81,1%	76,9%
Collège I - Collège III	71,4%	72,8%	77,8%	72,3%

(21) Dans l'ordre, 1973: 73,0%; 1974: 84,2%; 1975: 75,0%; 1976: 71,4%; 1977: 72,8%; 1978: 77,0%; 1979: 72,3%;

(22) Dans la production informatique que nous avons obtenue pour la rédaction de ce document, nous ne disposions du niveau d'enseignement qu'à compter de la session "automne 1976". On retrouve ces tableaux à l'annexe III.

Par contre, les inscrits en collège I de ces deux régions totalisent 90,0% des étudiants, ce qui a notamment pour effet de faire passer le pourcentage de la clientèle totale à 79,8%, de 72,3% qu'il était à l'automne précédent. Supposant d'une part que les inscrits en collège I à l'automne 1981 seront en nombre équivalent à la moyenne des régions 01 et 03 et que d'autre part, le taux de passage des étudiants de collège I automne 1980 à collège II automne 1981 sera dans les mêmes proportions que celui des années antérieures (23), nous prévoyons conséquemment que la représentation étudiante des régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et de Québec dépassera les 80% de la clientèle totale pour 1981-1982 et 1982-1983, les étudiants de collège I à l'automne 1980 étant en collège III à la session d'automne 1982.

Cette domination de l'Est du Québec nous conduit à pousser l'analyse au niveau des territoires des collèges de ces deux régions afin de cerner davantage l'origine des étudiants. Pour comprendre les résultats du tableau 5 (24), il faut lire les régions et territoires de la façon suivante:

Région 01: Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

01: Collège de la Gaspésie
02: Collège de Matane
03: Collège de Rimouski

---

(23) Le taux de passage collège I à collège II (tableaux 4 et 5) des régions 01 et 03 s'établit ainsi: 1976-1977: 70,4% à 68,6%; 1977-1978: 78,0% à 76,5%; 1978-1979: 81,0% à 66,7%; 1979-1980: 76,9% à 74,3%.

(24) A la colonne "total", la lettre "N" indique le nombre d'étudiants de ces deux régions inscrits au programme avec, en-dessous, le pourcentage que ces étudiants représentent par rapport à l'ensemble de la province; quant au sigle "%", nous l'avons établi sur une base de 100%, en accordant à chaque territoire le pourcentage d'étudiants inscrits par rapport au total de ces deux régions.

Région 03: Québec

01: Collège F.-X.-Garneau
02: Collège de Lévis-Lauzon
03: Collège de Limoilou
04: Collège de Sainte-Foy
05: Collège de La Pocatière
06: Collège de la Région de l'Amiante
07: Collège de Rivière-du-Loup

Ne considérant pas l'année 1972 puisqu'il s'agissait de la phase active d'implantation du programme, nous distinguons néanmoins un certain changement dans la composition de la clientèle. Les étudiants du territoire du collège de La Pocatière (03-05) ont proportionnellement une place moins importante; de fait, leur représentation est passée de 55,3% de l'automne 1973 à 26,3% à l'automne 1980, soit approximativement deux fois moins d'étudiants. Deux chutes, l'une en 1976, suivie de la seconde l'année suivante, ont modifié la part de ce territoire de 51,0% qu'il était en 1975 à 21,0% en 1979. La première décroissance est attribuable à une présence accrue d'étudiants d'autres territoires des deux régions car, comme on le constate au tableau B (annexe III), les étudiants de collège I automne 1976 du territoire du collège de La Pocatière ne représentent plus que 31,6% du total des inscrits, soit 10% en-dessous de leur moyenne à l'ensemble du programme; cette situation laissait donc entrevoir une diminution inévitable pour l'année suivante. Cette dernière a été davantage marquée par le fait qu'à l'année de la double promotion, seulement 18,6% des étudiants de collège I sont du territoire de La Pocatière (03-05). En dépit d'un certain redressement à l'automne

TABLEAU 5

ORIGINE DES ETUDIANTS DES REGIONS COLLEGIALES DU BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE ET DE QUEBEC REGROUPES PAR TERRITOIRE DES COLLEGES ET INSCRITS AU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE

Régions / Années	REGION 01						REGION 03														TOTAL	
	01		02		03		01		02		03		04		05		06		07			
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1972	-	-	-	-	-	-	-	-	8	53,3	-	-	-	-	7	46,7	-	-	-	-	15 65,2%	100,0
1973	1	2,6	1	2,6	1	2,6	-	-	8	21,1	2	5,3	2	5,3	21	55,3	-	-	2	5,3	38 73,1%	100,1
1974	1	2,0	1	2,0	5	10,4	-	-	7	14,6	4	8,3	3	6,2	21	43,8	2	4,2	4	8,3	48 84,2%	99,8
1975	-	-	-	-	3	5,9	1	2,0	9	17,6	2	3,9	2	3,9	26	51,0	-	-	8	15,7	51 75,0%	100,0
1976	1	1,8	1	1,8	2	3,6	1	1,8	11	20,0	4	7,3	3	5,5	23	41,8	1	1,8	8	14,5	55 71,4%	99,9
1977	4	5,3	1	1,3	3	4,0	1	1,3	25	33,3	3	4,0	5	6,7	25	33,3	-	-	8	10,7	75 72,8%	99,9
1978	3	3,9	1	1,3	7	9,1	1	1,3	26	33,8	4	5,2	8	10,4	18	23,4	1	1,3	8	10,4	77 77,0%	100,1
1979	4	4,9	-	-	8	9,9	1	1,2	26	32,1	5	6,2	7	8,6	17	21,0	-	-	13	16,0	81 72,3%	99,9
1980	2	2,1	-	-	9	9,5	2	2,1	29	30,5	3	3,2	14	14,7	25	26,3	-	-	11	11,6	95 79,8%	100,0

1978, le pourcentage général ne pouvait que baisser à la suite des diminutions des deux années antérieures. Le niveau le plus bas fut enfin atteint à l'automne 1979 puisqu'on a assisté à une nouvelle chute marquée des étudiants de collège I, soit 16,7%, associée au faible nombre d'inscrits de 1977 se retrouvant alors en collège III. Quant à la remontée de 1980, elle est largement attribuable à l'accroissement général des étudiants des régions 01 et 03 qui, comme nous l'avons déjà signalé, constituent 90% des inscrits de collège I.

Second en importance en 1973, le territoire du collège de Lévis-Lauzon occupe maintenant la première place dans la composition totale des inscrits. Alors qu'il ne détenait que 20,0% de la clientèle en 1976, ce territoire est passé à 33,3% dès l'année suivante en raison de 18 étudiants, ou 56,3% des inscriptions en collège I; on peut croire que les limites qu'ont connues les collèges de la région immédiate de Québec (François-Xavier-Garneau, Lévis-Lauzon, Limoilou et Sainte-Foy), en réponse aux pressions de la double promotion, incitèrent les étudiants de ce territoire à s'inscrire au programme de technologie physique. Autant le peu d'inscrits de 1977 en collège I venant du territoire du collège de La Pocatière a influencé à la baisse sa représentation générale pour les années 1978-1979 et 1979-1980, à l'inverse, cela a permis au territoire du collège de Lévis-Lauzon de maintenir un pourcentage de 33,8% et 32,1%. Pour les prochaines années, nous croyons que ce territoire devrait avoir une importance sensiblement égale à celui du collège de La Pocatière puisque les inscrits de l'automne 1980 en collège I sont, à peu de chose près, les mêmes: 12 étudiants pour Lévis-Lauzon et 10 pour La Pocatière. Signalons de plus que la grande majorité des

étudiants de ce vaste territoire comprenant la Beauce, provient de la partie nord du territoire, c'est-à-dire des municipalités en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Les territoires des collèges de Lévis-Lauzon et de La Pocatière assurant près de 60% du bassin d'alimentation du programme de technologie physique (25), il s'ensuit une sous-représentation des autres territoires; c'est le cas des territoires des collèges de la Gaspésie, de Matane, de François-Xavier-Garneau et de Limoilou. Dans une catégorie intermédiaire, on retrouve ceux de Rimouski, de Sainte-Foy pour la partie de Portneuf et de Rivière-du-Loup.

Un dernier regroupement des données nous amène enfin à quantifier l'importance de l'axe Lévis-Lauzon - Rimouski pour le recrutement de la clientèle du programme de technologie physique. Par rapport aux seules régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et de Québec, ceci signifie:

1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
100,0%	84,3%	77,1%	90,2%	79,9%	81,3%	76,7%	79,0%	77,9%

Situé au niveau de l'ensemble du Québec, cet axe représente à lui seul plus de 60% de tous les étudiants inscrits au programme; de façon précise:

1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
65,2%	61,6%	64,9%	67,7%	57,0%	59,2%	59,1%	57,1%	62,2%(26)

---

(25) Le pourcentage a ainsi évolué au cours des années:

1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
100%	76,4%	58,4%	68,6%	61,8%	66,6%	57,2%	53,1%	56,8%

(26) Ce résultat est obtenu par la multiplication du pourcentage de cet axe dans les régions 01 et 03 avec le pourcentage global de ces deux régions par rapport à l'ensemble du Québec. Le dernier chiffre est celui du dessous à la colonne "total" du tableau 5.

Bien qu'il y ait eu diminution de plus de 10% en 1976, la croissance des années subséquentes ramène le niveau à celui des deux premières années d'implantation du programme. L'absence de variation significative caractériserait donc le comportement observé au terme de neuf années de fonctionnement du programme.

Nous pourrions évidemment analyser d'autres aspects des résultats des tableaux que nous avons présentés. Cela n'ajouterait néanmoins aucune dimension nouvelle, pas plus que l'objectif initial serait mieux assuré; nous désirions en effet vérifier l'origine des étudiants inscrits au programme par rapport aux régions collégiales. Or, nous avons démontré que la région de Québec occupe une place prépondérante dans le recrutement des étudiants, encore que les territoires des collèges de Lévis-Lauzon et de La Pocatière regroupent la grande majorité des étudiants. Nous avons sans nul doute établi que le collège de La Pocatière répond essentiellement aux besoins de l'Est du Québec et plus précisément, se concentre dans un corridor allant de Lévis-Lauzon à Rimouski. Bien plus, le vécu des neuf années étudiées témoigne d'une stabilité dans le comportement de la clientèle étudiante et aucun indice ne laisse entrevoir de modifications pour les prochaines années. Dans l'ensemble, la conclusion est d'affirmer que le programme n'a pas eu dans le passé et ne semble pas dans l'avenir être capable de réunir une clientèle étudiante qui soit représentative des régions du réseau collégial.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, nous estimons que toutes les conditions sont maintenant réunies pour étendre le programme de technologie physique. La rapide intégration des finissants au marché du travail témoigne d'une pénurie de main-d'oeuvre, pénurie qui pourra s'accroître à la suite des énoncés du Gouvernement du Québec en matière de politique économique et de recherche scientifique, notamment au niveau de la recherche industrielle dans laquelle s'insèrent déjà les gradués du programme de technologie physique. Outre ces raisons, la présente étude démontre que le collège de La Pocatière répond, de façon prépondérante, aux besoins de la clientèle de l'Est du Québec et aucun indice ne laisse entrevoir de changements à l'état actuel des choses.

En regard des critères retenus par le ministère de l'Education pour l'implantation de programmes professionnels, à savoir les besoins quantitatifs en main-d'oeuvre, les données sur le placement des finissants, l'articulation aux politiques gouvernementales, l'état de développement de l'enseignement professionnel dans chaque collège, la complémentarité des enseignements dans chaque collège, la complémentarité des collèges et l'accessibilité, nous pouvons affirmer que les trois premiers rencontrent les conditions d'implantation du programme de technologie physique. Quant à ceux relatifs au développement des enseignements dans les collèges et à la complémentarité de ces derniers, il ne peuvent intervenir à ce stade de notre analyse; de fait, ils s'appliqueront au cours du processus d'autorisation pour un collège déterminé. En matière d'accessibilité enfin, nous pouvons

soutenir que celle-ci est compromise en raison de l'importance de la région de Québec dans le recrutement de la clientèle étudiante; conséquemment, la préparation du personnel technique et scientifique requis pour l'essor du Québec souffre de cette situation. On ne saurait davantage tarder à s'inscrire dans un processus conduisant à l'implantation de ce programme.

Toutefois, la prudence manifestée au ministère de l'Education relativement à la généralisation du programme de technologie physique devrait servir de cadre de référence pour justifier le développement progressif de cette spécialité professionnelle. Nous sommes en effet d'opinion qu'il faut implanter ce programme dans les meilleurs délais, mais qu'il s'agit néanmoins de procéder dans un premier temps à une seule autorisation. A cette fin, nous croyons, comme cela existe présentement pour d'autres programmes, que le Québec devrait être scindé en deux pôles d'attraction en vue d'assurer l'accessibilité de la clientèle étudiante. C'est ainsi qu'une implantation dans un collège de l'Ouest du Québec répondrait à cette double attente d'accessibilité nécessaire, accessibilité associée à un développement progressif. Quels seraient cependant les effets négatifs pour le collège de La Pocatière?

RETOMBEES POUR LE COLLEGE DE LA POCATIERE

Prétendre avec certitude pouvoir mesurer pour le collège de La Pocatière toutes les retombées de l'implantation du programme de technologie physique dans un autre collège serait faire preuve de témérité; cela supposerait que nous connaissions avec exactitude tous les comportements qui interviendront. Par contre, nous pouvons avec réalisme affirmer, en nous fondant sur l'analyse de l'origine de la clientèle étudiante, que ces conséquences seront plus ou moins importantes selon la région collégiale retenue. Nous avons en effet suffisamment cerné le déplacement des étudiants pour être en mesure d'estimer les conséquences d'une éventuelle implantation.

Si celle-ci devait se réaliser dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie ou de Québec, elle aurait inévitablement des conséquences désastreuses. Sans reprendre en détail les analyses effectuées, retenons simplement que nous parlions d'une prépondérance de l'Est du Québec et de l'importance de l'axe Lauzon - Rimouski pour le recrutement de la clientèle étudiante au programme du collège de La Pocatière.

Evoquant la région de Montréal pour l'implantation du programme, celle-ci assure évidemment pour ce type de programme de nombreux avantages. Qu'il suffise de penser aux laboratoires de recherche des entreprises nationales et internationales situées dans cette région, à la concentration de l'industrie pharmaceutique, à celle des transports et plus récemment encore, aux laboratoires ou entreprises travaillant dans le domaine de l'énergie.

Il appert que la perte de l'exclusivité provinciale par l'implantation du programme dans la région de Montréal laisserait entrevoir certaines conséquences au niveau de la clientèle du collège de La Pocatière si nous considérions le nombre d'étudiants inscrits au programme, auxquels nous ajouterions ceux des territoires des collèges de Shawinigan et de Trois-Rivières, présumant ainsi que ces étudiants s'inscriraient à Montréal plutôt qu'à La Pocatière. Nous estimons cependant que c'est à cet endroit que les effets à long terme seront les moins significatifs puisque nous sommes en présence de deux régions géographiquement différentes, outre leurs caractéristiques propres. Ces régions peuvent très rapidement se constituer des bassins d'alimentation distincts qui ne devraient aucunement interférer. Affirmer que l'implantation du programme dans la région de Montréal se solderait par une diminution substantielle d'étudiants au collège de La Pocatière serait, à notre avis, avancer des considérations à très court terme.

De plus, les demandes d'admission au programme de technologie physique sont deux fois supérieures aux admis, permettant ainsi de combler l'écart d'étudiants perdus au détriment de la région de Montréal. En somme, tous ces facteurs pourraient signifier qu'aucun changement au niveau des admis de collège I ne se produirait pour le collège de La Pocatière.

Des effets négatifs pour le collège de La Pocatière pourraient être allégués à la suite de la décision d'implanter le programme dans la région de Montréal. Dans tous les cas cependant, nous constatons qu'ils sont de l'ordre de l'opinion; en conséquence, il devient difficile de les justifier de façon certaine, que ce soit

d'ailleurs en faveur du maintien de l'exclusivité ou au contraire, en appui de la décision de généralisation du programme.

C'est ainsi qu'on soutiendrait que la qualité du programme du collège de La Pocatière serait menacée si cette décision d'extension avait pour effet de se traduire par le déplacement du corps professoral vers la région de Montréal. En réponse, nous avancerions que les actuelles dispositions des conventions collectives de travail, notamment au chapitre de la sécurité d'emploi, et l'enracinement du personnel habitant la région de La Pocatière depuis dix ans n'entraîneraient pas nécessairement le déplacement appréhendé.

Par ailleurs, on pourrait croire que la facilité de placement des finissants diminuerait sensiblement puisque les professeurs du collège de La Pocatière exercent une influence certaine à ce niveau. Cette remarque constituerait de fait pour le collège autorisé au programme un défi à relever, dans la mesure où l'implantation du programme devrait coïncider avec une attention particulière pour établir de solides relations avec les entreprises susceptibles d'engager les finissants.

S'il se produisait des effets négatifs, ce dont il est d'ailleurs permis de douter, ceux-ci pourraient se situer au niveau des services dispensés à l'éducation des adultes sous forme d'activités de perfectionnement pour le personnel en place dans les entreprises. Si le nouveau collège autorisé organisait des activités identiques, il serait favorisé par la concentration d'industries qui à l'intérieur de la région de Montréal pourraient profiter de tels stages. En isolant ainsi le

seul aspect de la proximité géographique, c'est faire peu de cas de l'exceptionnelle réputation du collège de La Pocatière à ce niveau, outre qu'il faut se rappeler que ce dernier n'a pas atteint immédiatement à la suite de l'autorisation du programme un tel développement dans ce champ d'activités.

A l'opposé de ces arguments, nous prévoyons qu'une autorisation brisera l'isolement dans lequel se retrouvent les enseignants du programme de La Pocatière, les mettant en contact avec des dimensions différentes apportées au comité de coordination du programme. Du reste, le secteur de la technologie physique semble suffisamment vaste pour que chaque collège développe à l'intérieur du programme des blocs spécialisants qui leur procureraient une orientation davantage axée sur les besoins locaux ou régionaux des entreprises.

En résumé, les arguments de retombées négatives au niveau de la clientèle étudiante ne résistent pas à l'analyse détaillée, alors que ceux des autres dimensions rencontrent de sérieuses difficultés de démonstration. Plutôt que se retrancher dans une perspective de résistance, l'autorisation à un autre collège nous semble s'interpréter comme un pas en avant auquel seront dorénavant associées deux institutions de niveau collégial, en réponse à d'évidents besoins du marché du travail dans ce secteur.

ANNEXE II

LETTRES DE TRANSMISSION DU MINISTRE
A LA PRESIDENTE DU CONSEIL DES COLLEGES

Gouvernement
du Québec

Le ministre de l'Éducation

Québec, le 5 octobre 1981

Madame Jeanne Blackburn
Présidente
Conseil des collèges
900, Place d'Youville
Suite 610
QUEBEC
G1R 3P4

Madame la présidente,

Conformément à l'article 14 de la Loi du Conseil des collèges, je vous soumets, pour avis, le dossier des demandes d'autorisation de spécialités professionnelles que les collèges ont présentées pour l'année 1982-1983.

Dans sa présentation, ce dossier est semblable à celui de l'an dernier. La première partie contient l'ensemble des propositions relatives à chacune des demandes soumises par les collèges et la seconde, les diverses données quantitatives qui sous-tendent tout le développement de l'enseignement professionnel dans les collèges. Les données que je vous transmettais l'an dernier ont été mises à jour.

En juin dernier, j'avisais quelques collèges que certaines de leurs demandes seraient étudiées dans le cadre de l'opération "Autorisation des spécialités professionnelles 1983-1984". J'ai toutefois tenu à inclure ces demandes dans le présent dossier, de façon à ce que vous puissiez obtenir un portrait complet des développements projetés par les collèges.

. . . 2/

Les critères selon lesquels ont été réalisées les études sont ceux que je vous avais exposés dans ma lettre du 12 décembre dernier, à savoir:

- les besoins quantitatifs en main-d'oeuvre;
- les données sur le placement des finissants;
- l'articulation aux politiques gouvernementales;
- l'état de développement de l'enseignement professionnel dans chaque collège;
- la complémentarité des enseignements dans chaque collège;
- la complémentarité des collèges;
- l'accessibilité.

Conformément à l'échéancier qui a été arrêté lors d'une rencontre avec des représentants du Ministère, je vous demande de me faire connaître votre avis au début du mois de décembre.

Je vous informe par ailleurs que le Ministère a déjà entrepris les travaux préparatoires à l'établissement d'une carte de l'enseignement professionnel au niveau collégial. Les questions relatives au développement de l'enseignement professionnel dans les collèges anglophones seront traitées dans le cadre de ce dossier. Le Ministère prévoit que les travaux seront terminés en janvier 1982.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Education,

CAMILLE LAURIN, m.d.

Gouvernement
du Québec

Le ministre de l'Éducation

Québec, le 16 novembre 1981

Madame Jeanne Blackburn
Présidente
Conseil des collèges
900, Place d'Youville
Suite 610
Québec, Qué.
G1R 3P4

Madame la présidente,

Conformément à l'article 14 de la Loi sur le Conseil des collèges, je vous ai transmis, pour fins d'avis, le dossier des demandes d'autorisation de spécialités professionnelles prévues pour implantation en 1982-1983. A l'occasion de cette transmission, le ministère de l'Education n'avait pas fait connaître sa position relativement au dossier de "technologie physique"; cette demande avait d'ailleurs été reportée antérieurement puisque nous entendions nous assurer qu'un développement éventuel de ce programme n'aurait pas d'effets négatifs pour le collège de La Pocatière.

Maintenant que les travaux de la Direction générale de l'enseignement collégial sont complétés et que, sur cette base, nous sommes d'avis qu'il faut autoriser ce programme au collège André-Laurendeau, je vous invite donc à ajouter la présente demande au dossier général déjà acheminé et à me faire connaître votre avis au début du mois de décembre.

/2

Pour faciliter votre analyse, je joins à la présente copie du mémoire déposé au Bureau des sous-ministres, de même que l'étude réalisée à la Direction de la recherche et du développement.

Je vous prie d'agréer, madame la présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Education,

Camille Laurin m.d.

Camille Laurin, m.d.

A N N E X E   I I I

AVIS DU CONSEIL DES COLLEGES
CONCERNANT LES DEMANDES D'AUTORISATION
DE SPECIALITES PROFESSIONNELLES POUR 1982-1983
ET L'IMPLANTATION DU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

AVIS DU CONSEIL DES COLLÈGES
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION
CONCERNANT
LES AUTORISATIONS DE SPÉCIALITÉS
PROFESSIONNELLES POUR L'ANNÉE 1982-1983

No 81-15
Conseil des collèges
Québec - Le 21 décembre 1981

59-1519

AVIS DU CONSEIL DES COLLÈGES
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION
CONCERNANT
LES AUTORISATIONS DE SPÉCIALITÉS
PROFESSIONNELLES POUR L'ANNÉE 1982-1983

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 1

CONSIDÉRATIONS DU CONSEIL:

- aménagement de la faune 7
- gestion d'entreprises agricoles 8
- aménagement forestier
  exploration forestière 10
- technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière 13
- dessin de conception mécanique 14
- électronique 15
- technologie de systèmes 16
- techniques de fabrication (aéronautique) 17
- techniques policières 18
- techniques de garderie 19
- informatique 20
- arts d'interprétation 21
- céramique 23

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES 24

PRÉSENTATION

Le Conseil des collèges transmet aujourd'hui, le 21 décembre 1981, au ministre de l'Éducation son avis sur les autorisations de spécialités professionnelles pour l'année 1982-1983. C'est le 21 novembre que le Conseil aurait dû et aurait voulu remettre cet avis. Mais la date tardive de la demande d'avis en provenance du ministère explique la date de la remise de l'avis demandé.

Nous le regrettons vivement à cause des inconvénients que cette date tardive entraîne pour les collèges dans l'organisation de l'enseignement des programmes concernés; nous le regrettons surtout à cause des inconvénients que ce retard entraîne pour la qualité de l'information à l'intention de la clientèle étudiante. Le Conseil des collèges espère donc dans l'avenir recevoir plus tôt l'abondante documentation nécessaire à l'étude de cette opération annuelle importante. Compte tenu de l'obligation qu'a le Conseil de consulter sa Commission de l'enseignement professionnel dans la préparation de son avis, son souhait n'est pas exagéré et les inconvénients que la date tardive entraîne devraient inviter le ministère à plus de diligence.

Remarques sur les documents du ministère

Remarquables par la qualité générale de leur contenu et de leur présentation, les dossiers d'appoint présentés par le ministère de l'Éducation comportent, de l'avis du Conseil, deux lacunes relativement importantes.

La première de ces lacunes avait déjà été signalée lors d'un premier avis du Conseil sur les autorisations en mars 1980: l'absence d'information sur les coûts réels d'implantation des programmes concernés. Sans que le critère du coût d'implantation soit à lui seul, sauf en de très rares exceptions, un facteur déterminant, il n'en reste pas moins qu'il est indispensable d'en tenir compte, surtout dans le contexte actuel de restrictions budgétaires. Il est inévitable d'en tenir compte parce que la qualité de l'enseignement en dépend. Le Conseil est d'avis que toute autorisation d'implantation devrait être accompagnée d'une autorisation de dépenses basée sur le coût réel d'implantation plutôt que sur le coût estimé par les collèges demandeurs, estimation souvent largement en deçà des coûts réels. Le Conseil voudrait savoir si les autorisations de spécialités professionnelles sont accompagnées d'autorisations pour des coûts réels ou pour des coûts estimés par les collèges. Jusqu'à cette date, le Conseil n'a pu avoir cette information.

L'autre lacune concerne les données sur le placement des finissants dans les différentes spécialités que contiennent les documents présentés par le ministère. Il appert que ces données ne sont pas complètes et que, souvent, elles ne sont pas à jour. Des données plus à jour permettraient une analyse plus adéquate de la demande, notamment lorsque le critère concernant le taux de placement des finissants s'avère particulièrement important.

Considérations générales sur les recommandations du Conseil

Les demandes d'autorisation de spécialités professionnelles pour l'année 1982-1983, au nombre de vingt-sept, proviennent de vingt collèges différents et concernent seize programmes d'enseignement. Les demandes

pour le programme de technologie physique ne sont pas considérées dans ces statistiques. La Direction générale de l'enseignement collégial a l'intention d'accéder à cinq de ces demandes pour l'année 1982-1983, de différer pour des motifs d'études et de compléments d'information sa décision pour treize demandes et d'en refuser l'autorisation pour neuf d'entre elles.

Dans l'ensemble, le Conseil des collèges est d'accord avec les intentions du ministère de l'Éducation. Il diffère d'avis cependant sur cinq de ces intentions et suggère des modifications à quelques autres. Nous verrons au cours d'une brève analyse des demandes d'autorisation les raisons qui ont mené le Conseil des collèges à différer d'opinion avec le ministère sur ces demandes.

Accessibilité

Dans l'analyse des demandes des collèges et dans l'élaboration de son avis, le Conseil des collèges a été particulièrement sensible à la question d'équité pour tous les citoyens de toutes les régions du Québec. Si le Conseil des collèges est convaincu que, dans l'ensemble, la mise sur pied du réseau collégial a été un succès et que le bilan de l'enseignement qu'on peut en faire est globalement positif, il n'en reste pas moins que des efforts doivent encore être faits pour assurer une plus grande accessibilité physique aux centres d'enseignement collégial et aux programmes d'enseignement.

Le Conseil des collèges sent le besoin de mettre l'accent sur ce critère parce qu'on pourrait facilement penser que c'est maintenant chose faite et qu'on pourrait passer à autre chose. C'est en pensant à cette

accessibilité que le Conseil a établ. ses recommandations, notamment dans le cas des programmes de gestion d'entreprises agricoles, d'aménagement forestier, de garderie d'enfants et d'informatique.

Information

Il ne suffit pas d'avoir des collèges et des programmes accessibles, encore faut-il qu'ils soient fréquentés. Selon le Conseil, l'un des principaux véhicules qui conduit l'étudiant au collège et au programme, c'est l'information. Avec un taux de fréquentation qui se situe aux environ de 25% de la population étudiante du niveau secondaire, ce taux de fréquentation doit être haussé. Des efforts doivent être faits et des sommes doivent être consenties pour assurer une information adéquate auprès de la population du niveau secondaire. Le Conseil regrette que le ministère ait restreint le programme d'information qu'il avait mis sur pied il y a quelques années. D'autre part, le Conseil craint que les restrictions budgétaires dont sont l'objet les collèges n'entraînent ceux-ci à faire des coupures à leurs services d'information.

C'est encore à l'information plutôt qu'au contingentement que le Conseil fait confiance lorsqu'il s'agit de l'admission aux spécialités professionnelles pour lesquelles le marché du travail n'est pas très accueillant actuellement. On peut penser ici à aménagement forestier, à garderie d'enfants, à dessin de conception mécanique. Le Conseil estime en effet qu'une information adéquate est un outil plus souple que le contingentement et mieux adapté à un système économique de libre entreprise.

Programmes apparentés

Le Conseil a été sensible également à l'existence de programmes apparentés dans les collèges qui ont logé des demandes d'autorisation de spécialités professionnelles. Tant pour consolider éventuellement les différents programmes que pour assurer une mobilité plus facile et moins onéreuse aux étudiants et aux enseignants, le Conseil des collèges est favorable à la création d'axes de développement qui, peu à peu, donneront une physionomie propre à chacun des collèges du réseau.

Bien entendu, le Conseil est conscient que plus la famille est grande, plus nombreux sont les parents, c'est-à-dire que plus le collège est grand, plus nombreux sont les programmes et que, à force de privilégier l'approche des programmes apparentés, on risque de toujours favoriser les collèges les plus populeux. C'est ce qui risquerait effectivement d'arriver si ce critère devenait un critère fou, c'est-à-dire s'il était un critère unique. Mais, en fait, il est équilibré par d'autres critères, notamment,dans le cas, par celui de l'accessibilité.

Programmes complets

Avec beaucoup d'autres, le Conseil des collèges estime qu'il n'est pas souhaitable qu'une spécialité professionnelle soit enseignée de façon permanente dans un collège sans, au moins, une voie de sortie. Car c'est cette dernière qui donne à une spécialité professionnelle son identité, ses caractéristiques propres. C'est la voie de sortie qui assure la cohérence interne d'un département en même temps qu'elle lui donne un sens. C'est la voie de sortie

également qui permet un rayonnement du département tant à l'intérieur qu'à l'extérieurdu collège. En tout état de cause, c'est la voie de sortie qui permet d'établir un lien solide entre l'école et l'industrie, l'enseignement et le milieu du travail. C'est dire que si la voie de sortie n'assure pas automatiquement la qualité de l'enseignement, son absence permanente, cependant, compromet sérieusement la qualité de cet enseignement. Il va sans dire que le Conseil a tenu compte de cette évaluation dans ses recommandations au Ministre.

Cette position du Conseil est d'ailleurs appuyée par le ministre de l'Éducation qui écrivait dans une lettre à la présidente du Conseil: "Je suis fondamentalement d'accord avec votre position sur les troncs communs et la nécessité d'autoriser les collèges à offrir au moins une voie de sortie pour chacun de leurs programmes professionnels."[1]

Accessibilité, information, programmes apparentés, programmes complets: ce sont les quatre critères ou éléments qui ont guidé la réflexion du Conseil des collèges dans l'étude des demandes d'autorisations de spécialités professionnelles pour 1982-1983, demandes que nous passerons maintenant en revue.

---

(1) Lettre du ministre de l'Éducation, en date du 9 juin 1980, en réponse à l'avis du Conseil sur les autorisations de spécialités professionnelles pour l'année 1980-1981.

CONSIDÉRATIONS DU CONSEIL

Aménagement de la faune (programme 145.01)

En provenance du collège de Sainte-Foy, cette demande concerne un programme dispensé par trois collèges dont un de la région de Québec, celui de La Pocatière.

Le collège de Sainte-Foy a soumis une demande d'autorisation pour cet enseignement afin de lui permettre d'offrir une deuxième voie de sortie aux étudiants inscrits en sciences naturelles. Le collège dispense le programme laboratoire d'enseignement depuis 1969. Les deux premières années de ces programmes, aménagement de la faune et laboratoire d'enseignement sont communes. Le collège espère ainsi offrir davantage de débou[illegible]x finissants de ce secteur.

Étant donné que les débouchés semblent les mêmes pour les deux voies de sortie selon les dires du collège de Sainte-Foy et étant donné que les résultats d'une étude portant sur les fonctions de travail reliées aux programmes touchant l'environnement seront connus d'ici peu, le ministère suggère donc d'attendre les résultats de cette étude pour prendre une décision.

Le Conseil des collèges ne partage pas cette suggestion du ministère mais il recommande plutôt de refuser cette autorisation au collège de Sainte-Foy. La recommandation du Conseil est fondée sur les deux considérations suivantes: d'une part, l'accessibilité au programme 145.01 est déjà assurée aux étudiants de la région de Québec par le collège de La Pocatière, d'autre part, le taux de chômage des finissants de ce secteur d'enseignement se situe présentement autour de

50% et rien ne permet d'espérer à brève échéance une amélioration de l'emploi dans ce secteur. L'accessibilité au programme étant assurée, l'emploi étant ce qu'il est, il a semblé indiquer au Conseil de recommander au Ministre de ne pas accéder à la demande du collège de Sainte-Foy.

Gestion d'entreprises agricoles (programme 152.01)

Le programme 152.01, gestion d'entreprises agricoles, est déjà offert par deux instituts de technologie agricole et par quatre collèges d'enseignement général et d'enseignement professionnel. Pour 1982-1983, les collèges de Matane et de Valleyfield ont soumis au ministère une demande d'autorisation pour dispenser ce programme.

Selon le plan de développement de ce secteur établi en 1979 par le ministère de l'Éducation, il reste trois régions où cet enseignement doit être développé pour assurer la relève agricole du Québec, soit celle de l'est du Québec, celle du nord de Montréal et celle de Québec. Le collège de Matane s'inscrit dans ce plan pour la région de l'est du Québec. Le ministère suggère de l'autoriser à offrir dès septembre 1982 la spécialité gestion d'entreprises agricoles. Par contre, le collège de Valleyfield, situé dans la région sud de Montréal, qui est déjà desservie par le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu et l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, se voit refuser l'autorisation de ce programme par le ministère.

Le Conseil est d'accord avec le ministère pour son intention concernant la demande du collège de Valleyfield. Quant à l'intention du ministère d'autoriser le collège de Matane à dispenser le programme

152.01, le Conseil propose d'y apporter une modification: plutôt que d'autoriser ce programme à l'enseignement régulier dès 1982-1983, le Conseil recommande de l'autoriser immédiatement mais à partir de l'année 1983-1984 seulement. Le Conseil recommande également, et cette recommandation est indissociable de la précédente, de fournir à ce collège, dans le cadre de l'éducation des adultes, les ressources humaines et financières nécessaires pour adapter l'enseignement de ce programme aux besoins spécifiques de cette vaste région qu'est l'est du Québec. Cette double recommandation du Conseil repose sur deux considérations.

Selon l'étude effectuée par le ministère de 1980 [2] la région de l'est du Québec, qui comprend le Bas-St-Laurent et la Gaspésie, a de réels besoins de formation pour les agriculteurs en poste, en particulier dans les secteurs de la production laitière et de la production bovine qui sont ses principaux secteurs agricoles.

D'autre part, ces agriculteurs, déjà en fonction, sont difficilement mobiles et, à ce titre, peuvent difficilement s'astreindre à la formule traditionnelle de la formation institutionnelle continue d'une durée de deux ou trois années. Si on ajoute que, dans cette vaste région, il existe, du point de vue agricole, trois sous-régions distinctes, Rimouski - Rivière-du-Loup, Matane et Bonaventure, éloignées

---

(2) Cadieux, Françoise, Le secteur de la production agricole au Québec, Analyse de son évolution, de ses besoins en formation et du service éducatif rendu à la relève agricole, Service des programmes, DGEC, Québec, 1980.

les unes des autres, on comprend l'intérêt qu'il y a pour le collège de Matane de développer avec ce programme une approche pédagogique qui tienne compte à la fois des besoins et des contraintes spécifiques du secteur agricole de cette région.

Le Conseil estime que, compte tenu de la taille et des ressources de ce collège, il faut lui assurer des ressources spéciales, financières autant qu'humaines, pour développer cette approche pédagogique originale. De plus, le Conseil estime que c'est par une recherche en situation, sur le terrain même, c'est le cas de le dire, que cette approche pourra être réalisée. C'est pourquoi le Conseil recommande d'abord l'autorisation à l'éducation des adultes, mais tout de suite en 1982-1983 avec des ressources humaines et financières qui permettront au collège de Matane de mettre sur pied une structure d'enseignement, une programmation et un soutien technique qui répondront aux besoins spécifiques de l'est du Québec.

Aménagement forestier (programme 190.01)
Exploitation forestière (programme 190.02)

Le ministère de l'Éducation dépose pour une deuxième année consécutive auprès du Conseil des collèges le dossier portant sur les demandes des collèges de Chicoutimi et de Rimouski relatives à la décentralisation de l'enseignement de la troisième année de la technologie forestière, offert présentement au seul collège de Sainte-Foy.

Encore une fois, le ministère suggère de reporter la décision à une date ultérieure attendant qu'une solution soit trouvée au problème des mises en disponibilité de certains professeurs de Sainte-Foy

qu'engendrerait la décentralisation de cet enseignement à Rimouski et à Chicoutimi. Le Conseil des collèges n'est pas d'accord avec cette intention du ministère.

Parmi les consensus qui ont réussi à s'établir dans le monde de l'enseignement collégial, il y a celui-ci: la nécessité, à plus ou moins long terme, d'avoir au moins une voie de sortie dans un programme professionnel si on veut assurer la qualité, la stabilité et le rayonnement de l'enseignement de ce programme. Or, les collèges de Rimouski et de Chicoutimi dispensent le tronc commun des techniques forestières depuis 1967 dans le cas de Chicoutimi, et depuis 1969 dans le cas de Rimouski. Il semble au Conseil que le caractère incomplet, et en conséquence provisoire de ce programme dans ces deux institutions, a assez duré. Une solution définitive doit être prise: ou la fermeture de ce programme dans ces institutions, ou l'enseignement de ce programme au complet.

Le Conseil des collèges a opté pour cette dernière partie de l'alternative pour la raison suivante: pour une raison d'accessibilité à ce programme dans deux régions, l'est du Québec et le Saguenay, où l'industrie forestière occupe une place très importante. Il serait anormal que, à terme, le seul collège à dispenser le programme des techniques forestières soit un collège urbain! Si l'on songe par ailleurs au rôle qu'un collège public doit jouer dans le développement régional, une telle situation apparaîtrait tout à fait inacceptable au Conseil.

Reste la question de la mise en disponibilité d'un certain nombre de professeurs qu'entraînerait au collège de Sainte-Foy une autorisation de voie de sortie aux collèges de Rimouski et de Chicoutimi. Pour sérieuse que soit cette conséquence, elle n'est pas péremptoire aux

yeux du Conseil. Le nombre de mises en disponibilité serait minime, quelque cinq ou six enseignants au maximum, beaucoup moindre que ne le serait la fermeture, éventuellement nécessaire, des troncs communs à Rimouski et à Chicoutimi. D'autre part, le Conseil estime qu'on ne doit pas arrimer de façon systématique l'accessibilité aux études avec le coût d'une clause de convention collective, en l'occurrence avec le coût de la mise en disponibilité d'enseignants. Ce serait tout bonnement inverser l'ordre normal des choses où les ressources répondent à des besoins et non l'inverse.

Reste, dans le cas du collège de Chicoutimi, une possible duplication dans la région du Saguenay-Lac St-Jean avec le programme de techniques du milieu naturel offert par le collège de Saint-Félicien, qui prépare les étudiants à exercer des fonctions de travail apparentées à celles des techniques forestières. Disons tout d'abord que cette autorisation à Chicoutimi n'enlèvera pas de clientèle à Saint-Félicien, puisque ce collège, devant le nombre de demandes, doit fortement contingenter les admissions au programme expérimental de techniques du milieu naturel.(3) D'autre part, les autorisations de voie de sortie, à Rimouski et à Chicoutimi, n'entraînent pas automatiquement une augmentation du nombre de diplômés, mais un déplacement de ceux-ci, d'un seul collège à trois collèges.

Il reste vrai cependant que la situation de l'emploi est difficile actuellement pour les techniciens forestiers. Cependant, plutôt que de favoriser une forme ou l'autre de contingentement, le Conseil recommande que le ministère veille à informer les étudiants, dès avant

---

(3) En moyenne, le collège accepte un étudiant sur trois, un sur quatre si l'on tient compte des "deuxième choix".

leur demande d'admission aux techniques forestières, de l'état du marché de l'embauche des finissants des programmes de technologie forestière.

En conclusion, le Conseil des collèges recommande au Ministre d'accéder aux demandes des collèges de Rimouski et de Chicoutimi de dispenser dès 1982-1983 l'un, Rimouski, voie de sortie en aménagement forestier et l'autre, Chicoutimi la voie de sortie en exploitation forestière.

<u>Technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière</u> (programme 221.04)

Le collège de Drummondville offre ce programme depuis septembre 1977. Le rapport d'évaluation de ce programme expérimental sera disponible en mai 1982. En outre, le ministère de l'Éducation a autorisé les collèges de Montmorency, de Saint-Laurent, du Vieux-Montréal et de Jonquière à offrir le programme d'estimation et d'évaluation foncière dans le cadre de l'éducation des adultes.

Quatre collèges ont soumis cette année une demande d'autorisation relative à ce programme. Ce sont les collèges de Matane, de Chicoutimi, Montmorency et de Saint-Laurent.

Le ministère recommande de reporter ces demandes et de les étudier lors de l'opération "autorisation des spécialités professionnelles 1983-1984". Le motif invoqué par le ministère est la nécessité de connaître le rapport d'évaluation de ce programme avant de procéder à l'étude du dossier de chacun des collèges concernés. Le Conseil des collèges est d'accord avec cette position.

Dessin de conception mécanique (programme 241.03)

Le programme, 241.03, dessin de conception mécanique, est offert actuellement par neuf collèges répartis dans cinq régions du Québec. Le placement des diplômés est excellent et il semble qu'il serait avantageux pour la clientèle étudiante féminine de porter intérêt à ce programme. Les deux premières années de ce programme sont communes aux deux premières années du programme 241.01 techniques de fabrication mécanique.

Le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui offre déjà le programme techniques de fabrication mécanique depuis 1974, a soumis une demande d'autorisation pour une deuxième voie de sortie, celle du dessin de conception mécanique.

De 1974 à 1980, le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu a développé l'enseignement de la technologie mécanique dans le cadre d'un projet expérimental de coopération franco-québécois pour le développement des enseignements technologiques. Comme le souligne le rapport d'évaluation de cette expérimentation,[4] le collège a ainsi acquis une expertise et une expérience des plus valables sur l'enseignement des techniques de la mécanique: c'est principalement sur cette constatation que le ministère appuie son propos d'autoriser le collège Saint-Jean-sur-Richelieu à offrir la voie de sortie dessin de conception mécanique.

Tout en reconnaissant la qualité de l'expérience acquise en ce domaine

---

(4) Programme expérimental des techniques de fabrication mécanique 241.01 et 241.21 autorisé au collège de Saint-Jean-sur-Richelieu, Rapport d'évaluation, Mai 1980. DGEC, p. 80.

par le collège de Saint-Jean-sur-Richelieu, le Conseil n'est pas d'accord avec le projet du ministère.

Tout d'abord, il faut reconnaître que l'expérience particulière acquise par le collège de Saint-Jean est maintenant largement partagée par les autres collèges du réseau qui dispensent le même programme de techniques de fabrication mécanique.

Il est vrai qu'il existe une certaine pénurie de main-d'oeuvre spécialisée dans le secteur de la technologie mécanique, mais qu'elle est ressentie plutôt pour les diplômés en fabrication mécanique que pour ceux en dessin de conception mécanique. Par ailleurs, il n'y a pas de problème d'accessibilité pour ce programme, puisque neuf collèges offrent déjà le programme de dessin de conception mécanique et deux de ces collèges éprouvent de la difficulté à recruter une clientèle convenable. Pour la région du Montréal métropolitain, deux collèges, ceux de Saint-Laurent et du Vieux-Montéral, suffisent amplement à répondre à la demande.

La pénurie relative de main-d'oeuvre est due, selon nous, non pas à un manque d'accessibilité au programme, mais à un manque d'intérêt ou d'information des étudiants pour ce programme. C'est du côté de l'information que le ministère devrait investir plutôt que du côté de nouvelles implantation de voie de sortie. Et il serait souhaitable que cette information n'oublie pas la clientèle féminine.

<u>Électronique</u> (programme 243.03)

Le programme complet de l'option électronique est actuellement offert dans dix-sept collèges. De plus, dix-sept autres collèges sont

autorisés à offrir les quatre premières sessions du programme.

Trois de ces collèges ont soumis une demande d'autorisation pour la troisième année du programme. Ce sont les collèges de Drummondville, de Victoriaville et de Joliette.

Ayant fait faire une étude sur les fonctions de travail en électronique, dont les résultats, disponibles depuis juin, n'ont pas été analysés, le ministère se propose de retarder à l'an prochain sa décision sur la demande de ces trois collèges.

Le Conseil des collèges est d'accord avec la position du ministère tout en soulignant que le ministère, n'ayant pas respecté le délai qu'il avait indiqué dans sa réponse de l'an dernier, doit prendre les mesures nécessaires pour respecter le délai qu'il impose encore à ces collèges dans sa réponse de cette année. Car comme il est indiqué précédemment, le Conseil des collèges estime qu'un tronc commun, sans voie de sortie, doit être une organisation pédagogique temporaire.

Technologie de systèmes (programme 247.01)

Ce programme est offert depuis 1975 par le collège Lionel-Groulx à titre expérimental. L'évaluation en a été faite et les résultats sont disponibles depuis juin 1981. De plus, une étude portant sur l'analyse des fonctions de travail du secteur de l'électronique a été effectuée et les résultats sont connus depuis juin 1981 mais l'analyse des résultats de l'une et l'autre étude n'a pas encore été faite.

Comme il y a des liens de parenté étroits entre le programme de technologie de systèmes et celui d'électronique, le ministère recommande de reporter l'étude de la demande d'autorisation du collège de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de pouvoir analyser en profondeur les résultats de l'étude sur les fonctions de travail en électrotechnique et le rapport sur l'évaluation du programme de technologie de systèmes. Le Conseil des collèges est d'accord avec ce report.

<u>Techniques de fabrication (aéronautique)</u> (programme 280.01)

Le programme techniques de fabrication aéronautique est offert uniquement par le collège Edouard-Montpetit, au campus de Saint-Hubert, où sont également dispensés les programmes entretien d'aéronefs et avionique.

Malgré un bon taux de placement des finissants depuis quelques années, le ministère de l'Éducation suggère de maintenir ces enseignements au collège Edouard-Montpetit, étant donné qu'ils sont hautement spécialisés et qu'ils nécessitent une infrastructure très lourde au plan des équipements. Le ministère accepterait cependant la signature d'une entente de collaboration entre les deux collèges permettant au collège de Saint-Jean-sur-Richelieu de dispenser la première année du programme techniques de fabrication aéronautique, si tel est leur désir.

Le Conseil des collèges ne partage pas l'opinion du ministère d'une première année du programme 280.01 au collège Saint-Jean-sur-Richelieu. Voici les considérations qui appuient la position du Conseil: il a été indiqué précédemment, dans la présente analyse des demandes d'autorisation de spécialités professionnelles, ce que pensent le Conseil

des collèges et beaucoup d'autres avec lui, des premières années de tronc commun sans voie de sortie. Or, c'est précisément de cela qu'il est question dans le projet d'autorisation du ministère. Comme le ministère s'oppose pour des raisons valables, surtout économiques, à l'ouverture d'un deuxième centre d'enseignement en techniques de fabrication aéronautique, l'enseignement d'une seule première année risque d'être une situation permanente au collège de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le Conseil des collèges ne peut être d'accord avec une telle organisation de l'enseignement. Il est d'autant moins d'accord que, d'une part, la clientèle potentielle du collège de Saint-Jean est proche, géographiquement, du collège Edouard-Montpetit et que, d'autre part, après une première année en fabrication mécanique, programme enseigné au collège de Saint-Jean, un étudiant peut s'inscrire sans difficultés majeures, du point de vue scolaire, en deuxième année de techniques fabrication aéronautique. S'il devait y avoir entente entre ces deux collèges, c'est sur ce dernier point qu'il pourrait porter.

Techniques policières (programme 310.01)

Pour une sixième année consécutive, le collège de Saint-Jérôme a soumis une demande d'autorisation afin de pouvoir offrir le programme 310.01, techniques policières, à l'enseignement régulier. Ce programme est offert par neuf collèges dont trois de la région de Montréal.

Étant donné que les besoins du marché du travail sont comblés par le nombre de diplômés et qu'aucune nouvelle donnée n'apparaît au dossier présenté par le collège de Saint-Jérôme depuis 1977-1978, le ministère non seulement refuse l'autorisation mais suggère également

au collège de ne pas présenter de nouvelle demande à moins qu'il puisse fournir des données complémentaires qui pourraient justifier davantage sa demande. Le Conseil est d'accord avec la position du ministère.

Techniques de garderie (programme 322.03)

Le programme techniques de garderie est offert actuellement par deux collèges privés et trois collèges publics. Pour 1982-1983, le collège de Rosemont et le collège de Jonquière ont soumis une demande d'autorisation pour dispenser ce programme.

Après avoir réalisé une étude sur l'état de développement du secteur des garderies au Québec, le ministère de l'Éducation soutient la nécessité de s'en tenir au plan initial d'expansion de ce programme établi en 1979 en collaboration avec le ministère des Affaires sociales et recommande de n'autoriser qu'une nouvelle implantation d'ici 1985. De même, le ministère reconnaît l'importance d'implanter un tel programme dans un collège offrant des enseignements complémentaires. Suite à quoi, il suggère de refuser les demandes soumises par les deux collèges et d'autoriser plutôt le collège du Vieux-Montréal qui est le seul collège de la région métropolitaine à offrir les programmes des techniques complémentaires au programme techniques de garderie.

Le Conseil des collèges est d'accord avec l'intention du ministère d'autoriser un collège de la région de Montréal, celui du Vieux-Montréal. C'est, en effet, la région de Montréal, qui offre le plus de débouchés pour les diplômés de cette spécialité professionnelle. Quant au choix du collège du Vieux-Montréal plutôt que celui de Rosemont, le ministère le justifie par la présence de programmes appa-

rentés, comme les techniques d'éducation spécialisée et d'assistance sociale. Cette justification du ministère rejoint une préoccupation du Conseil affirmée à plusieurs reprises.

Reste la demande du collège de Jonquière. Si le Conseil est d'accord, à partir de considérations reliées au marché du travail, pour refuser l'implantation de ce programme à l'enseignement régulier au collège de Jonquière, il estime cependant qu'il serait fort utile que le collège soit autorisé à dispenser les techniques de garderie dans le cadre de l'éducation des adultes.

Le personnel actuellement en poste dans les différentes garderies de la région est assez nombreux. Par ailleurs, des besoins de recyclage et d'une formation plus avancée se font sentir pour une bonne partie de ce personnel. Comme aucun collège de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean dispense cet enseignement et comme le collège de Jonquière dispense déjà l'enseignement de programmes apparentés, il semble opportun au Conseil de recommander l'autorisation à ce collège de l'enseignement des techniques de garderie à l'éducation des adultes.

<u>Informatique</u> (programme 420.00)

Le programme 420.00, Informatique, est offert par vingt-quatre collèges, qui se répartissent dans toutes les régions du Québec, à l'exception de celles de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord. Pour 1982-1983, les collèges de Drummondville, du Nord-Ouest et de Sept-Îles ont soumis une demande d'autorisation du programme d'informatique.

Le ministère suggère d'accéder aux demandes des collèges du Nord-Ouest et de Sept-Îles étant donné les besoins de main-d'oeuvre

qualifiée dans ce secteur, le souci d'améliorer l'accessibilité au programme d'informatique et la nécessité de compléter la distribution de cet enseignement dans chacune des régions du Québec. D'autre part, le ministère ne juge pas opportun d'autoriser le collège de Drummondville, compte tenu que l'accessibilité à ce programme est déjà assurée dans cette région par les collèges de Trois-Rivières et de Shawinigan. Le Conseil des collèges est d'accord avec l'ensemble de ces suggestions.

Par ailleurs, compte tenu du fort taux d'abandon en cours d'étude dont sont l'objet les étudiants du programme d'informatique, le Conseil demande au Ministre de faire une étude sur les causes de ce taux d'abandon qui est tout à la fois exceptionnel par rapport à l'ensemble des autres programmes, général dans les collèges qui dispensent ce programme et permanent depuis le début de l'enseignement de ce programme au niveau collégial. Il y a là, de l'avis du Conseil, des causes permanentes et objectives qui expliquent cette situation. Compte tenu des inconvénients de cette situation pour les étudiants, le Conseil estime qu'il y a lieu de faire une étude sur le sujet.

Arts d'interprétation

. Musique populaire (programme 551.02)
. Interprétation (programme 561.01)
. Danse-ballet (programme 561.06)

Deux collèges ont soumis trois demandes d'autorisations dans le domaine de l'enseignement des arts d'interprétation: soit le collège Lionel-Groulx pour le programme 551.02, Musique populaire, et le collège de Chicoutimi pour les programmes 561.01, Interprétation (théâtre pro-

fessionnel) et 561.06 Danse-ballet.

Dans le cas de la demande du collège Lionel-Groulx, le ministère souligne que les débouchés offerts aux diplômés du programme musique populaire sont inexistants et que la majorité de ceux-ci poursuivent leurs études au niveau universitaire. De même, le ministère indique que la capacité d'accueil du collège de Saint-Laurent est suffisante pour permettre l'accessibilité de tous les finissants du programme 551.01 de la région métropolitaine qui désirent poursuivre une troisième année de formation. Sur la foi en ces données, le ministère propose de refuser l'autorisation demandée au collège Lionel-Groulx.

Dans le cas des demandes du collège de Chicoutimi, le ministère refuse l'autorisation, attestant que le ministère de l'Éducation et le ministère des Affaires culturelles ont convenu de surseoir à toute nouvelle implantation de programme de théâtre et de danse d'ici à ce qu'une politique générale des arts d'interprétation ait été définie.

Le Conseil des collèges est, sur l'essentiel, d'accord avec la position du ministère. Le Conseil est ainsi d'accord pour différer toute prise de décision de nouvelles implantations de programmes dans le secteur des arts d'interprétation jusqu'à ce que le ministère énonce sa politique générale pour ce secteur. Le Conseil est d'accord, mais en invitant le ministère à faire cet énoncé de politiques dans un délai raisonnable ne devant pas dépasser une année. Des études ont déjà été faites et des rapports fort valables, vg. le rapport Rioux, ont été publiés. Il est inutile de refaire des études et de publier de nouveaux rapports. Ce qu'il faut, c'est une volonté pour passer à l'action. Dans de telles circonstances, une année devrait suffire amplement pour énoncer une politique qui a déjà trop tardé à venir.

De l'avis du Conseil, cet énoncé de politique devrait tenir compte des deux postulats suivants: du retard considérable du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes dans tous les arts d'interprétation, à l'exception du théâtre, et du besoin de toutes les régions du Québec d'un enseignement de niveau collégial dans les arts d'interprétation.

<u>Céramique</u> (programme 570.01)

Le programme 570.01, céramique, est offert actuellement par les collèges de Trois-Rivières, du Vieux-Montréal et John Abbott. La proportion des diplômés travaillant dans leur spécialité est très variable et repose essentiellement sur la capacité de ceux-ci à se créer un emploi permanent.

Pour 1982-1983, le collège de Champlain, campus de Lennoxville, a soumis une demande d'autorisation.

Le ministère souligne que, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles et la Corporation des artisans du Québec, il mène actuellement une étude portant sur l'implantation de l'enseignement des métiers d'art au niveau collégial. Le ministère suggère d'étudier la demande présentée lorsque les résultats de l'étude en cours seront connus. Le Conseil est d'accord avec cette intention du ministère.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES DU CONSEIL

Aménagement de la faune

. Attendu que le programme 145.01, aménagement de la faune, est accessible aux étudiants de la région de Québec par l'intermédiaire du collège de La Pocatière;

. Attendu que le taux de chômage des finissants en aménagement de la faune voisine le 50%:

1. Le Conseil des collèges recommande au Ministre de ne pas accéder à la demande du collège de Sainte-Foy de dispenser le programme, 145.01, aménagement de la faune.

Gestion d'entreprises agricoles

. Attendu que, selon le plan de développement du programme 152.01, gestion d'entreprises agricoles, l'est du Québec est une région où l'enseignement de ce programme doit être assuré;

. Attendu que le collège de Matane est géographiquement bien situé pour assurer cet enseignement dans l'est du Québec:

2. Le Conseil des collèges recommande au ministre de l'Éducation d'accéder à la demande du collège de Matane, de dispenser le programme 152.01, gestion d'entreprises agricoles, mais à partir de l'année 1983-1984 seulement.

. Attendu que les besoins de formation en gestion d'entreprises agricoles concernent au premier chef les adultes déjà engagés dans la profession agricole;

. Attendu que les principales zones agricoles de l'est du Québec sont assez éloignées les unes des autres;

. Attendu que l'agriculture de l'est du Québec est spécialisée en production laitière et en production bovine:

Le Conseil des collèges recommande au Ministre:

3. d'autoriser le collège de Matane à dispenser le programme de gestion d'entreprises agricoles à l'éducation des adultes dès l'année 1982-1983;

4. de fournir au collège de Matane durant l'année 1982-1983 les ressources financières et humaines qui lui permettront, avec les partenaires intéressés, comme l'U.P.A., d'établir une structure d'enseignement, une programmation et un soutien technique qui répondent aux besoins spécifiques de cette région.

Aménagement forestier
Exploitation forestière

. Attendu que le Saguenay et l'est du Québec sont des régions où l'industrie forestière est importante;

. Attendu que le tronc commun des techniques forestières est enseigné à Chicoutimi depuis 1967 et à Rimouski depuis 1969;

. Attendu que le caractère permanent d'un tronc commun sans voie de sortie nuit de façon notable à la qualité de l'enseignement d'une spécialité;

. Attendu que les inconvénients, sur le plan de la sécurité d'emploi, seraient plus grands avec la fermeture éventuelle des troncs communs à Chicoutimi et à Rimouski qu'avec une diminution de la clientèle au collège de Sainte-Foy:

Le Conseil des collèges recommande au ministre de l'Éducation:

5. d'autoriser le collège de Chicoutimi à dispenser le programme 190.02, exploitation forestière, à partir de l'année 1982-1983;

6. d'autoriser le collège de Rimouski à dispenser le programme 190.01, aménagement forestier, à partir de l'année 1982-1983.

Dessin de conception mécanique

. Attendu que l'accessibilité au programme de dessin de conception mécanique est déjà largement assurée par neuf collèges dont deux dans la région de Montréal;

. Attendu que certains collèges éprouvent de la difficulté à recruter une clientèle convenable pour ce programme:

7. Le Conseil des collèges recommande au Ministre de refuser au collège de Saint-Jean-sur-Richelieu l'autorisation de dispenser le programme 241.03, dessin de conception mécanique.

Techniques de garderie d'enfants

. Attendu que la situation générale de l'emploi pour les diplômés en techniques de garderie d'enfants est mauvaise;

. Attendu que les besoins de perfectionnement et de recyclage des employés de ce secteur d'activités sont importants;

. Attendu qu'aucun centre d'enseignement collégial de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean n'assure l'enseignement des techniques de garderie d'enfants:

Le Conseil des collèges est d'accord avec le Ministre pour refuser au collège de Jonquière l'autorisation de dispenser le programme 322.03, techniques de garderie d'enfants,à l'enseignement régulier mais:

8. il recommande au Ministre d'autoriser ce collège à dispenser ce programme d'enseignement à l'éducation des adultes à partir de 1982-1983.

Informatique

. Attendu que le taux d'abandon des étudiants en informatique se situe chaque année entre 50 et 75%;

. Attendu que ce taux d'abandon est notablement plus élevé que celui qui est observé pour l'ensemble des autres programmes;

. Attendu que ce taux d'abandon est tel depuis le début de l'enseignement de ce programme et qu'il se retrouve à peu près le même

dans l'ensemble des collèges qui dispensent cet enseignement;

. Attendu que le nombre de collèges qui dispensent ce programme et le nombre des étudiants inscrits sont élevés:

9. Le Conseil des collèges recommande au Ministre de faire une étude de ce phénomène.

AVIS DU CONSEIL DES COLLÈGES
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION
CONCERNANT L'IMPLANTATION DU PROGRAMME
DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE
DANS QUATRE COLLÈGES DU QUÉBEC

82-16
Conseil des collèges
Janvier 1982

59-1520

AVIS DU CONSEIL DES COLLÈGES
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION
CONCERNANT L'IMPLANTATION DU PROGRAMME
DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE
DANS QUATRE COLLÈGES DU QUÉBEC

ISBN: 2-550-04960-8
Dépôt légal, premier trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

INTRODUCTION

Le programme de technologie physique (244.00) est exclusivement dispensé depuis 1971 par le collège de La Pocatière. Quatre collèges sollicitent auprès du ministère de l'Éducation l'autorisation d'implanter ce programme professionnel pour l'année scolaire 1982-1983: le collège André-Laurendeau, le collège John Abbott, le collège de Saint-Hyacinthe et le collège de Victoriaville.

Avant d'autoriser un autre collège à offrir ce programme, la Direction de la recherche et du développement de la Direction générale de l'enseignement collégial a effectué une étude (1) dans laquelle on analyse l'état de la clientèle étudiante et du marché du travail pour le programme de technologie physique. Le rapport établit qu'il y a pénurie de main-d'oeuvre en ce domaine au Québec et que le collège de La Pocatière recrute surtout des étudiants provenant de l'est du Québec. Le rapport conclut au développement progressif de cette spécialité professionnelle en l'implantant d'abord dans un collège de l'ouest de la province.

À la lumière de ces données, le Ministre de l'Éducation propose d'autoriser le collège André-Laurendeau à offrir le programme de technologie physique et demande au Conseil des collèges de lui soumettre un avis à ce sujet.

---

(1) Direction de la recherche et du développement, DGEC, ministère de l'Éducation, Le programme de technologie physique, analyse de l'état de la clientèle étudiante et du marché du travail, Pierre Gingras, 28 septembre 1981.

C'est lors de sa réunion du 19 janvier dernier que le Conseil des collèges a étudié et substantiellement retenu les recommandations de sa Commission de l'enseignement professionnel concernant cette demande. En examinant la pertinence d'autoriser une nouvelle implantation, le Conseil des collèges s'est attardé aux divers aspects de la question: les besoins du marché du travail, l'accessibilité géographique du programme, l'information scolaire et professionnelle, le coût des investissements, le développement des enseignements du collège André-Laurendeau et finalement, l'intérêt de développer une option originale adaptée aux besoins du milieu.

CONSIDÉRATIONS DU CONSEIL DES COLLÈGES

Les besoins du marché du travail

Les intentions affirmées du gouvernement en matière de développement économique et de recherche industrielle laissent supposer que le marché de l'emploi pour les finissants en technologie physique demeurera prometteur pour les prochaines années. Le secteur de la technologie physique, incluant plusieurs champs d'activité, en est un de pointe au Québec. La recherche en ce domaine est appelée à se développer, à plus ou moins long terme, à travers de nouvelles voies encore à peine explorées.

De plus, on constate que, depuis la création du programme, le placement des finissants en technologie physique est très satisfaisant comparativement à celui des autres spécialités professionnelles collégiales.

Cependant, on ne peut négliger certaines particularités inhérentes à l'actuel marché du travail; particularités qui incitent à la prudence dans l'implantation et le développement du programme de technologie physique.

Dans son étude, la Direction de la recherche et du développement affirme qu'il y a pénurie de main-d'oeuvre dans le domaine de la technologie physique se basant principalement sur l'excellente cote d'intégration des finissants au marché du travail. Il convient de rappeler que cette cote ne traduit que la rapidité avec laquelle les finissants intègrent le marché du travail. A cet effet, les données de Relance [(1)] révèlent que le temps de recherche du premier emploi atteint en moyenne 13 semaines pour les finissants en technologie physique de 1979 contrairement à 6 semaines pour ceux de 1978. L'effort soutenu de l'équipe du collège de La Pocatière afin de faciliter le placement d'un nombre réduit de finissants (22 étudiants en moyenne annuellement) et l'ajout des stages institutionnels au programme régulier ont influencé, dans une large mesure, la rapidité avec laquelle les diplômés ont pu se trouver un emploi correspondant à leur formation.

D'autres faits, directement liés à la situation économique particulière prévalant actuellement au Québec, contribuent à réduire passablement des possibilités d'emploi jusqu'à ce jour très intéressantes.

---

(1) Direction des politiques et plans, Ministère de l'Éducation, Relance, finissants du collégial, 1976-1980, Paul Corbeil, 1981, p. 61.

Ainsi, la demande des centres de service des instituts de recherche et des institutions d'enseignement a considérablement diminué (environ 40%). De plus, les activités du secteur nucléaire ont nettement ralenti à la suite du moratoire de 10 ans qu'annonçait le gouvernement du Québec en 1978. De nombreuses coupures de poste s'ensuivirent et affectèrent principalement les centres de recherche dans les universités et les stations de Gentilly. Les activités en ce domaine sont actuellement réduites à un secteur-témoin où les seuls emplois disponibles sont des postes temporaires de remplacement. Au lieu d'embaucher 6 à 7 techniciens annuellement, ce secteur n'en accueille plus qu'un à deux.

Finalement, si on examine de plus près les statistiques concernant le placement des étudiants, on remarque que le pourcentage des finissants occupant des emplois non reliés à la formation augmente pour passer de 5% en 1978 à 30% en 1980 (1). Confirmant cette situation, une relance systématique effectuée auprès des 160 finissants du programme 244.00 au collège de La Pocatière révèle qu'environ 63% des finissants occupent des fonctions de travail exclusives à la technologie physique, 22% des fonctions réservées au secteur de l'électronique et 15% des emplois chevauchant les secteurs

---

(1) Les finissants du secteur professionnel des cégeps et le marché de l'emploi, Promotion 1978-1979, Emploi et Immigration Canada.

Communication téléphonique avec monsieur René Mantha, expert-conseil à l'emploi des jeunes, Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, Région du Québec (pour les données de 1980)

de la métallurgie (contrôle des matériaux) et de la technologie physique (1).

Ayant donc examiné le marché de l'emploi pour les finissants en technologie physique, le Conseil des collèges ne peut que nuancer l'affirmation du ministère selon laquelle il y a pénurie de main-d'oeuvre dans ce domaine actuellement. Le marché offre certaines difficultés nouvelles que l'on peut cependant attribuer à un contexte économique particulièrement difficile. Le Conseil est d'avis qu'il y a place, dans un avenir plus ou moins rapproché, pour un nombre plus grand de finissants en raison des orientations définies que privilégie le gouvernement en matière de développement de la recherche industrielle.

L'accessibilité géographique du programme 244.00

Depuis son implantation au collège de La Pocatière, le programme de technologie physique accueille des étudiants provenant majoritairement de la région immédiate du collège. L'étude réalisée par la Direction de la recherche et du développement indique que "*les territoires des collèges de Lévis-Lauzon et de La Pocatière assurent près de 60% du bassin d'alimentation du programme de technologie physique, il s'en suit une sous-représentation des*

---

(2) Cégep de La Pocatière, Recherche et développement, Petite étude sur les gradués de technologie physique, Pierre Bilodeau, Janvier 1982.

autres territoires" (1).

Cependant, il est intéressant de noter que, de 1978 à 1981, le pourcentage de la clientèle étudiante provenant des territoires des deux collèges cités précédemment a progressivement évolué au cours des années:

1972	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*	*1977*	*1978*	*1979*	*1980*
100%	76,4%	58,4%	68,3%	61,8%	66,5%	57,2%	53,1%	[illegible] (2)

Une autre étude récente (3) démontre que, parmi les nouvelles inscriptions au programme 1981, environ 47% d'entre elles provenait d'une zone située à l'extérieur du rayon de 150 km à partir de La Pocatière.

Ces données traduisent un net progrès dans le recrutement de la clientèle étudiante provenant des diverses régions de la province, mais ce progrès demeure peu significatif lorsqu'il s'agit de la clientèle de la région de Montréal.

---

(1) Direction de la recherche et du développement, DGEC, Ministère de l'éducation, <u>Le programme de technologie physique, analyse de l'état de la clientèle étudiante et du marché du travail</u>, Pierre Gingras, 28 septembre 1981, p. 27

(2) Ibid, p. 15

(3) Recherche et développement, Cégep de La Pocatière, <u>Les étudiants de technologie physique et leurs origines géographiques, 1971-1981</u>, Pierre Bilodeau, 1er décembre 1981, p. 17

Donc, sur le plan de l'accessibilité géographique, les étudiants de la grande région de Montréal intéressés à s'inscrire au programme de technologie physique sont actuellement défavorisés. Toutefois, la duplication exacte du programme 244.00 dans un collège de la région de Montréal pourrait entraîner pour le collège de La Pocatière la perte d'une bonne proportion de la clientèle étudiante provenant des régions situées au-delà du rayon de 150 km, clientèle d'ailleurs difficilement acquise. On peut penser par exemple, qu'un étudiant provenant de ces régions, intéressé au programme, serait davantage attiré par un collège d'un grand centre urbain tel que Montréal que par le collège de La Pocatière (les coûts occasionnés par le transport et le logement étant, de toute façon, les mêmes).

Le Conseil des collèges estime que l'accessibilité géographique fait défaut et qu'il convient d'étendre le programme de technologie physique par souci d'équité envers la population étudiante de l'ouest de la province, sans que cela pénalise pour autant le collège de La Pocatière.

L'information scolaire et professionnelle

Malgré tous ses efforts, le collège de La Pocatière n'a que partiellement réussi à attirer chez lui une clientèle provinciale. "Il faut prendre en considération que *l'information sur le programme de technologie physique a été véhiculée d'une manière très irrégulière auprès de la clientèle de secondaire V. Irrégulière dans le temps, car compte tenu des personnes en place et des res-*

sources disponibles, les efforts déployés ont connu des hauts et des bas. Irrégulière dans l'espace, car ce n'est que très sporadiquement que des gestes d'information se sont exprimés à l'extérieur de la région 03" (1).

Par ailleurs, les conseillers en placement étudiant confirment que le programme de technologie physique, en plus d'être mal connu de la population étudiante, est difficile à "vendre" auprès d'elle, à cause de son caractère aride et difficile.

Le Conseil des collèges pense qu'un vaste programme d'information scolaire et professionnelle à l'échelle provinciale doublé d'un effort particulier dans le recrutement de la clientèle féminine serait une mesure permettant de stimuler l'intérêt des étudiants à l'égard du programme concerné. Le programme de technologie physique n'a, d'ailleurs, jamais été contingenté.

Le coût des investissements

Dans leur forme actuelle et tels qu'ils sont dispensés au collège de La Pocatière, les cours spécifiques du programme nécessitent des équipements et appareillages élaborés et dispendieux. Même si l'on exclut les équipements propres aux cours d'électrotechnique (tronc commun), les sommes requises pour l'implantation du programme sont énormes. Ainsi, le cégep de La Pocatière a dû investir plus de

---

(1) Ibid, p. 15

320 000,00 $ en matériel et outillage, en composants et matière première et en infrastructures spécifiques. Ce montant exclut les sommes encourues par les cours d'électrotechnique (115 800,00 $), le cours de technologie nucléaire et de radioprotection (93 100,00 $), et par la salle anécoïde et la salle réverbérante (102 000,00 $). Ce montant exclut aussi les coûts de transformation, les coûts du matériel d'opération et les salaires des techniciens et des professeurs.

Le champ exclusif de la technologie physique est vaste et touche différents domaines: vide, acoustique, optique, laser, radiation et nucléaire. C'est là une des raisons expliquant le coût élevé des frais occasionnés par la mise sur pied du programme.

Le Conseil des collèges pense qu'un collège intéressé à implanter le programme pourrait réduire l'éventail de sujets couverts par le champ de la technologie physique en sélectionnant un ou deux sujets qui répondent aux besoins du milieu. Cela présente l'avantage de diminuer les sommes requises pour l'implantation du programme concerné d'autant plus que le contexte de restrictions budgétaires incite fortement à la rationalisation des dépenses. Le Ministre de l'Éducation devrait, de plus, assurer au collège autorisé les sommes nécessaires basées sur les coûts réels d'implantation; il y va de la qualité même de l'enseignement.

La demande du collège André-Laurendeau

Depuis sa création, le collège André-Laurendeau affronte des diffi-

cultés certaines par rapport à son développement. Il devient impérieux pour ce collège de se définir un ou des axes de développement dans le cadre de la planification des enseignements collégiaux dans la région métropolitaine.

Dans sa demande en vue de l'autorisation du programme de technologie physique, le collège André-Laurendeau favorise quatre arguments principaux: l'accessibilité du programme 244.00 aux étudiants de Montréal, l'environnement industriel du collège et l'intérêt qu'ont manifesté les employeurs consultés, les orientations et le développement des enseignements du collège, la complémentarité des programmes. Le ministère de l'Éducation recommande d'autoriser le programme 244.00 au collège André-Laurendeau pour des raisons équivalentes: les besoins de main-d'oeuvre, la complémentarité avec les spécialités actuelles du collège, avec d'autres collèges de la région et avec son environnement industriel immédiat.

Cependant, la demande qu'a adressée le collège André-Laurendeau au ministère de l'Éducation est peu étayée. La question des éventuels débouchés dans l'industrie, notamment l'industrie pharmaceutique, n'est que superficiellement abordée. La consultation auprès des employeurs n'a pas permis de préciser la nature exacte des besoins de main-d'oeuvre. De plus, les coûts estimés par le collège pour l'implantation du programme sont peu réalistes, voire dérisoires: 2 500,00 $ pour le mobilier, l'appareillage et l'outillage et 20 000,00 $ pour la transformation des locaux. Il est pour le moins étonnant que le ministère s'apprête à autoriser le programme sans se soucier davantage de cet aspect qui risque fort, même à très court terme, de compromettre la qualité de l'enseignement et

le succès de la démarche entreprise par le collège.

Le Conseil des collèges estime que le collège André-Laurendeau a la possibilité de consolider et de développer ces enseignements en offrant aux étudiants intéressés un programme original en technologie physique qui soit à la fois adapté au contexte socio-économique et aux besoins régionaux du milieu industriel. Toutefois, une telle spécialité exige du collège qui l'implante des efforts particuliers et des ressources importantes. L'équipe de professionnels impliqués (professeurs, conseillers pédagogiques...) doit faire preuve d'un dynamisme peu commun et d'un réel intérêt pour, d'une part, assurer la viabilité du programme et la qualité pédagogique et, d'autre part, satisfaire les intérêts des étudiants.

La nature et l'étendue du champ de la technologie physique rendent possible l'adaptation du programme actuel selon les endroits où il est implanté, en développant une ou des voies de sortie originales. La duplication exacte du programme risquerait de reproduire au Québec l'expérience récente de l'Ontario. En effet, après avoir autorisé une deuxième école en technologie physique, on s'est vu contraint, peu après, de fermer cette dernière. Dans le même ordre d'idée, il serait inutile que deux collèges du Québec offrent une même formation en technologie de la physique nucléaire, les activités dans ce secteur étant réduites à un secteur-témoin.

Le Conseil des collèges pense que le collège André-Laurendeau pourrait être autorisé à dispenser le programme de technologie physique 244.00 à cause des avantages qu'offrent sa situation quant à l'accessibilité, à la complémentarité des programmes et à son

environnement. Toutefois, de l'avis du Conseil, cette éventuelle autorisation devrait être assortie de certaines conditions. Le ministère de l'Éducation devrait d'abord assurer au collège les ressources humaines et financières pour le développement harmonieux du programme. De plus, le Conseil des collèges estime qu'il est nécessaire que le ministère impose au collège un certain nombre d'exigences. Dans un premier temps, la réalisation d'une étude de pertinence doublée d'une sérieuse consultation auprès des industries permettrait de définir plus précisément l'étendue, la nature et les caractéristiques des besoins du milieu. Par la suite, le collège pourrait élaborer un projet original prévoyant des structures d'enseignement, une programmation et un soutien technique qui répondent à ces besoins.

La demande du collège John Abbott

Graduellement et ce, depuis quelques années, le collège anglophone John Abbott dispense, dans le cadre de l'éducation aux adultes, certains cours ayant trait à la conservation des énergies conventionnelles et à l'utilisation des énergies renouvelables.

Le collège a élaboré un projet sérieux et original touchant les techniques de l'énergie, secteur qui n'est pas couvert actuellement par le programme régulier de technologie physique. Dans un premier temps, le collège demande l'autorisation d'offrir le programme 244.00 pour, dans un deuxième temps, demander certaines mo-

difications audit programme dans le but de l'orienter vers une spécialisation en conservation d'énergie reliée aux processus industriels et commerciaux.

Dans sa réponse, le ministère de l'Éducation propose de reporter la demande du collège John Abbott. Le ministère souhaite ainsi se donner le temps nécessaire afin d'analyser les clientèles et les profils de développement des collèges anglophones et de situer ceux-ci dans la future carte de l'enseignement collégial.

Le Conseil des collèges suggère que le collège John Abbott poursuive le travail déjà entrepris dans le cadre de l'éducation aux adultes plutôt que d'offrir le programme à l'enseignement régulier. Les raisons qui motivent cette suggestion sont de plusieurs ordres.

Il semble tout d'abord que les cours tels que proposés actuellement à l'éducation des adultes répondent adéquatement aux besoins du milieu. Par ailleurs, un programme complet à l'enseignement régulier en techniques de l'énergie présente, à priori, plus d'affinité avec le programme 221.00 - Technologie du bâtiment et des travaux publics qu'avec le programme 244.00 - Technologie physique. Un examen approfondi des programmes permettrait de mesurer le degré de parenté du nouveau programme avec ceux qui existent déjà. Cette comparaison serait judicieuse en ce sens qu'elle préciserait les enseignements déjà dispensés à l'intérieur des deux programmes et qu'elle justifierait peut-être une modification de la demande telle que formulée par le collège John Abbott.

Par ailleurs, les perspectives d'emploi sont difficiles à détermi-

ner dans le secteur de l'énergie. Notons cependant que les besoins de main-d'oeuvre sont directement liés au développement de politiques d'économie d'énergie et aux désirs des industries et entreprises de s'allier un personnel spécialisé en la matière. Il semble que les industries soient plutôt intéressées à un technicien polyvalent qui pourrait consacrer une partie de sa tâche à l'économie de l'énergie. On peut prévoir que les services d'éducation aux adultes ou la formation sur mesure en industrie pourront suffire à cette demande car le phénomène de saturation d'emploi risquerait d'arriver très vite dans ce domaine.

Finalement, le collège John Abbott n'offre aucun programme complémentaire à celui de technologie physique.

Les demandes des collèges de Saint-Hyacinthe et de Victoriaville

Le ministère de l'Éducation recommande de refuser la demande d'autorisation pour le programme 244.00 du collège de Saint-Hyacinthe afin que celui-ci accorde l'attention requise au développement et à la consolidation du programme mécanique du bâtiment récemment autorisé. De même, il recommande de refuser la demande de Victoriaville précisant qu'une autorisation aurait des effets négatifs importants pour le collège de La Pocatière particulièrement en ce qui concerne le recrutement de la clientèle dans un même bassin de population. Le Conseil des collèges partage ces avis.

RECOMMANDATIONS

D'une part:

. Attendu les intentions affirmées du gouvernement en matière de développement de la recherche industrielle dans son énoncé de politique économique;

. Attendu que la technologie physique constitue un secteur de pointe appelé à se développer au Québec;

. Attendu que le placement des finissants en technologie physique, comparativement à celui des finissants des autres spécialités professionnelles, est très satisfaisant et que les difficultés actuelles sont liées au contexte économique global;

. Attendu que, actuellement, seul le collège de La Pocatière dispense le programme de technologie physique et qu'il convient de le rendre plus accessible aux étudiants de l'ouest de la province;

. Attendu que le collège André-Laurendeau dispense déjà des enseignements de techniques complémentaires au programme de technologie physique, soit le programme électrotechnique;

. Attendu que le collège André-Laurendeau est situé dans un environnement industriel et que ces industries peuvent constituer, pour de futurs étudiants en technologie physique, des lieux intéressants pour d'éventuels stages;

D'autre part:

. Attendu que les coûts inhérents à l'implantation du programme de technologie physique dans sa forme actuelle sont très élevés;

. Attendu que le secteur de la technologie physique est suffisamment vaste pour que le collège André-Laurendeau donne au programme 244.00 une orientation spécifique axée davantage sur les besoins de l'industrie régionale;

. Attendu que la demande du collège André-Laurendeau est peu étayée et n'est appuyée sur aucune étude valable concernant les besoins en matière de personnel qualifié dans les différentes industries de la région.

1 - Le Conseil des collèges recommande de ne pas autoriser le collège André-Laurendeau à dispenser dès 1982-1983 le programme de technologie physique.

En vue d'une éventuelle autorisation en 1983-1984, le Conseil recommande que celle-ci soit obligatoirement assortie de la condition suivante: que le ministère de l'Éducation assure au collège André-Laurendeau les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation d'une étude de pertinence établissant les véritables besoins en matière de main-d'oeuvre spécialisée en technologie physique et à l'élaboration d'un programme original répondant à ces besoins, en collaboration avec les partenaires intéressés.

. Attendu que le programme de technologie physique est mal connu de la population étudiante des différentes régions du Québec;

. Attendu que le programme de technologie physique n'est pas contingenté;

. Attendu que le taux de placement pour les finissants du programme de technologie physique est relativement bon.

2 - Le Conseil des collèges recommande que le ministère de l'Éducation fournisse le support nécessaire aux collèges dispensant le programme de technologie physique afin que ceux-ci puissent se doter d'un véritable programme d'information scolaire et professionnel qui permette de faciliter le recrutement de la clientèle étudiante, notamment la clientèle féminine, des différentes régions administratives du Québec.

. Attendu que les cours dispensés actuellement en utilisation et conservation de l'énergie dans le cadre de l'éducation aux adultes par le collège John Abbott satisfont les besoins immédiats du milieu;

. Attendu que le collège John Abbott ne dispense aucun enseignement complémentaire au programme de technologie physique;

. Attendu que le projet de programme en techniques de l'énergie proposé par le collège John Abbott semble offrir plus de parenté avec le programme de technologie du bâtiment et des travaux

publics qu'avec le programme de technologie physique;

. Attendu qu'il faut faire preuve de prudence quant au besoin de techniciens spécialisés exclusivement dans le domaine de l'économie et de la conservation de l'énergie.

3 - Le Conseil des collèges recommande de refuser la demande du collège John Abbott de dispenser le programme régulier de technologie physique. Toutefois, le Conseil encourage cette institution à poursuivre ses efforts en techniques de l'énergie dans le cadre de l'éducation des adultes.

ANNEXE IV

REPONSE DU MINISTRE AUX AVIS DU CONSEIL DES COLLEGES
CONCERNANT LES DEMANDES D'AUTORISATION DE SPECIALITES PROFESSIONNELLES
POUR 1982-1983 ET L'IMPLANTATION DU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE

Gouvernement
du Québec

Le ministre de l'Éducation

Québec, le 7 juin 1982

Madame Jeanne Blackburn
Présidente
Conseil des collèges
710, place d'Youville
7e étage
QUEBEC (Québec)

Madame la présidente,

Vous m'avez soumis, le 21 décembre dernier, un avis concernant les demandes d'autorisation de spécialités professionnelles pour l'année 1982-1983. Par la suite, en janvier 1982, vous me faisiez parvenir un deuxième avis concernant le programme de technologie physique.

Dans son premier avis, le Conseil des collèges soulignait que le dossier qui lui avait été transmis en octobre 1981 contenait deux lacunes relativement importantes: d'une part, un manque d'information sur les coûts réels d'implantation; de l'autre, des données de placement incomplètes et non mises à jour.

Pour ce qui est du premier point, je peux vous informer dès maintenant que le Ministère examinera désormais chaque demande en fonction des coûts réels d'implantation, d'autant plus que dans le cas des programmes qui sont effectivement autorisés, il est d'usage que le Ministère accorde les budgets d'implantation requis, après une analyse systématique des coûts.

En ce qui concerne le placement, le Ministère vous transmet à chaque automne les dernières données disponibles. Il se fait que l'an passé, la cueillette et le traitement des données sur le placement des finissants de 1980 ont accusé un retard

... 2

important. Le Ministère espère obtenir ces jours-ci les données sur le placement des finissants de 1981. Je souhaiterais par ailleurs que le Conseil précise au Ministère en quoi les données de placement sont incomplètes, de façon à apporter sans tarder les modifications qui s'imposeraient.

Dans l'ensemble, je suis d'accord avec les considérations générales qui ont guidé le Conseil dans l'étude des demandes d'autorisation. Je dois toutefois vous faire part de quelques réserves à propos des développements qui touchent à l'information et au contingentement.

Il ne me paraît pas que le Ministère ait réduit ses efforts au chapitre de l'information scolaire et professionnelle. La création d'un centre d'information scolaire et professionnelle, la mise sur pied d'un programme de bourses spéciales, pour ne citer que ces deux exemples, témoignent au contraire de l'importance que le Ministère accorde à ce volet essentiel du développement de l'enseignement collégial. Le Ministère a de plus suscité un rapprochement entre les conseillers en main-d'oeuvre oeuvrant dans les collèges et les services d'orientation scolaire et professionnelle pour faire en sorte que les préoccupations relatives à l'emploi et au marché du travail soient mieux partagées par les divers intervenants.

Parallèlement, le Ministère accorde une place croissante à l'élément information dans son opération annuelle de contingentement. Désormais, en effet, il informe les collèges de la situation du placement dans les cas où l'intégration au marché du travail marque des signes de ralentissement; il suggère aussi des contingents dans certains programmes où les difficultés de placement sont plus grandes. Dans les deux cas, les collèges demeurent libres de limiter l'accès aux programmes concernés. Ce n'est que si les problèmes sont très sérieux que les collèges se voient imposer des contingents fermes. En 1982-1983, le tiers des programmes dont le contingentement était imposé ou suggéré étaient des programmes expérimentaux.

... 3

D'ailleurs, le fait que l'admission à un programme soit contingentée à un moment donné comporte en soi des éléments d'information. On doit admettre aussi qu'il existe un petit nombre de programmes, aux débouchés extrêmement limités, qui suscitent un engouement tel que des mesures strictement incitatives ne pourraient à elles seules endiguer un afflux de clientèle. Le Ministère continue de croire que dans l'intérêt des étudiants et de la société, l'accès à ces quelques programmes doit être limité.

J'en viens maintenant à l'avis que vous me donniez sur les demandes d'autorisation pour 1982-1983. Je constate que le Conseil des collèges est d'accord avec les intentions du ministère de l'Education en regard des programmes suivants: technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière, électronique, technologie de systèmes, techniques de fabrication (aéronautique), techniques policières, informatique, arts d'interprétation, céramique. Les recommandations du Conseil sur les techniques d'aménagement forestier et d'exploitation forestière ont été suivies. Par ailleurs, je considère que la position du Ministère doit être maintenue dans les cas suivants: aménagement de la faune (Sainte-Foy), gestion d'entreprises agricoles (Matane), dessin de conception mécanique (Saint-Jean-sur-Richelieu), technologie physique (John Abbott et André-Laurendeau). Voici les raisons qui justifient ce maintien.

La demande du collège de Sainte-Foy (aménagement de la faune) sera étudiée dans le cadre de l'opération (Autorisation des spécialités professionnelles 1983-1984". Le Ministère vient de terminer une vaste étude des fonctions de travail du secteur de l'environnement. Le développement de la spécialité aménagement de la faune doit s'effectuer à la lumière des résultats de cette étude.

Le collège de Matane a été autorisé à offrir, à compter de septembre 1983, le programme de gestion d'entreprises agricoles. J'ai cependant insisté, comme vous me le recommandiez, pour que le

collège de Matane accorde une attention toute particulière aux besoins de formation des agriculteurs déjà en fonction. Des ressources seront consenties au collège de Matane pour qu'il développe une approche pédagogique spécifiquement adaptée aux besoins de cette clientèle.

Le collège Saint-Jean-sur-Richelieu a reçu l'autorisation de dispenser dès septembre prochain la troisième année du programme de dessin de conception mécanique. L'octroi de cette spécialité contribuera à pallier la pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur de la mécanique et favorisera l'accès à cet enseignement pour la clientèle de la région du sud-de-Montréal.

Le collège André-Laurendeau a été autorisé à offrir, à compter de septembre 1983, le programme de technologie physique. Cette autorisation deviendra officielle au moment où le collège aura indiqué au Ministère ses intentions quant au développement du programme de technologie physique, compte tenu des besoins de son environnement et d'une perspective de complémentarité avec le collège de La Pocatière.

Quant à la demande du collège John Abbott pour ce même programme, elle sera étudiée dans le cadre de l'opération "Autorisation des spécialités professionnelles 1983-1984". La question du développement des enseignements dans les collèges anglophones doit être traitée à la lumière des travaux en cours sur la carte des enseignements.

Enfin, vous m'avez recommandé d'autoriser le collège de Jonquière à offrir le programme de garderie d'enfants à l'éducation des adultes. Je crois qu'il y a eu malentendu autour de cette demande d'autorisation, puisque le collège de Jonquière a été effectivement autorisé, en mars 1981, à dispenser

l'attestation et le certificat d'études collégiales en techniques de garderie d'enfants.

Je remercie le Conseil des collèges de son avis sur les demandes d'autorisation de spécialités professionnelles pour 1982-1983.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Education,

ORIGINAL SIGNÉ

CAMILLE LAURIN, m.d.

A N N E X E V

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION

D'UNE SPECIALITE PROFESSIONNELLE

POUR 1984-1985

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UNE SPECIALITE PROFESSIONNELLE (PROGRAMMES OFFICIELS SEULEMENT)

I- Identification

1- Collège:

2- Région:

3- Titre du programme:

4- Numéro:

5- Année prévue pour l'implantation 19___ / 19___

6- S'agit-il d'une première demande? Oui ☐ Non ☐

7- Si non, en quelle année fut présentée la précédente: 19___

II- Besoins quantitatifs régionaux pour les prochains cinq ans:

1- 1984-1985

2- 1985-1986

3- 1986-1987

4- 1987-1988

5- 1988-1989

III- Données sur la clientèle du collège

1- Clientèle totale réelle pour l'année en cours (1982-1983)

a) Concentrations pré-universitaires:

b) Spécialités professionnelles:

2- Clientèle totale prévue pour la prochaine année (1983-1984):

a) Concentrations pré-universitaires:

b) Spécialités professionnelles:

3- Projection de clientèle totale pour les cinq prochaines années:

Totale					
Secteur professionnel:					

4- Répartition de la clientèle dans les différentes spécialités professionnelles pour l'année en cours:

Numéro	Titre	Coll. I	Coll. II	Coll. III	Total

Numéro	Titre	Coll. I	Coll. II	Coll. III	Total

5- Nombre d'étudiants prévus dans le programme demandé:

	1984-1985	1985-1986	1986-1987
Coll. I		-	-
Coll. II			-
Coll. III			

6- Consultation (joindre pièces à l'appui)

Milieu	Local	Régional	Provincial	National
Industrie				
Université				
Corporation				
Ministère				
Autre(s)				

Remarque sur la consultation

____

____

____

7- Ressources humaines, matérielles et financières

A- Budget de fonctionnement

Coût pour les ressources humaines

	Nombre en			Coût en		
Professeur(s) supplémentaire(s)	84-85	85-86	86-87	1984-1985	1985-1986	1986-1987
1ère année						
2ème année				$	$	$
3ème année						
Appariteur(s) supplémentaire(s) ou autre(s) personnel(s)						
			Total:			

Coût pour les ressources matérielles

AUTRES DETAILS	Matériel didactique	$	$	$
	Transport	$	$	$
	Location de services	$	$	$
	Loyer	$	$	$
	Autres	$	$	$
	TOTAL	$	$	$

B- Budget d'investissement

1) Les implications budgétaires en locaux

Demande du collège

a) Locaux existants disponibles Oui ☐ Non ☐ Coût $___________

b) Agrandissements Oui ☐ Non ☐ Coût $___________

c) Locations additionnelles (transformations) Oui ☐ Non ☐ Coût $___________

COUT TOTAL $___________

Remarques particulières s'il y a lieu:

____

____

____

____

____

2) Les implications budgétaires en mobilier et appareillage et outillage général

Demande du collège

MOBILIER

Année du programme		Année d'implantation
1ère	$ ______	
2ème	$ ______	
3ème	$ ______	
Sous-total	$ ______	

APPAREILLAGE ET OUTILLAGE

Année du programme		Année d'implantation
1ère	$ ______	
2ème	$ ______	
3ème	$ ______	
Sous-total	$ ______	

TOTAL A INVESTIR $ ______

Remarques particulières:

8- Comment justifiez-vous la nécessité d'implanter ce programme dans votre collège?